

40  
ans

d'animation  
et de valorisation  
de la recherche

MIRE







Pour notre très chère amie  
et collègue de la DREES  
Elisabeth Hini, beaucoup trop tôt  
et si soudainement disparue  
en ce début d'année.  
Nous avons constamment  
pensé à toi Babette  
lors de l'élaboration de ce livret,  
pour lequel tu te réjouissais  
de nous aider.  
Tu nous as tellement manqué.

Outre les contributeurs, ont participé à l'élaboration de ce livret  
**Valentin Berthou, Aristide Boulch, Monique Carrière,  
Hadrien Guichard, Jean-Luc Outin, Adrien Papuchon et Valérie Ulrich**  
Directeur de publication **Fabrice Lenglard**  
Responsable d'édition **Valérie Bauer-Eubriet**  
Coordination éditoriale **Céline Roux**  
Secrétariat de rédaction **Elisabeth Castaing**  
Conception graphique et maquette **Stéphane Jeandet**



# Sommaire

Édito de Fabrice Lenglard, directeur de la DREES .....	7
La Mission Recherche en 2022.....	8
Point de vue de Robert Castel, président du 1 <sup>er</sup> conseil scientifique de la MiRe .....	13
<b>Regards croisés sur la MiRe.....</b>	<b>16</b>
Michel Chauvière .....	18
Jean-Marc Rennes.....	21
Marcel Jaeger.....	24
Claude Martin.....	27
Bruno Palier .....	31
Christine Le Clainche.....	33
Vincent Boissonnat.....	38
Gérard Salem.....	42
Vincent Viet.....	45
Florence Weber.....	49
Martine Sonnet.....	52
Sandrine Dauphin.....	54
Marielle Poussou-Plesse.....	56
Christian Baudelot.....	59
Jean-Luc Outin.....	63
Monique Carrière.....	69
Diane Desprat.....	72
Valentin Berthou.....	74
 Programme synthétique de la journée des 40 ans de la MiRe.....	 76



# Joyeux anniversaire à la MiRe et à ses chargé(e)s de mission

C hères toutes et chers tous, vous connaissez la Mission Recherche et les innombrables travaux qu'elle a financés et coordonnés depuis 40 ans. Comme en attestent les nombreux contributeurs à ce livret, la MiRe, qui préexistait à la DREES elle-même, s'appuie depuis ses origines sur un réseau important de chercheuses et de chercheurs en sciences humaines et sociales qui ont formé ses chargé(e)s de mission et bénéficié de ses financements. La MiRe contemporaine assure la continuité de la mission historique d'animation de la recherche. Mais elle participe également à différents groupements scientifiques et elle organise le séminaire de la DREES, qui propose une exploration thématifiée de travaux produits par les chargés d'études de la direction et par des chercheurs. Enfin, depuis 2013, elle est chargée du pilotage de l'Observatoire national du suicide (ONS), une instance de concertation essentielle, au sein de laquelle échangent des professionnels d'horizons extrêmement variés.

En parcourant ce livret, vous constaterez qu'un terme ressort de façon récurrente : celui de « passerelle », rôle que joue la MiRe entre les mondes de la recherche, des enquêtes statistiques et des instances publiques de santé et de protection sociale. Vous y lirez aussi que la MiRe a toujours soutenu des recherches fondées empiriquement, interdisciplinaires et alliant travaux qualitatifs et quantitatifs. Elle s'est par ailleurs constamment employée à rapprocher la recherche des attentes sociales, par des pratiques souvent originales. Comme le soulignait Robert Castel dans un édito de 1995, elle ne s'est jamais contentée de « trier les propositions de recherche et d'assurer leur financement ». Elle procède, au contraire, à un travail considérable en amont et en aval des appels d'offres, pour problématiser les questionnements soumis aux chercheurs et accompagner les équipes financées dans la production et la valorisation de leurs recherches.

Cette dernière décennie, la MiRe s'est fortement impliquée dans le fonctionnement de l'ONS. Comme le relève Christian Baudelot, le fonctionnement de cet observatoire, inspiré de celui qui prévaut de façon générale à la MiRe, constitue un très bel exemple de l'enrichissement mutuel et du progrès des connaissances que produit l'écoute dans la durée entre chercheurs, administrations, producteurs de données, mais aussi professionnels de santé et associations.

Plus de 20 ans après l'intégration de la MiRe à la DREES, j'ai plaisir à observer que les liens de la direction avec la recherche se sont densifiés dans tous les bureaux de la direction, par différents biais : accueil de chercheurs (doctorants, post-doctorants, chercheurs collaborateurs), organisation de séminaires, participation des chercheurs à la conception et à l'exploitation des enquêtes, mise à disposition des données et, plus récemment, ouverture des codes. Toute la DREES, guidée par la longue et riche expérience de la MiRe, s'inscrit de fait dans cette voie. ●

**Fabrice LENGART, directeur de la DREES**

# La Mission Recherche en 2022

**Valentin BERTHOU, Aristide BOULCH, Monique CARRIÈRE, Hadrien GUICHARD,  
Jean-Luc OUTIN, Adrien PAPUCHON et Valérie ULRICH**

La Mission Recherche (MiRe) a une histoire longue et riche. Nous avons pris beaucoup de plaisir à la (re)découvrir, au cours des derniers mois, en nous plongeant dans ses nombreuses archives pour organiser l'anniversaire de ses 40 ans. Nous savons qu'il y aurait beaucoup plus à raconter sur la Mission que ce que nous réussirons à en dire à l'occasion de cette fête. Il y a encore beaucoup à creuser pour saisir toutes les nuances de cette histoire. En effet, nous ne mesurons que trop partiellement, avant d'entamer ce travail de reconstitution des étapes qui ont jalonné la mission, combien elle a joué un rôle majeur dans la structuration de la recherche en sciences sociales dans les champs de la santé, de l'action sociale, de la protection sociale, mais aussi de la migration et du travail.

Ainsi, en introduction de ce livret, nous souhaiterions rendre hommage à toutes celles et tous ceux qui ont composé l'équipe de la MiRe depuis sa création, leur témoigner notre plus grande admiration pour le travail accompli et combien nous sommes fiers de former la MiRe contemporaine. Nous souhaitons tout particulièrement remercier celles et ceux qui ont accepté de faire partie de notre comité d'organisation et qui ont accepté de partager leur expérience de la MiRe « en visio » (ceci permettra de situer le contexte pour ceux qui nous liront dans quarante ans !).

Ce livret s'adresse donc aux « vieux » briscards de la MiRe, ceux de la première heure qui ont connu, semble-t-il à travers leur témoignage, une période d'activité faste. Mais aussi à tous les chercheurs et les chargés de mission passés par la MiRe, souvent avec joie et stimulation intellectuelle, si l'on en croit, là encore, les contributions nombreuses, et qui ont fait perdurer cette institution à travers le temps. Enfin, ce livret est peut-être avant tout destiné à celles et ceux qui ne connaissent pas ou pas bien la MiRe ; une institution souvent dans l'ombre de la recherche et qui officie dans ses coulisses pour activer, valoriser et promouvoir des sujets de recherche dans les domaines de la santé et de la protection sociale.

Pour rendre compte de l'historicité de la MiRe, en complément des échanges *in vivo* à l'occasion de la fête des 40 ans, il nous a semblé important de constituer une galerie de portraits en donnant directement la parole à ses acteurs, présents et passés. Ces témoignages révèlent la diversité des parcours et des expériences, forcément subjectives puisque chacun a été invité à raconter « sa » MiRe à des moments différents de sa trajectoire professionnelle, et donnent à voir une organisation plurielle, mais aussi quelques représentations partagées. En contrepoint de ce florilège actuel, nous avons également souhaité ajouter un texte issu des archives de la MiRe : un édito rédigé par Robert Castel qui la décrit au moment où il était le président de son conseil scientifique. Malgré ses 27 ans, ce texte reste selon nous d'une grande fraîcheur et d'une grande force !

## Depuis sa naissance, un positionnement institutionnel toujours en équilibre

La MiRe a été créée par arrêté le 28 décembre 1981. Elle mettra environ une année à se mettre en place avant de démarrer ses activités, tant tout était à construire (clarification de ses missions, de sa position, recrutement des collaborateurs, etc.). Elle est née dans un contexte général de promotion de la place des sciences humaines et sociales dans le paysage de la recherche française, avec la volonté d'équiper certains ministères d'organes de recherche. Elle s'inscrit dès le début dans une démarche de recherche « incitative » visant à orienter, de manière indicative, les recherches en sciences humaines et sociales, sans passer de commandes de travaux ni imposer de méthodologies ou d'approches, si ce n'est la pluridisciplinarité et plutôt des recherches appliquées. Elle propose également aux équipes financées des opérations d'accompagnement dans la réalisation et la valorisation de leurs recherches, en particulier auprès des membres de l'administration.

Sa singularité tient à son positionnement au sein du ministère des Affaires sociales, à l'interface entre le monde de la recherche et celui de l'administration. Dès sa création, la MiRe a pour objectif de produire des recherches scientifiques tout en étant incorporée dans une administration centrale. De ce fait, elle est confrontée à une double perspective : d'une part, elle participe à la production de connaissances académiques en construisant des programmes de recherche qui se traduisent en appels à projets, d'autre part, elle tente de capter des besoins de connaissance de l'administration pour mener des recherches qui peuvent servir d'appui à l'orientation de la décision publique. La MiRe se présente donc comme une interface entre la recherche académique et l'action publique : un positionnement fragile, qui ne va pas de soi et a été régulièrement questionné.

## Le cœur d'activité de la MiRe : le lancement continu de programmes de recherche et leur valorisation

En 40 ans, la ligne de (la) MiRe se caractérise par des continuités et des transformations, au gré des évolutions des milieux administratifs et de recherche dans lesquels elle s'insère. Elle se définit notamment par une grande robustesse de sa mission principale : lancer des programmes de recherche pluriannuels, sur différentes thématiques, parfois larges, parfois ciblées, afin d'identifier les champs de recherche à investiguer et d'encourager les chercheurs à se saisir des préoccupations des acteurs de la décision publique, des professionnels et des associations. La MiRe a ainsi lancé environ 100 programmes de recherche en quarante ans.

Elle se caractérise aussi par une continuité dans ses moyens d'action. La MiRe fait un travail qualifié « d'animation de la recherche » passant par : l'élaboration d'états des lieux de la recherche ; l'organisation de groupes de travail et de séminaires afin de travailler, de préparer et de rédiger les textes des appels d'offres ; la sélection des projets, avec l'appui de conseils scientifiques *ad hoc* ; le soutien à des approches interdisciplinaires et transversales ; l'accompagnement collectif des équipes financées tout au long des projets ; la création d'espaces de dialogue entre les chercheurs et des représentants de l'administration (au sens large), des professionnels et des associations ; la valorisation des travaux financés dans des revues, ouvrages et colloques, etc. ●●●

**La MiRe se présente  
comme une interface  
entre recherche  
académique  
et action publique :  
un positionnement  
fragile, qui a été  
souvent questionné**

Dans cette activité d'animation de la recherche, la MiRe a expérimenté et innové à de nombreuses reprises, par exemple en réalisant des détours par les comparaisons internationales pour développer un champ de recherche, encore peu étoffé alors, sur les systèmes de protection sociale ; la mise en place d'un appel « permanent », auquel il était possible de déposer des projets au fil de l'eau, pour attirer des chercheurs sur les questions du handicap et de la perte d'autonomie ; une méthodologie consistant à adosser des recherches académiques et transversales à des recherches de terrain portant sur des pratiques et des initiatives locales nouvelles ; le rapprochement de la mission Droit et Justice pour développer la recherche en droit sur les questions sanitaires et sociales ; le séminaire préparatoire sur le concept des « inégalités sociales de santé » en confrontant les regards des chercheurs, des représentants de l'administration, des professionnels et des associations ; la mesure de l'usage des technologies numériques sur un champ large allant de l'autonomie à la santé et à l'accès aux droits ; l'incitation à la convergence des approches sociologiques et psychiatriques sur les conduites suicidaires des jeunes ; etc.

### **La MiRe au gré des transformations de l'administration et de ses nouvelles missions**

En 40 ans, plusieurs transformations ont conduit la MiRe à s'adapter. Après sa mise en place et le lancement de différents programmes sur la santé, la protection sociale et l'action sociale au cours des premières années, la MiRe investit, à partir de 1987, les thématiques du champ travail et emploi, qui n'étaient pas présentes initialement, et devient une mission interministérielle. En 1993, la création de la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) et d'une mission jumelle d'animation de la recherche (la Mission animation de la recherche ou « MAR ») conduit la MiRe à recentrer ses programmes sur l'articulation du travail et de l'emploi avec la protection sociale. Cette thématique charnière restera toujours présente au sein de la mission, en atteste le programme récent, partagé avec la MAR, sur la protection sociale et les conditions d'emploi et de travail des travailleurs de plateformes. Une autre thématique travaillée régulièrement et conjointement avec la Dares porte sur la santé au travail, notamment la santé mentale au travail. En dehors de quelques modifications du périmètre thématique (par exemple la disparition des sujets liés à l'immigration), il faut souligner la très forte stabilité des thématiques portées par la MiRe.

En 1998, lors de la création de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), la MiRe est intégrée au sein de la direction. Cette assimilation n'a pas été aisée du fait de tensions et de discussions autour du risque de perte de l'indépendance de la MiRe ou de sa légitimité auprès des chercheurs, mais la mission a su progressivement trouver sa place au sein de la direction et transformer cette évolution en plus-value, facilitée sans doute par les liens croissants de la DREES avec les chercheurs. Ce nouveau positionnement dans le système de la statistique publique conduit la MiRe, en coordination avec les autres bureaux de la direction, à lancer des programmes visant à favoriser l'exploitation des données produites par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) ou la DREES, tout en conservant son activité traditionnelle de financement de travaux à dimension qualitative en sciences sociales sur des thématiques variées. S'y ajoute le lancement de post-enquêtes qualitatives qui est un dispositif original pour confronter des travaux quantitatifs et qualitatifs.

Au cours des années 2000, le paysage de la programmation et du financement de la recherche se transforme en profondeur avec la création de l'Agence nationale de la recherche (ANR) en 2005, de l'Institut de recherche en santé publique (IReSP) en 2007 et de différents groupements d'intérêts scientifiques. Dans ce contexte qui questionne son positionnement, la MiRe a cherché à renforcer ses activités d'animation de la recherche et son rôle d'interface, tout en participant activement à ces nouveaux dispositifs.

Un autre tournant important survient lorsqu'elle participe, avec la sous-direction en charge de la santé, à la création puis au pilotage de l'Observatoire national du suicide (ONS), dans lequel la recherche et le dialogue interdisciplinaire avec les parties prenantes de la prévention du suicide tiennent une place centrale. Au sein de cet observatoire, l'accompagnement au long cours des chercheurs travaillant sur le suicide, l'identification de jeunes chercheurs intéressés par la thématique, la veille stratégique éditée chaque mois sur l'essentiel de l'actualité documentaire, le souci d'amélioration des données et des enquêtes disponibles sont autant de pratiques inspirées du fonctionnement de la MiRe. Ces pratiques produisent progressivement un lieu d'échanges où tout le monde se pose pour s'écouter, partager, réfléchir collectivement à la prévention du suicide et font que cet observatoire est désormais installé et reconnu par l'ensemble des acteurs du domaine.

Depuis 2018, la MiRe se voit aussi chargée d'animer un séminaire de valorisation des travaux de la DREES. En parallèle, elle poursuit sa mission historique de financement de programmes de recherche sur des questions sanitaires et sociales. Les derniers programmes portent sur la santé mentale et le lien avec les situations de travail, de chômage et de précarité ; la protection sociale des travailleurs des plateformes ; le suicide des jeunes ; les usages des technologies numériques par les citoyens, les professionnels et les organisations du champ sanitaire et social, etc.

Dans les dernières années, l'environnement proche de la MiRe a beaucoup évolué : les interactions entre la DREES et la recherche se sont mécaniquement densifiées. « La recherche est partout à la DREES », peut-on dire tant les différents bureaux de la direction associent de nombreux chercheurs à leurs travaux (chercheurs collaborateurs, doctorants, post-doctorants, participation de chercheurs aux comités de conception et d'exploitation des enquêtes, participation des chargés d'études à des colloques de recherche, participation de la DREES à des projets de recherche, ouverture et diffusion des données aux chercheurs, organisation de nombreux séminaires et colloques, etc.). Cette évolution conforte l'intégration de la MiRe à la DREES. La MiRe n'est plus la seule à représenter le « R » de DREES...

Un peu (beaucoup) plus petite qu'à ses débuts, la MiRe est pourtant presque la même qu'il y a quarante ans. Elle n'a pas si mal vieilli ! C'est toujours un endroit où il fait bon travailler, à l'intersection entre les sphères académiques et administratives. La MiRe est au croisement de ces mondes, nulle part et partout à la fois. Joyeux anniversaire ! ●



# Point de vue de Robert Castel, président du 1<sup>er</sup> conseil scientifique de la MiRe

Extrait de l'éditorial du *MiRe info* n° 32-33, octobre 1994.

Depuis sa création, la MiRe occupe une place bien particulière dans le paysage institutionnel de la recherche. Celle-ci a ses bureaucraties, comme l'administration a les siennes. Le constater, ce n'est pas dénoncer une tare, mais rappeler un ou deux lieux communs de la sociologie des organisations : toute institution est mue par la tendance à persévérer dans son être et dépense, pour ce faire, une bonne part de son énergie ; toute institution aussi est menacée de fermeture dès lors qu'elle s'arroge une souveraineté absolue pour le choix de ses objectifs et les moyens de les atteindre. Il en résulte que, pour reprendre un terme de Michel Marié, des « passeurs » institutionnels sont indispensables. Un passeur représente une force de propositions. Il établit des têtes de pont, tente de décloisonner les approches et de bousculer un peu les découpages consacrés. C'est aussi quelqu'un qui peut faire preuve de souplesse dans le choix de ses interlocuteurs, encourager des initiatives qui ne viennent pas pour toutes des institutions les plus reconnues, aider des équipes et des individus qui ne sont pas les mieux placés sur le marché de la recherche.

Mais il n'est pas facile d'être un passeur, car c'est être pris entre deux logiques. Il existe un vieux contentieux entre les milieux de la recherche et ceux de l'administration, qui traduit certaines ambiguïtés de ce que l'on appelle « la demande sociale ». Les services administratifs sont parfaitement dans leur rôle en définissant des priorités, en poussant des commandes et en voulant en contrôler l'exécution. Mais beaucoup de chercheurs voient là des atteintes à leur sacro-sainte liberté et mettent leur point d'honneur à « détourner » la demande pour la retraduire dans leur propre logique. Le contrat de recherche devient alors un moyen pour financer au prix d'un minimum de concessions ce que l'on aurait voulu faire autrement. Une autre attitude consiste à s'affranchir des contraintes administratives en ne demandant rien à personne, car l'expérience montre aussi que les retombées les plus utiles de la recherche ne sont pas toujours celles qui ont été explicitement poursuivies. Mais cette posture risque de condamner celui qui la choisit au bricolage artisanal. ●●●

**Un passeur  
représente une force  
de propositions.  
Il établit des têtes  
de pont, tente  
de décloisonner  
les approches  
et de bousculer  
un peu les découpages  
consacrés**

Face à ces difficultés où s'entremêlent souvent préjugés et questions de fond, la MiRe propose une réponse originale et paradoxale. Par rapport au monde de la recherche, elle ne tente pas d'euphémiser son mandat administratif. Elle ne le joue pas non plus au premier degré en fonctionnant comme un guichet qui se contenterait de trier les propositions de recherche et d'assurer leur financement. Elle retraduit la demande administrative en la reconstruisant sous la forme d'un questionnement pour la recherche. Lancer un appel d'offres ou ouvrir un séminaire de réflexion, ce n'est pas seulement inviter des spécialistes à collaborer, mais leur demander de répondre à un questionnement problématisé.

Ce choix exige un travail de pré-élaboration considérable. En fréquentant de plus près le quotidien de la MiRe, j'ai été frappé de l'ampleur et de la qualité de la réflexion menée pour la préparation, la formulation et le suivi des programmes. Les chargés de mission doivent porter une double casquette, et être au moins autant des chercheurs que des administrateurs de la recherche. Car chacun sait, ou devrait savoir, que poser les bonnes questions est aussi important et aussi difficile que de leur apporter des réponses. Dans ce contexte, les réticences des chercheurs sont de mauvais aloi. Ils n'ont pas affaire à des injonctions bureaucratiques, mais choisissent ou non de répondre à un questionnement qui est aussi le leur.

**Lancer un appel d'offres ou ouvrir un séminaire de réflexion, ce n'est pas seulement inviter des spécialistes à collaborer, mais leur demander de répondre à un questionnement problématisé**

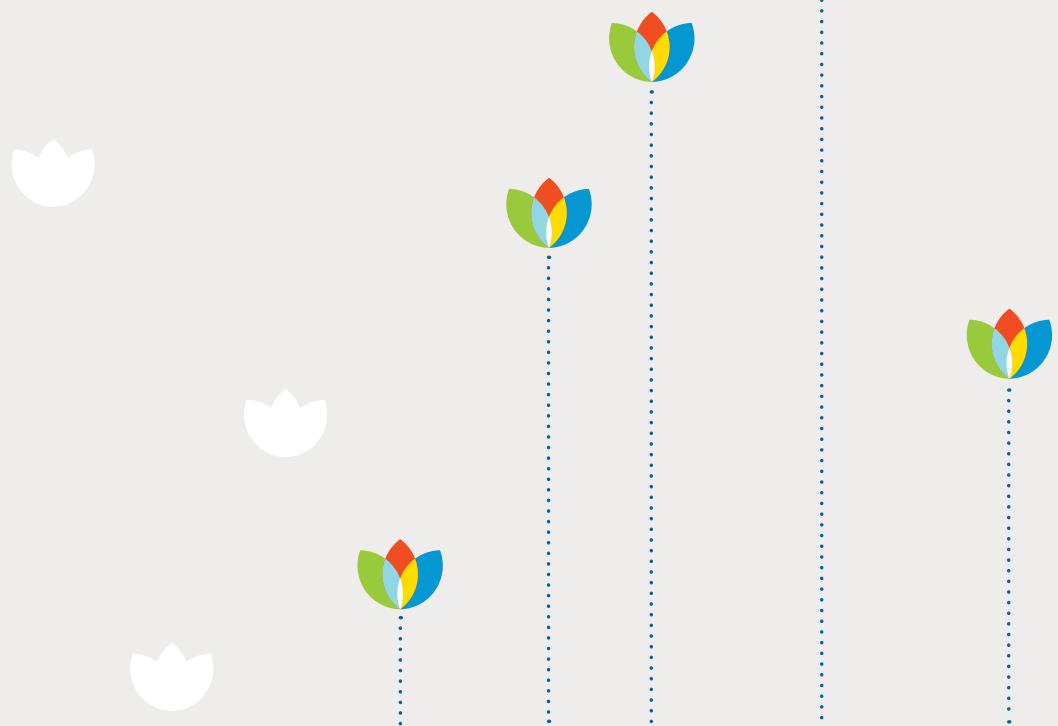
(...) Ce n'est pas une tâche facile. Le travail de la MiRe ne consiste pas seulement à élaborer des propositions de qualité qui puissent mobiliser les chercheurs. Il est au moins aussi important que ces propositions ne fassent pas double emploi avec ce qui se fait par ailleurs. Le problème le plus aigu que rencontre l'organisation de la recherche n'est pas tant qu'existent des lacunes dans le savoir, mais aussi des doublons, et que de nombreux travaux ne sont pas inscrits dans une mémoire collective. D'où la question de la valorisation et de la diffusion de la recherche, plus facile à énoncer qu'à résoudre. D'où aussi la vigilance nécessaire lorsqu'il s'agit de proposer un programme. La MiRe joue

pleinement son rôle lorsqu'elle permet de faire ce qui n'a pas été fait et ne se ferait pas sans elle. Par exemple, il existe aujourd'hui de nombreuses recherches faites ou en cours sur la précarisation du travail. Comment procéder pour qu'une proposition sur ce thème ne redouble pas ce qui existe déjà? Répondre à cette question exige d'abord une bonne connaissance de l'état du savoir et des orientations du milieu de recherche. Mais il faut aussi repérer les failles des travaux en cours et dégager des convergences et des oppositions implicites dans les problématiques pour les amener à se confronter. La MiRe a ainsi animé un groupe de réflexion sur les coûts non comptabilisés des politiques de flexibilité de l'emploi et sur leurs effets sur l'identité, la sociabilité et la santé des travailleurs. Il réunit régulièrement des chercheurs et des praticiens impliqués dans le traitement de ces questions. Leur confrontation devrait permettre de dégager les points sensibles des relations entre la dégradation des formes de l'emploi, du travail et de la protection sociale et la fragilisation du lien social. Ce balisage à plusieurs voix d'un problème fréquemment nommé mais rarement traité avec rigueur devrait déboucher sur un appel d'offres dont on peut espérer qu'il proposera un questionnement précis et circonstancié sur les zones d'ombres de la recherche. J'ai pris cet exemple parmi d'autres parce qu'il m'intéresse personnellement. Mais il illustre assez bien ce rôle de « passeur »

que la MiRe tente de jouer en retravaillant la forme classique de la demande administrative. Il justifie aussi l'existence d'un conseil de la recherche dont le rôle ne se réduirait pas à exercer un parrainage à distance. Ses membres – avec leurs propres limites, et d'abord celles de leur emploi du temps – peuvent y exercer une part de leur propre responsabilité de chercheurs, qui consiste aussi à s'interroger sur la relation entre ce qu'ils font et l'utilité sociale de leur production. Les idées sont belles et la recherche désintéressée respectable. Mais aussi Durkheim, qui n'avait pourtant rien d'un activiste, a dit quelque part que la sociologie ne vaudrait pas une heure de peine si elle ne servait pas, en même temps qu'à comprendre le monde, à aider les hommes à mieux y vivre. ●







Regards croisés  
sur la MiRe

# La MiRe en ses premières années

**Michel CHAUVIÈRE. Directeur de recherche émérite au CNRS, Cersa, université Paris-2.  
Chargé de mission à la MiRe entre 1982 et 1986.**

Quarante années sont passées et, pour moi, la MiRe des débuts (avec son acronyme signifiant alors mission interministérielle recherche expérimentation) reste associée à un moment historique enthousiasmant et à un style, au sens le plus noble du terme.

En 1982, nous nous sentions pratiquement tous portés par les premières suites en matière de recherche scientifique de l'arrivée de l'union de la gauche (PS, PC, MRG). Jean-Pierre Chevènement, l'un des fondateurs du Centre d'études, de recherches et d'éducation socialiste (Ceres) au sein du PS, avait été nommé ministre de la Recherche, une grande innovation, et Lucien Brams y avait de nombreux liens. Dès 1981, le monde de la recherche avait connu des assises régionales suivies d'un colloque national Recherche et Technologie. Maurice Godelier, l'anthropologue dont Lucien Brams était déjà très proche, avait remis son rapport *Les sciences de l'homme et de la société en France* en 1982. De surcroît, entre 1981 et 1982, Nicole Questiaux, première femme conseiller d'État, proche du Ceres, avait été nommée ministre d'État, ministre de la Solidarité nationale.

**En 1982, nous nous sentions  
pratiquement tous portés  
par les premières suites en matière  
de recherche scientifique de l'arrivée  
de l'union de la gauche**

Cet exceptionnel alignement des planètes constituait une très bonne faitière pour la mission confiée à Lucien Brams et à Jean-Louis Moynot (impulsion, financements, protection) et la MiRe en a tiré le meilleur pendant ses premières années. J'ai le souvenir d'avoir participé, en février 1983, aux rencontres de Sophia-Antipolis, présidées par le ministre, pour débattre des résultats acquis depuis le colloque de janvier 1982, s'agissant notamment des rapports entre la recherche, le monde industriel et les institutions publiques, par exemple les ministères.

Le style, quant à lui, s'est très vite imposé dans deux directions principales et complémentaires : s'agissant des relations avec les autorités politico-administratives (entre faible coproduction chronique et tensions, voire interventions excessives) et s'agissant du mode de construction des problématiques en amont des appels d'offres (entre anticipations des sujets « juteux », comme disait parfois Lucien Brams, et participation à des sujets définis de façon plus extérieure, comme la psychiatrie ou le sida).

Au départ, nous n'étions que cinq dans la salle de réunion au 6<sup>e</sup> étage d'un immeuble rue Georges-Pitard dans le 15<sup>e</sup> arrondissement de Paris autour de Lucien Brams et Jean-Louis Moynot : Jacques Chaperon, médecin de santé publique, Bernard Doray, psychiatre des hôpitaux, Jean-Marc Rennes, sociologue, Jeanne Singer, sociologue au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et moi-même, également sociologue au CNRS. Un deuxième groupe arrivera en 1983. Il nous fallait concevoir la mission et s'organiser.

La division du travail entre les chargés de mission a d'abord couvert les nombreux grands domaines politiques et administratifs du moment (santé, psychiatrie, action sociale, protection sociale, travail, famille, personnes âgées, immigration, etc.) ce qui entraînait la nécessité de tisser rapidement des liens autant politiques que techniques avec les segments concernés. Le chef de la MiRe ayant, lui, naturellement les contacts les plus centraux, les plus politiques aussi, qu'il rencontrait seul ou accompagné par l'un ou l'autre d'entre nous (Jean-Marc Rennes le plus souvent). Il ne s'agissait pour personne de compétences exclusives. Je n'ai jamais été seul dans les domaines qui m'avaient été confiés : l'action sociale et la famille, parfois confondues à cette époque, et les relations avec les administrations éponymes. Le collectif que nous formions, avec lui, autorisait des partages d'expérience très enrichissants et d'indispensables ouvertures multidisciplinaires.

Heureusement, notre financement était assuré par le ministère de la Recherche, sans quoi la MiRe n'aurait sans doute jamais existé. Son utilisation, en interne, faisait l'objet d'un programme d'ensemble facilement visé par les cabinets politiques. Ce programme associait, de façon très globale, des faits d'actualité que nous nous proposions d'aborder de façon innovante et, quand elles existaient, des demandes émanant des administrations, parfois conçues comme des commandes. Il nous restait à traduire ces grandes orientations en axes de recherche problématisés dans les différents domaines couverts par la MiRe, puis à mettre en route, avec l'appui technique et la disponibilité de Lucien Brams, la procédure incitative : appels d'offres, comité scientifique *ad hoc*, sélection des réponses et suivi des travaux jusqu'à leur valorisation<sup>1</sup>.

Pour ma part, j'ai conçu et suivi, avec Didier Renard puis avec Éric Simonetti, deux appels d'offres, volontairement assez courts, intitulés de façon problématique « Fractures du social et modes de socialisation ». Le premier, en 1984, invitait à penser les rapports entre « changements économiques, liens sociaux, insertion des groupes et des individus », complété par dix inventaires et deux missions (122 projets reçus, 18 retenus). Le second, en 1985, invitait à analyser les « enjeux structurels dans le champ social » (54 projets reçus, 18 retenus). Cette politique résolument incitative et contractuelle était relativement ouverte, à condition que soient respectées les règles de l'art, à savoir, à tout le moins, une problématisation originale, de bonnes ressources théoriques et méthodologiques, et l'intention de faire progresser les connaissances et de valoriser les résultats. Les participations pouvaient provenir de chercheurs institutionnels (CNRS, Institut national de la santé et de la recherche médicale [Inserm], universités...), mais aussi de professionnels de terrain organisés pour cela.

Ce pari d'ouverture n'était pas toujours bien compris et encore moins soutenu par certaines administrations centrales. Ainsi, la Direction de l'action sociale (DAS) de l'époque, que je rencontrais souvent, n'a guère favorisé la pratique de la recherche dans les diplômes supérieurs de travail social ni non plus dans les Instituts régionaux de formation au travail social, de statut associatif (IRFTS), alors que c'était l'un des objectifs définis depuis 1975. Il était notamment difficile de faire comprendre ce que nécessite un développement de la recherche scientifique dans le champ social et les centres de formation, et plus difficile encore de convaincre les fonctionnaires de la DAS d'y consacrer des moyens, pour éviter un développement de type bureau d'études, où les contrats obtenus servent souvent à financer les salaires. Si bien que sans impulsion politique, malgré nos efforts, ce secteur est longtemps resté à la traîne, comme si les professionnels du travail social opérant au plus près des zones de problèmes étaient interdits de recherche. ●●●

1. Chauvière, M. (2005). L'enracinement de la recherche au ministère des Affaires sociales. Dans *L'État à l'épreuve des Sciences sociales*. Paris, France : La Découverte, coll. Recherches, pp. 143-176. Bezes, P. (2005). Entretien avec Lucien Brams. Dans *L'État à l'épreuve des Sciences sociales*. Paris, France : La Découverte, coll. Recherches, pp. 216-226.

## L'évaluation des politiques publiques était alors peu présente dans la culture française et même considérée comme un ovni dans le paysage de la recherche scientifique

2. La cinquième édition, 1995-1996, fait retour à la MiRe, réalisée en collaboration avec Jean-Noël Chopart, chargé de mission, elle est préfacée par Marianne Berthod-Wurmser.

3. Université de Caen (Didier Le Gall, Claude Martin, Marc-Henry Soulet).

Assez tôt au cours des années 1980, la question de l'évaluation s'est invitée. Ainsi, entre janvier et octobre 1985, au nom de la MiRe, j'ai participé avec d'autres à des réunions de travail au Commissariat général du Plan, consacrées à la « méthodologie de l'évaluation des effets sociaux des politiques sociales transversales ». L'évaluation des politiques publiques était alors peu présente dans la culture française et même considérée comme un ovni dans le paysage de la recherche scientifique. La question se posait en effet : quel crédit donner à cette vague de plus en plus injonctive et désormais relayée par différents ministres ou secrétaires d'État ?

Dans le domaine que je couvrais, la MiRe a effectivement été confrontée à une commande de ce type émanant du secrétariat d'État à la Famille. Il s'agissait, dès 1983, d'évaluer l'impact des opérations anti-été chaud, destinées à des interventions concertées dans les quartiers qu'on ne qualifiait pas encore de « quartiers perdus de la République ». Face à cette demande, combinant évaluation et communication politique, nous avons répondu positivement, mais à la façon de la recherche, en mobilisant cinq équipes de chercheurs sur cinq sites durant trois années pour déboucher sur un ouvrage de synthèse, en dépit de quelques réactions négatives, voire même comminatoires, de certains conseillers techniques. Finalement, la secrétaire d'État n'a pas utilisé ces résultats. Affaire classée donc, ce qui sera sans suites dommageables pour la MiRe, d'autant que rapidement la secrétaire d'État concernée fut appelée à une autre responsabilité. Il en est simplement resté un livre que préface Jean-Pierre Rosenczweig, magistrat, alors conseiller technique, et que j'introduis pour justifier une telle recherche longitudinale. C'était aussi cela que permettait la MiRe.

Lorsque j'ai décidé de quitter la MiRe, en juillet 1986, au moment de la première cohabitation, à l'instigation conjointe de Maurice Godelier alors directeur des SHS au CNRS et de Lucien Brams, j'ai été à mon tour chargé d'une mission d'état des lieux de la recherche sur l'action sociale et le travail social en France. Le CNRS m'ayant mis à disposition plus de quatre ans, il était normal que je rende compte des résultats de mon travail en termes de développement de la culture et de la politique de recherche. Après une enquête France entière, j'ai publié mon bilan aux éditions du CNRS *La recherche en quête du social. Enjeux et perspectives*, préfacé par Lucien Brams. Par la suite, j'ai pu faire exister entre 1987 et 1998<sup>2</sup> un *Annuaire de la recherche sur le social*, associant la MiRe, les instituts de sciences humaines et sociales du CNRS, le Centre d'études, de documentation, d'information et d'action sociales au Musée social, le Groupe d'analyse du social et de la sociabilité de Robert Castel, le Centre de recherches interdisciplinaires de Vaucluse que je dirigeais, ainsi que le Centre de recherche sur le travail social<sup>3</sup>.

Je n'ai, à vrai dire, qu'un seul vrai regret. Nous étions alors à l'heure de la décentralisation. Entre 1982 et 1986, elle avait fortement transféré un certain nombre de compétences sociales (on disait curieusement « blocs de compétence ») aux collectivités locales, spécialement aux départements. Nous aurions dû travailler à chaud sur cette grande réforme structurelle, ses origines, ses controverses, ses choix, la communication publique, la réception dans les territoires, les réorganisations, les métiers dédiés, etc.

Merci à la MiRe et tout spécialement à Lucien Brams. ●

# La MiRe : un lieu de rencontre de la psychiatrie, de la psychanalyse et des sciences sociales

**Jean-Marc RENNES. Sociologue. Chargé de mission à la MiRe de 1982 à 1992.**

J e suis arrivé à la MiRe en 1982, après plusieurs années passées en tant que sociologue au service Aménagement et urbanisme de la ville de Vitry-sur-Seine.

Dans mes deux dernières années vitryotes, j'avais eu le plaisir d'être associé à une recherche pilotée par Jacques Maître, chercheur CNRS à l'unité 158 de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) « Savoie et pratiques dans le champ médical : histoire, sociologie, psychanalyse ». Cette recherche portait sur les processus de « médicalisation et démedicalisation de la demande sociale » avec comme terrain d'étude le Centre médico-psychopédagogique de Vitry-sur-Seine, les très nombreux enfants et familles qui le fréquentaient, les enseignants avec lesquels il était en relation et l'équipe pluridisciplinaire qui y travaillait.

Lors de mes nombreux échanges avec Jacques Maître, je lui avais fait part de mon grand désir de changer d'univers professionnel... Il m'a un jour parlé de la toute jeune existence de la MiRe et du souhait de Lucien Brams d'avoir dans son équipe une personne possédant une bonne expérience des collectivités territoriales. Lucien Brams et Jacques Maître étaient de la même génération et se connaissaient depuis longtemps. Jacques Maître a été par la suite très présent dans les champs thématiques de la santé et de la psychanalyse.

J'ai été intégré à la MiRe sur un poste CNRS de technicien, puis d'ingénieur d'étude et suis devenu assez vite une sorte d'assistant/secrétaire de Lucien, l'accompagnant dans quantité de rendez-vous et de réunions. J'étais également souvent sa « plume » (pour l'anecdote, il m'avait délégué sa signature, au demeurant fort facile à imiter (même quarante ans plus tard...). J'ai feuilleté un agenda de cette période des débuts de la MiRe et je reste étonné par la facilité que l'on avait à contacter les cabinets et les administrations ministérielles et à avoir des réponses à nos questions...

Peu après ma prise de fonction, est arrivé le psychiatre hospitalier (et anthropologue) Bernard Doray (que je connaissais bien), avec lequel nous avons formé un binôme, jusqu'en 1993, dans les domaines de la psychiatrie, de la santé mentale et de la psychanalyse. Bernard Doray écrit qu'en juin 1981, en tant que responsable du Syndicat de la psychiatrie, il avait « osé s'inviter » dans la commission des maladies mentales pour dire à la dizaine de « psychiatres universitaires » qui la composaient qu'il ne serait pas malvenu d'élargir les travaux de la susdite commission aux autres personnels et en particulier au corps infirmier. Ceci fut pris de haut, mais n'empêcha pas la constitution, quelques mois plus tard,

●●●

1. Doray, B., Rennes, J.-M. (dir.) (1993). *Regards sur la folie, investigations croisées des sciences de l'homme et de la société*. Paris, France : L'Harmattan.
2. Bertrand, M., Doray, B. (1989). *Psychanalyse et sciences sociales*. Paris, France : La Découverte.
3. Les actes de ce colloque, *Métaphore paternelle et fonctions du père : l'interdit, la filiation, la transmission*, ont été publiés en 1989 chez Denoël dans la collection L'Espace analytique, sous la direction de Patrick Guyomard, avant-propos d'Anne Muxel et Jean-Marc Rennes, préface de Marc Augé, postface de Michèle Bertrand et Bernard Doray intitulée... « Psychanalyse et sciences sociales ».

d'une commission bien différente, ouverte à la diversité des courants de pensée, des disciplines et des métiers du soin psychique, dans un monde de la psychiatrie encore majoritairement stagnant dans les logiques asilaires et les suffisances académiques. Ce fut la commission « Demay » qui, en juillet 1982, rendit son rapport demandé par le ministre Jacques Ralite.

Le premier objectif que nous avons, Bernard Doray, Lucien Brams et moi-même, était de faire venir des chercheurs en sciences sociales sur les terrains pratiques de la psychiatrie, démarche qui prit la forme, en 1984, d'un appel d'offres appelé « Pratique en santé mentale » largement diffusé et qui permit le financement de 27 projets d'équipe et la constitution d'un premier milieu, soutenu par des journées d'étude où la dimension internationale était bien présente (contacts, missions, colloques, Espagne, Italie, Grèce, Roumanie, Québec). Parallèlement, ont été mises en place des opérations « d'inventaire et bilan critique ». La première fut une contribution à l'inventaire de la psychiatrie déségrégative menée par le sociologue Robert Castel (très présent à la MiRe) et les psychiatres Claude Louzoun et Stélios Stylianidis dans le cadre de l'association Le Cheval Bleu, et qui fit l'objet d'une publication à la Documentation française.

C'est donc sur la base de la mobilisation d'une quarantaine d'équipes de recherche qui ont répondu aux diverses sollicitations de la MiRe (dont plus d'un quart concernait directement la question du travail) que nous avons pu organiser des journées de la recherche en santé mentale, internationales, gratuites, libres de la présence de l'industrie pharmaceutique, et ouvertes par un discours sur l'éthique du psychanalyste Serge Leclaire. Le travail d'inventaire de la psychiatrie déségrégative ci-dessus ne correspondait pas à une commande ministérielle particulière, mais était l'un des vœux formulés à Lucien Brams par Bernard Doray lors de sa venue à la MiRe. Une partie de ce document copieux intitulé *Santé mentale et travail* a été rédigé sous la responsabilité du psychiatre Paul Brétécher, et les actes de ces journées ont été publiés dans un ouvrage<sup>1</sup>.

S'agissant de la place spécifique de la psychanalyse dans les thématiques de la MiRe, il était question de construire un grand champ pluridisciplinaire d'interfaces et de rencontres qui permettrait d'élargir l'ouverture de la clinique psychanalytique aux logiques du social, notamment autour de la question du travail. Ce volet a donné lieu à un ouvrage<sup>2</sup> réalisé à partir d'une enquête auprès des chercheurs en sciences sociales qui se nourrissaient de la pensée psychanalytique et des analystes qui portaient leur intérêt vers ce que Gérard Mendel, sociopsychanalyste et anthropologue, appelait « le Socius ».

En mai 1987 s'est tenu, à la maison de l'Europe, après une longue préparation, à l'initiative conjointe du CNRS et de la MiRe et avec un fort soutien d'Yves Duroux, notre interlocuteur en matière de sciences sociales au ministère de la Recherche, un colloque<sup>3</sup> intitulé « Rencontres avec la psychanalyse : les fonctions du père ». Cet événement institutionnalisait ainsi une première grande « rencontre » entre des analystes et des chercheurs sur la base d'un thème commun, celui du père. Ce colloque a réuni des chercheurs de différentes disciplines : anthropologie (en nombre !), sociologie, histoire, sciences juridiques, philosophie, littérature, économie et psychanalyse de différents courants. L'initiative de ce colloque était partie du constat d'un décalage réel entre l'importante présence de la psychanalyse (à travers des références théoriques et méthodologiques) dans de nombreux travaux des sciences de l'homme et de la société et la faiblesse de la reconnaissance de cette place par les grandes institutions de recherche (universités, Institut national de la statistique et des études économiques [Insee] et Inserm). Sept thèmes ont fait l'objet de communications et de débats : 1/Le père dans la doctrine freudienne ; 2/Parenté, filiation, transmission ; 3/L'interdit ; 4/La loi et les lois ; 5/Lien social, autorité, métaphore paternelle ; 6/Quand le père est absent ; 7/Dieux, mythes et religions.

Un deuxième vœu de Bernard Doray était de donner une « suite » au colloque sur l'inconscient qui s'était tenu à Tbilissi, en 1979, en pleine stagnation brejnevienne, et qui laissait augurer, après des décennies d'interdiction, d'un petit espoir de retour de la psychanalyse en URSS. L'initiateur en avait été, dès 1975, Serge Tsouladzé, psychologue géorgien qui avait fait des études à Paris. Il avait autour de lui des libéraux géorgiens, opposés à la psychiatrie répressive et désireux d'établir des liens avec la psychanalyse en Occident. Serge Tsouladzé meurt avant la réalisation de son projet et le relais est pris par le psychiatre Léon Chertok pour la France, et par le professeur Philippe Bassine, auteur de l'ouvrage *Problème de l'inconscient, pour l'URSS*. En réalité, le déroulement du colloque de Tbilissi s'est révélé chaotique, la participation de psychanalystes étant critiquée par une bonne partie de la presse française, car perçue comme une caution apportée à la psychiatrie répressive, ce qui a entraîné le retrait de beaucoup d'entre eux. D'autres y ont finalement participé, mais n'ont pas toujours réalisé ce qui était attendu d'eux... De fait, cette rencontre n'a pu que très peu contribuer à une meilleure reconnaissance de la psychanalyse et il a fallu attendre les années de la Pérestroïka pour qu'une réelle ouverture soit possible.

La « suite » a pris la forme d'un large colloque franco-russe intitulé « *Psychanalyse et Sciences sociales*<sup>4</sup> », tenu à Moscou du 30 mars au 3 avril 1992 (avec le soutien du ministère de la Recherche et de la Technologie et de celui des Affaires étrangères). Ce fut l'aboutissement de plusieurs années de préparation dans laquelle se sont beaucoup investis, outre Bernard Doray et moi-même, Lucien Brams, Yves Durox du ministère de la Recherche, Patrick Guyomard, Claudio Ingerflöm, historien spécialiste de la Russie et Natalia Avtonomova, philosophe russe, traductrice de Michel Foucault, de Jacques Lacan et du dictionnaire Laplanche et Pontalis, invitée à Paris par la Maison des sciences de l'homme. Une délégation scientifique russe conduite par Viatcheslav Stiopin, de l'Académie des sciences, est venue à Paris et a été reçue par le ministre de la Recherche Hubert Curien, convaincu de l'intérêt de cette coopération franco-russe. Elle avait

été précédée d'une mission française à Moscou sous la houlette toujours bienveillante de Lucien Brams.

Au programme, sept thématiques sous forme « d'ateliers » ont été retenues : l'argent : dons, échanges matériels et symboliques ; le sens du travail, les motivations, les conflictualités ; les normes, le droit, les déviances, les dynamiques sociales ; histoire et amnésie ; la transmission des valeurs et les processus de socialisation ; psychanalyse et théorie de la connaissance ; l'évolution des mentalités et crise des civilisations.

Ce projet a suscité un grand intérêt (et sans doute beaucoup de curiosité) chez nombre de chercheurs représentatifs de la diversité des sciences sociales et de psychanalystes de différents courants. Une cinquantaine d'entre eux ont présenté une communication et ont eu une participation active aux différents ateliers. Par ailleurs, côté français se sont également inscrites une quarantaine de personnes très motivées par cette rencontre pluridisciplinaire...

Côté russe, les communicants ont été un peu moins nombreux et avec une composition disciplinaire différente de celle de la délégation française (moins de chercheurs en histoire, sociologie, sciences juridiques, anthropologie et plus en philosophie, en psychologie). L'auditoire nombreux, était bien sûr très largement russe.

Les travaux du colloque se sont déroulés dans un lieu qui, m'a-t-il été dit, avait été l'école internationale du Komintern, devenu depuis peu Institut de management... ●

4. Les interventions françaises ont été publiées dans un ouvrage : Doray, B., Rennes, J.-M. (dir.) (1995). *Carrefours sciences sociales et psychanalyse : le moment moscovite*. Paris, France : L'Harmattan, 449 pages.

# La MiRe des origines : une aération pour la recherche en santé mentale

**Marcel JAEGER. Professeur émérite du Conservatoire national des arts et métiers.  
Collaborateur externe de la MiRe de 1984 à 2001.**

1. Herzlich, C. (1969).  
*Santé et maladie,  
analyse d'une repré-  
sentation sociale.*

Paris, France :  
éditions de l'EHESS.

2. Bastide, R. (1965).

*Sociologie des  
maladies mentales.*

Paris, France :  
Flammarion.

Dès sa création, en 1982, la MiRe a donné une impulsion originale à la sociologie de la santé mentale. Elle a offert une chance inespérée à de jeunes chercheurs engagés et atypiques : indépendants, ni rattachés à des laboratoires, ni inscrits statutairement dans un espace académique. En ce sens, la création de la MiRe a été une bouffée d'oxygène, car elle élargissait le périmètre de la recherche à de nouveaux objets, avec de nouveaux acteurs et instaurait, de manière inédite, des corrélations entre les sciences sociales et l'élaboration de nouvelles politiques publiques.

## L'émergence de recherches sociologiques appliqués à la psychiatrie

À cette époque, peu de sociologues s'intéressaient à la psychiatrie, tandis que nombre de psychiatres se tournaient, eux, vers les questions sociales. L'heure était jusque-là plutôt à l'approfondissement d'analyses épidémiologiques sous l'angle d'un recensement de déterminants de santé ou sous celui de la consolidation d'un discours critique.

**Pour la première fois, la psychiatrie  
était étudiée via le fonctionnement  
de ses institutions**

Parmi les exceptions, un ouvrage retenait l'attention parce qu'il annonçait un nouveau croisement entre l'approche monographique et la prise en compte de bouleversements institutionnels : *L'introduction du changement à l'hôpital psychiatrique*, de Jean-Olivier Majastre (Maspero, 1972). Cet opus décrivait les effets des transformations introduites dans l'hôpital de Saint-Egrève (Isère) à partir de 1963. Ce même établissement fera l'objet, en 1984, d'une recherche dans le cadre de la MiRe. Pour la première fois, la psychiatrie était étudiée via le fonctionnement de ses institutions et non plus seulement à travers l'histoire (Michel Foucault, Robert Castel), la question des représentations sociales (Claudine Herzlich<sup>1</sup>) ou par le prisme de la sociogenèse des maladies mentales (Roger Bastide<sup>2</sup>).

## Des sociologues atypiques

Il se trouve que j'avais, après ma thèse de sociologie (1979), obtenu le diplôme d'infirmier de secteur psychiatrique (1982) et que je continuais de collaborer, après mon départ de l'hôpital L'Eau vive, cette fois comme sociologue à l'association de santé mentale du 13<sup>e</sup> arrondissement de Paris. C'est avec cette association que j'ai réalisé une première recherche pour la MiRe, consacrée à la formule du placement familial psychothérapeutique pour des « malades mentaux » adultes. Le rapport a été rendu en 1986 et sa synthèse a été reprise dans un ouvrage collectif dirigé par Bernard Doray et Jean-Marc Rennes, *Regards sur la folie* (L'Harmattan, 1993).

Cette recherche illustre un des aspects de l'activité de la MiRe : répondre à des interrogations à la fois scientifiques et politiques, dans un contexte d'expérimentations de formules alternatives à l'hospitalisation psychiatrique. Avec le recul, ce type de recherche montrait une volonté de mieux faire connaître des pratiques innovantes ou tout simplement inhabituelles, dans le même esprit que le projet de valorisation de la « littérature grise », porté également par la MiRe<sup>3</sup>. Par contre, l'expression des personnes et les droits des usagers n'étaient pas encore à l'ordre du jour. La notion de recherche participative ou collaborative au sens où nous l'entendons aujourd'hui, donc au-delà de la coopération avec des professionnels au titre d'une recherche-action, n'était pas présente dans l'éventail des possibilités de la recherche.

Dans un second temps, au moment où Robert Castel préside un comité scientifique de la MiRe pour élaborer un appel à projets relatif à la santé mentale, trois sociologues se rencontrent. Ils venaient de soutenir leur thèse et cherchaient, outre une reconnaissance professionnelle de leur statut de sociologues, de nouvelles pistes en dehors de la sociologie déterministe des maladies mentales et hors des emprises idéologiques post-soixante-huitardes.

Nous nous retrouvons donc avec Madeleine Monceau et Jean-Pierre Castelain pour créer, en 1984, une association de sociologues qui partageaient la rare particularité de travailler en hôpital psychiatrique, l'Association de recherches sociologiques et anthropologiques appliquées à la psychiatrie (Arsaap). Madeleine Monceau avait conduit un essai d'évaluation du mode de prise en charge extra-hospitalière des patients adultes d'un secteur psychiatrique, suivi d'une collaboration avec le département de sociologie de Berkeley sur le processus d'entrée en psychiatrie. Elle était officiellement assistante sociale détachée par la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales sur un poste de sociologue à mi-temps à l'hôpital de Saint-Egrève. Jean-Pierre Castelain était sociologue, mais affecté au service de formation continue du Centre psychiatrique Pierre-Janet

du Havre ; sa thèse portait sur l'alcoolisme et la santé mentale des dockers.

Cette association réalisera trois recherches pour la MiRe. La première était en lien avec l'expérimentation du budget global pour les établissements de psychiatrie sur quatre sites, dont Saint-Egrève. Ce projet, lancé en 1984, par Jean-François Bauduret, qui travaillait à l'époque au bureau de la psychiatrie au ministère, est à l'origine de notre rapport *Les conditions de reconversion des personnels psychiatriques à l'hôpital de Saint-Egrève* rendu en 1987.

### La MiRe, un lieu de débats intellectuels

Madeleine Monceau avait soutenu sa thèse de doctorat sous la direction de Robert Castel en 1981. De mon côté, j'avais développé, dans ma thèse, *Les difficultés d'élaboration d'une politique de la santé mentale cohérente en France*, une analyse critique de l'ouvrage de Robert Castel, *L'ordre psychiatrique* (éditions de Minuit, 1977). L'écart d'analyse a fait l'objet de débats après la publication de ma thèse sous le titre *Le désordre psychiatrique* (Payot, 1981).

Cet écart n'a eu aucun impact sur la composition du comité scientifique présidé par Robert Castel et auquel nous avons participé avec Madeleine Monceau, ainsi que sur la sélection des projets de recherche. Ce n'est pas seulement une anecdote, mais le témoignage d'un esprit d'ouverture très partagé à la MiRe. D'autant que les écarts d'analyse correspondent à des lignes de fractures théoriques qui traversent la sociologie et qui ne font pas que se juxtaposer. ●●●

3. Il s'agissait d'un projet visant à rassembler et à valoriser des textes autres que des publications (des notes, brochures, tracts, etc.) permettant de comprendre le fonctionnement au quotidien des institutions psychiatriques.

4. Swain, G. (1977). *Le sujet de la folie*. Paris, France : Privat. Rééd. Fayard (1997).  
 Gauchet, M., Swain, G. (1980). *La pratique de l'esprit humain*. Paris, France : Gallimard.

En l'occurrence, en se plaçant dans une position critique vis-à-vis de Michel Foucault, Marcel Gauchet et Gladys Swain<sup>4</sup> – avec qui une des recherches a été réalisée par l'Arsaap pour la MiRe –, ont adopté une approche historique et philosophique qui impliquait une divergence profonde dans la façon de mettre en avant, soit la continuité de logiques d'exclusion fondées sur une entreprise d'orthopédie sociale, de disciplinarisation des consciences, de pacification des classes dangereuses, d'assujettissement des individus... et *in fine* sur l'infrastructure économique « déterminante en dernière instance », soit les ruptures politiques, à portée anthropologique, pour des philosophes et sociologues comme Cornelius Castoriadis, Claude Lefort, Edgar Morin, Gilles Lipovetsky, Marcel Gauchet...

#### Mais un grand absent : « l'usager »

Un autre décalage avec la période actuelle mérite d'être relevé à travers l'exemple de la recherche sur les modalités réelles de prescription et d'administration des médicaments psychotropes en institution menée avec Gladys Swain (1990). L'équipe avait construit trois questionnaires : un pour les médecins prescripteurs, un pour les pharmaciens préparateurs et un pour les infirmiers distributeurs. Un quatrième questionnaire avait été envisagé à destination des patients, mais il a été abandonné au motif que la parole des malades n'aurait pas été crédible, aurait été perturbée par des délires... Nous étions très loin encore de l'idée d'une recherche participative.

Une dizaine d'années plus tard, en 2001, un contrat de définition a été demandé pour avancer sur la question de la participation, de l'*empowerment*, du développement du pouvoir d'agir. L'Arsaap a proposé un projet de recherche sur La contribution des usagers à la politique de santé mentale qui ne sera finalement pas retenu par la MiRe.

Entretemps, l'Arsaap avait bifurqué vers d'autres espaces : la commission nationale d'évaluation du revenu minima d'insertion (RMI) après une recherche pour la MiRe sur La gestion des situations d'exclusion de l'emploi (1990) et sur les « choix de carrière » des personnes en difficulté, à la croisée des dispositifs d'insertion et des dispositifs du handicap (1992), puis le ministère de la Justice pour une recherche importante sur La consommation des médicaments en prison (1994), avec Pascale Chevry et Bruno Gravier.

Les trois sociologues du départ ont poursuivi des parcours séparés, mais toujours alimentés par les années MiRe, avec des implications plus directement opérationnelles, notamment pour ce qui me concerne, à la Mission nationale d'appui à la psychiatrie.

La page MiRe s'est doublement tournée : dans la réponse aux appels à projets de recherche et dans l'attention nouvelle portée aux personnes, qu'on les appelle patients, usagers, personnes accompagnées..., dans le contexte de l'évolution législative marquée par les lois du 2 janvier (rénovation de l'action sociale et médico-sociale) et du 4 mars 2002 (droit des malades et qualité du système de santé).

Ce dernier point est aussi l'occasion de rappeler l'importance historique de la MiRe dans la préoccupation du dépassement des clivages entre « le sanitaire et le social », car l'originalité de la MiRe a été de se placer à l'intersection de ces deux mondes. ●

# Des deux côtés du miroir : les apprentissages d'un passeur entre sciences sociales et administration

**Claude MARTIN. Directeur de recherche CNRS, EHESP, directeur scientifique  
du Programme prioritaire de recherche sur l'autonomie. Chargé de mission à la MiRe de 1989 à 1991.**

Fêter un quarantième anniversaire incite à penser en termes de génération. Ma modeste expérience de la MiRe à la toute fin des années 1980 (janvier 1989 à juin 1991) corrobore le sentiment d'avoir été témoin d'une transition ou d'un changement de configuration dans le dialogue entre recherche en sciences sociales et administration, voire plus largement entre sciences et société. La création de la MiRe semble en effet être le fruit d'un double agencement : une configuration politique et institutionnelle, d'une part, et un marqueur générationnel, d'autre part. En attestent les témoignages des autres personnes passées par la MiRe – dont certains sont contenus dans ce livret – qui distinguent les différentes vies de la MiRe et, notamment, la liberté de la phase expérimentale ou « instituante » des dix premières années.

Mais plutôt que de chercher à distinguer des générations et des étapes dans la vie de la MiRe selon les configurations politiques et institutionnelles, j'aimerais insister sur les continuités dans ce mouvement qui associe les scientifiques à la compréhension des problèmes de la Nation. Je pense notamment au maintien de ce dialogue incessant entre recherche en sciences sociales et administration, du fait à la fois du rôle de certains acteurs qui ont joué la fonction de « passeur », mais aussi

de l'enracinement de pratiques et d'instruments qui se sont, d'une manière ou d'une autre, maintenus dans le paysage. J'évoquerai donc rapidement quelques-uns de ces invariants qui ont traversé les époques et les dispositifs à la lumière de deux de mes expériences : celle de mon passage à la MiRe (j'avais alors une petite trentaine d'années) et celle que je vis aujourd'hui à la veille de mon départ à la retraite avec le pilotage d'un Programme prioritaire de recherche du troisième Plan d'investissement d'avenir : le PPR autonomie (vieillesse et situations de handicap).

## La fenêtre d'opportunité du début des années 1980

Dans leur précieux ouvrage collectif sur la fonction recherche dans les administrations, Philippe Bezes, Michel Chauvière, Jacques Chevallier, Nicole de Montricher et Frédéric Ocqueteau<sup>1</sup> (2005) évoquent « un new deal de la relation administration-recherche, entre autonomie et engagement » pour qualifier cette configuration du début des années 1980 qui a vu se déployer le dispositif de la MiRe (appelée à l'époque « Mission interministérielle recherche expérimentation ») entre ministère de la Recherche et ministère de la Solidarité nationale. Bien sûr, ce « new deal » s'appuie sur les acquis du modèle

<sup>1</sup> Bezes, P., Chauvière, M., Chevallier, J., de Montricher, N., Ocqueteau, F. (dir.) (2005), *L'État à l'épreuve des sciences sociales. La fonction recherche dans les administrations sous la V<sup>e</sup> République*. Paris, France : édition La Découverte.

## « Contre l'État, les sociologues », entendez « contre » au sens d'une lecture critique, et « tout contre »

2. Délégation générale à la recherche scientifique et technique.

3. Comité d'organisation des recherches appliquées sur le développement économique et sociale.

4. Il faut rappeler le grand nombre de « hors-statut » (8 000 à la veille de 1981) rémunérés sur contrats de recherche et d'études, principalement dans le champ de la recherche urbaine, d'où l'enjeu de leur intégration, mais aussi l'importance du maintien d'un volant de financement par la recherche contractuelle.

5. En particulier à partir de l'été 1976 lors du gouvernement de Raymond Barre.

antérieur d'institutionnalisation de la fonction recherche dans les dispositifs de politiques publiques, dont l'âge d'or remonte aux années 1960 et 1970 ; modèle qui avait permis un dialogue et une complicité intenses entre certains hauts fonctionnaires issus des grands corps de l'État et chercheurs en sciences sociales. C'est l'époque de la DGRST<sup>2</sup> et surtout, pour les sciences sociales, du CORDES<sup>3</sup> au sein du commissariat général du Plan (1966-1979), dont est issu le premier responsable de la MiRe, Lucien Brams (ex-DGRST et ex-CORDES). À propos de la recherche urbaine, Michel Amiot a proposé une belle formule pour se faire une idée de cette relation dialectique : « Contre l'État, les sociologues », entendez « contre » au sens d'une lecture critique, et « tout contre ». Le financement de la recherche contractuelle a clairement joué un rôle structurant à cette période, en sociologie et en économie principalement, mais a aussi provoqué l'accroissement du nombre des « hors-statut » dans certains de ces secteurs de recherche<sup>4</sup>.

Cette dialectique du rapprochement critique, de la bonne distance garantissant à la fois autonomie des manières de penser et engagement à traiter des problèmes de la cité (souvent qualifiés de « demande sociale »), trouve un second souffle dans les années 1980. Elle profite d'une conjoncture favorable à ce dialogue entre recherche et administration : en effet, après le déclin et la mise sous le boisseau, voire le mépris qu'ont manifesté à la toute fin des années 1970 le gouvernement<sup>5</sup> et l'administration pour les sciences sociales, est venu le temps de la préparation par la gauche d'une politique sectorielle de la recherche ambitieuse en vue

de la campagne présidentielle de 1981. La victoire de la gauche déclenche ce renouveau : création d'un grand ministère de la Recherche et de la Technologie confié à Jean-Pierre Chevènement, organisation des Assises de la recherche ; loi d'orientation et de programmation et remise du rapport de Maurice Godelier en 1982 faisant un « état des sciences sociales » et incitant à une recherche dans la cité, une « recherche impliquée », une recherche ouverte aux acteurs de la société civile. Ces impulsions et recommandations seront centrales pour la création de la MiRe, « une administration de mission » clairement soutenue par Maurice Godelier. Comme le souligne Florent Loiseau dans Bezes, *et al.* (2005), « le début des années 1980 constitue un "état de grâce" pour la gauche, mais aussi pour la recherche en sciences sociales » (p. 141).

### La position d'interface

Il ne fait pas de doute, rétrospectivement, qu'une étape majeure est alors franchie qui préfigure notre présent. En effet, il faut rappeler qu'au début des années 1980, la majeure partie des enseignants-chercheurs dans les universités n'avaient qu'un très faible investissement dans la recherche contractuelle, beaucoup se montrant réticents et souvent très critiques à l'égard de ces pratiques de recherche, perçues à la fois comme une aliénation de l'autonomie de la science, une instrumentalisation utilitariste, ou encore soupçonnées de s'apparenter à une logique marchande, une recherche « au service ». Seules quelques figures du monde académique ayant participé à la construction de domaines de spécialité (comme l'éducation, le travail, l'urbain et l'aménagement, le monde rural, par exemple), mais surtout une nouvelle génération d'aspirants chercheurs en quête de position dans cette période de pénurie de recrutement dans les universités, se sont investis dans ce secteur en pleine croissance de la recherche contractuelle et ont répondu présents aux sollicitations des dispositifs de recherche incitative. J'étais de ceux-là, dans un secteur où les travaux de recherche étaient encore rares et assez balbutiants, le secteur social, souvent adossés à des dispositifs de formations supérieures.

Avant d'être recruté par le regretté Lucien Brams fin 1988, en même temps que le regretté Jean-Noël Chopart et chaperonné par certains des premiers chargés de mission de la MiRe de l'époque (dont Michel Chauvière, Éric Simonetti, Didier Renard, Dominique Vuillaume), j'ai d'abord été chargé, au milieu des années 1980, d'éclaircir une « formule magique » très utilisée dans les milieux de la recherche sur les politiques sociales, l'action sociale, la santé : la « recherche-action ». Je me suis employé à dresser un bilan et un inventaire de ces pratiques, dont le rapport a été publié dans une nouvelle collection de la MiRe à la Documentation française en 1986<sup>6</sup>. L'objectif de Lucien Brams et de l'équipe de la MiRe était d'adopter une posture critique face à l'engouement et au flou que véhiculait la notion. Comme Brams le dit lui-même : « En définitive, on a mis du temps à liquider ce concept de recherche-action et d'expérimentation<sup>7</sup> », qui était encore utilisé dans l'énoncé de la mission : mission interministérielle recherche *expérimentation*. C'est bien l'objectif que je me suis assigné, et l'acronyme que j'ai utilisé pour évoquer ces pratiques de recherche (RAS pour recherche-action sociale) a pu laisser penser que je défendais simplement un abandon de la notion, là où il était surtout question de comprendre les enjeux sous-jacents et de pointer les apories de ces usages multiples, mais aussi les conditions d'un usage plus maîtrisé et respectueux d'une longue tradition issue des travaux de recherche de l'école de Chicago dans les années 1930 ou de Kurt Lewin dans les années 1950. Ce sont ces travaux qui ont sorti les chercheurs des laboratoires pour mener leurs investigations dans la cité, souvent en associant les parties prenantes à la production des savoirs les concernant.

Comme chargé de mission, j'ai ensuite contribué à construire, avec d'autres et en lien avec le secrétariat permanent du Plan urbain et la délégation au RMI, l'appel à projets sur la mise en œuvre et l'évaluation du RMI en 1990, qui constituait une attente forte pour l'administration. J'ai ensuite été chargé de travailler quelques autres notions clés pour penser l'articulation du social et du sanitaire, le *social support* ou soutien relationnel, d'où un nouveau rapport<sup>8</sup>.

## Ces travaux ont sorti les chercheurs des laboratoires pour mener leurs investigations dans la cité

Inutile de dire que j'ai beaucoup appris à l'époque sur ce que signifiait le travail d'interface entre les attentes de l'administration (la demande sociale) et les précautions de l'offre de recherche toujours soucieuse de produire librement ses angles d'analyse et de résister à toute forme de prescriptions ou de solutions prêtes à l'emploi. Accompagner Lucien Brams dans des réunions de cabinet était pour le novice que j'étais extrêmement instructif, tout autant que les échanges entre chargés de mission pour construire un texte d'appel à projets ou encore pour réfléchir aux conditions et modalités de la valorisation, activités de transfert aval des productions de la mission.

### Les ficelles du métier

Après plus de trente années d'exercice du métier de chercheur ordinaire au CNRS, j'avais conscience en acceptant, fin 2020, de prendre la direction d'un programme prioritaire de recherche (PPR) sur les questions que soulève l'autonomie (pour les populations qui avancent en âge ou sont confrontées à des situations de handicap), de reprendre quelques-uns des fils que j'avais tenté de tisser à la MiRe. Bien sûr, le contexte est différent, « les grandes batailles idéologiques se sont estompées<sup>9</sup> », les incertitudes sont plus grandes et les acronymes ont changé (PIA, PPR, PePR remplacent ATP et PIR et notamment PIRTEM<sup>10</sup> et autres programmes mobilisateurs). ●●●

6. Martin, C. (1986). *Les recherches-actions sociales. Miroir aux alouettes ou stratégie de qualification*. Paris, France : MiRe, La Documentation française, coll. Le point sur.
7. Entretien avec Bezes et Chauvière dans Bezes, et al., (2005) p. 220.
8. Martin, C. (1993). *Réseau relationnel et support social : des notions pertinentes pour penser l'articulation entre santé et social*. MiRe, rapport.
9. Comme le suggérait Claude Dubar dans Bezes, et al. (2005), p. 365, encore que...
10. Programmes d'investissement d'avenir ; Programmes prioritaires de recherche ; Programmes et équipements prioritaires de recherche ; Actions thématiques programmées ; Programme interdisciplinaire de recherche sur la technologie, le travail, l'emploi et les modes de vie.

11. Dans Bezes, et al., pp. 225-226. L'existence d'une commission interdisciplinaire dédiée à la gestion de la recherche (CID 50) au CNRS témoigne de ce souhait qu'un corps de chercheurs soit dédié à l'administration de la recherche. Le lien entre ce profil et l'activité classique de recherche fait partie des enjeux à relever pour les membres de cette section.

12. Durkheim, É. (1897). *De la division du travail social*. Paris, France : Les Presses universitaires de France, 8<sup>e</sup> édition (1967), coll. Bibliothèque de philosophie contemporaine « Préface de la première édition ».

Malgré les évolutions importantes qui ont suivi ma brève expérience d'administration de la recherche et, en particulier, la création de l'Agence nationale de la recherche (ANR) [dispositif qui existe dans la plupart des pays européens, voire au-delà] ou le développement des politiques incitatives lancées par la Commission européenne avec les différentes vagues du programme-cadre de recherche et développement technologique (PCRD), ce qu'il est question de résoudre me semble toujours de même nature : rapprocher la recherche des attentes et défis sociaux ; faciliter le dialogue entre usagers, citoyens, parties prenantes, décideurs, opérateurs de l'action publique et chercheurs ; contribuer à une meilleure compréhension de ce qui fait problème dans la vie sociale et s'inscrire dans une logique de résolution de ces problèmes ; nourrir la décision publique d'une réflexivité et d'un pluralisme nécessaires au processus de réforme ; rapprocher les apports des différents savoirs et méthodes et faciliter le dialogue interdisciplinaire ; garantir des procédures en ayant recours à des instruments bien stabilisés et expérimentés, produire des recherches finalisées, interdisciplinaires et fondées empiriquement, etc.

## Nourrir la décision publique d'une réflexivité et d'un pluralisme nécessaires au processus de réforme

Dans cette position de directeur de programme, j'ai retrouvé tous ces mots-clés, tous les apports de cette longue tradition de l'interface et le rôle de ceux qui ont accepté d'explorer les deux côtés du miroir : celui de la production de recherche et celui de la programmation de la recherche. Comme le préconisait Lucien Brams en 2005, « ce qui est fondamental, ce sont des gens entre deux, un pied dans un univers, un pied dans l'autre, des individus ou des collectifs. C'est une fonction qu'il me paraît vital d'assurer. J'irai jusqu'à dire qu'il faut les former. Il convient que nous ayons un corps de "passeurs". La fonction exige des regards croisés, c'est-à-dire une intimité des chercheurs avec le fonctionnement de l'appareil d'État et, inversement, chez les fonctionnaires, une appréhension des contraintes et des exigences des pratiques de recherche<sup>11</sup> ».

Mais n'est-ce pas, au fond, reprendre un des fondements mêmes du programme des sciences sociales, et de la sociologie en particulier ? Comme l'écrivait Émile Durkheim déjà en 1893 : « Nous estimerions que nos recherches ne méritent pas une heure de peine si elles ne devaient avoir qu'un intérêt spéculatif. Si nous séparons avec soin les problèmes théoriques des problèmes pratiques, ce n'est pas pour négliger ces derniers, c'est, au contraire, pour mieux les résoudre<sup>12</sup> ». ●

# Comparer les systèmes de protection sociale en Europe

**Bruno PALIER. Directeur de recherche CNRS en sciences politiques. Responsable d'un programme de comparaison des systèmes de protection sociale en Europe à la MiRe de 1993 à 2000.**

Entre 1993 et 2000, j'ai collaboré avec la Mission Recherche (MiRe) du ministère des Affaires sociales en tant que responsable d'un programme de comparaison des systèmes de protection sociale en Europe visant, d'une part, à mieux faire connaître les systèmes étrangers de protection sociale en France, ainsi que les grands courants de la littérature internationale sur les *Welfare States*, et, d'autre part, à rendre plus visible le système et les travaux français concernant la protection sociale à l'étranger. Quatre « rencontres » internationales (franco-britannique, franco-allemande, France-Europe du Sud, franco-nordique) furent organisées, et quatre ouvrages collectifs publiés et diffusés largement, en français et en anglais (et un en allemand). Dans ce cadre, j'ai en outre dirigé un glossaire de la protection sociale en français et en anglais.

Marianne Berthod-Wurmser, alors directrice de la MiRe, croyait fondamentalement dans l'utilité des sciences sociales pour éclairer le débat et la décision publics. C'est pourquoi, à la MiRe, elle s'est investie pleinement dans le financement de recherches nouvelles et utiles, et c'est pourquoi elle formait les chargés de mission à transmettre les résultats des recherches aux non-chercheurs, qu'ils soient décideurs, professionnels ou grand public. Nous étions des passeurs et elle était la première de ceux-là. En m'encourageant à organiser un programme de comparaisons internationales des systèmes de protection sociale de grande ambition, elle a ainsi contribué à rendre visible et audible le fait qu'il y a plusieurs façons de faire de la protection sociale, que l'on ne peut prétendre définir une seule alternative, et

que les recherches et décisions françaises gagneraient à s'inspirer des expériences menées à l'étranger. Ce programme ne fut pas facile à monter, et Marianne a toujours montré un fort engagement pour dépasser les filiosités et les enfermements français, les blocages politiques et financiers. Tenace, elle cherchait (et trouvait) toujours une solution. Ne se départissant jamais de sa bonne humeur, elle a constamment montré une forte curiosité pour découvrir les autres : humains, groupes, systèmes culturels et sociaux.

Grâce à tous ces efforts conjugués, la France ne pouvait plus être considérée comme un « cas à part », avec un système de protection sociale complexe et exceptionnel (incomparable dans l'esprit de beaucoup). Les comparaisons permettaient de comprendre les dynamiques sociales et politiques qui le caractérisaient : un système conservateur corporatiste qui sait bien protéger ceux qui ont un bon emploi, mais bien moins les plus précaires, les jeunes, les femmes seules avec enfant(s). En partie grâce à ces initiatives (mais pas seulement, bien évidemment), les recherches françaises sur la protection sociale ont été moins isolées et intégrées dans des réseaux et publications internationales. ●●●

**Marianne Berthod-Wurmser, alors directrice de la MiRe, croyait fondamentalement dans l'utilité des sciences sociales pour éclairer le débat et la décision publics**

## La France ne pouvait plus être considérée comme un « cas à part », avec un système de protection sociale complexe et exceptionnel

Ce travail de la MiRe a permis de construire plusieurs réseaux européens de recherche. C'est ainsi qu'avec Denis Bouget, professeur d'économie à Nantes que j'ai rencontré par le biais de la MiRe, nous avons mis en place, entre 1999 et 2004, un réseau d'action Cost européen (Cost : *European Cooperation in Science and Technology*) intitulé « Cost A15 » : *Reforming social protection systems in Europe: Comparing dynamics of transformation of social protection systems in the context of globalisation and European construction*, financé par l'Union européenne et portant sur les réformes des systèmes de protection sociale en Europe. Ce réseau rassemblait quelque 80 chercheurs européens venus de 20 pays différents. J'y animais le premier working group portant sur « *The linkages between globalization, european integration and social protection systems changes* ».

À la fin de cette action Cost, Denis Bouget et moi-même avons pris l'initiative d'élaborer un nouveau projet européen. En 2005, nous avons été sélectionnés par le 6<sup>e</sup> programme-cadre de recherche et développement de l'Union européenne pour mettre en place un « réseau d'excellence » intitulé RECWOWE (pour *Reconciling Work and Welfare in Europe*), qui a rassemblé 190 chercheurs venus de 30 institutions différentes de 17 pays européens. De nombreux chercheurs français se sont retrouvés de plus en plus impliqués dans des projets de recherche et les débats européens sur les réformes des systèmes de protection sociale.

On peut espérer que grâce à ces travaux initiés par la MiRe, non seulement les connaissances sur les systèmes de protection sociale étrangers ont progressé (et l'on trouve de plus en plus de références à ceux-ci dans le débat public lors des réformes menées en France), mais que nous avons aussi évolué dans la connaissance de notre propre système et des dynamiques induites par ces réformes grâce à ce détour par l'étranger qu'a permis la MiRe. ●



# Orchestrer l'interdisciplinarité pour l'analyse des inégalités : faire vivre la recherche et questionner l'action publique

**Christine LE CLAINCHE. Professeure des universités, université de Lille.**

**Chargée de mission à la MiRe de 1994 à 1998 et collaboratrice occasionnelle depuis.**

J'ai été chargée de mission à la MiRe de 1994 à 1998. Après mon départ pour rejoindre l'École normale supérieure de Cachan, où j'ai été nommée maîtresse de conférences en sciences économiques, en 1998, j'ai été amenée à prolonger mes collaborations avec la mission, nouvellement intégrée au sein de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES). C'est une des particularités de la MiRe, d'ailleurs, que d'avoir toujours gardé un lien avec les anciens chargés de mission, pour des collaborations ponctuelles ou plus durables.

## **Les séminaires de la MiRe de 1999 et 2000 : « Définir, mesurer et réduire les inégalités ». Une pluridisciplinarité revendiquée et des ponts établis avec la décision publique**

Cette contribution s'appuie sur les séminaires de la MiRe de 1999 et 2000, intitulés « Définir, mesurer et réduire les inégalités », et qui ont conduit à revendiquer une pluridisciplinarité pour établir des ponts avec la décision publique.

L'opportunité d'organiser de tels séminaires avait été actée à l'issue de discussions fructueuses avec Mireille Elbaum, alors sur le point de devenir la toute nouvelle directrice de la DREES et Marianne Berthod-Wurmser,

cheffe de la MiRe. L'idée était alors, conformément à la philosophie qui présidait au fonctionnement de la MiRe, de construire des ponts entre la recherche et la décision publique et ce, dans une perspective pluridisciplinaire. Ces ponts étaient déjà en partie établis sur cette thématique, par le Commissariat général du Plan, comme Mireille Elbaum l'a bien rappelé dans son introduction générale au premier ouvrage rédigé, issu de la tenue des séminaires.

Donner un nouvel élan à cette thématique pour pouvoir traduire de façon à la fois plus large, plus rapide et plus précise les résultats de la recherche dans les débats sur l'efficacité des politiques sociales était un des buts des séminaires. En effet, l'ambition de la DREES était de prendre une part prépondérante aux débats méthodologiques pour définir au mieux les principes de l'évaluation des politiques sociales. L'objectif était, notamment, de permettre la mesure de certaines inégalités dont le caractère multidimensionnel, cumulatif et transmissible de façon intergénérationnelle

●●●

complexifiait l'évaluation des politiques sociales et sanitaires. Des questions techniques ont pu être posées concernant la possibilité de cibler une inférence causale plutôt qu'une simple corrélation. Mais il s'agissait aussi de discuter du rôle de la protection sociale, au-delà des politiques sociales, et de ses limites dans la redistribution.

Christine Daniel, Inspectrice générale de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS), et alors détachée à la MiRe, avait l'expérience des modes de processus de décision publique et développait de nombreux travaux sur les politiques d'emploi et sur les règles d'indemnisation du chômage. Tandis que les travaux que je menais sur les conceptions de l'équité et les politiques de lutte contre la pauvreté m'avaient conduite, en tant qu'économiste intéressée à la philosophie politique, à approcher la lutte contre la pauvreté dans une perspective pluridisciplinaire. Nous avons ainsi des compétences complémentaires pour concevoir des séminaires permettant une lecture croisée de disciplines – et nous étions motivées pour cela – orientées vers la décision publique.

Nous avons donc construit ce programme de séminaires pluridisciplinaires, volontairement fermés, afin de permettre une discussion approfondie dans la durée. Ils étaient ainsi consacrés à la définition, la mesure et la réduction des inégalités et mobilisaient la philosophie politique, le droit public et le droit social, la science politique, l'histoire, la sociologie du droit, la sociologie politique, la sociologie appliquée, quantitative, les statistiques, l'économie normative et l'économie publique appliquée, la psychologie sociale, la santé publique et l'épidémiologie.

**Les exposés et discussions de notre premier séminaire ont d'abord porté sur les inégalités illégitimes et la façon dont la politique publique est fondée à les réduire**

### **Une méthode originale de construction et d'organisation des séminaires, ancrée dès le premier séminaire**

La méthode de construction et d'organisation des séminaires a également été originale. Nous avons élaboré un premier programme auxquels des « noms » étaient « naturellement » attachés, tant les contributions de leurs auteurs apparaissaient majeures. Nous avons contacté les chercheurs et nous pouvons dire que l'intérêt était tel que nous n'avons pas essuyé de refus.

L'intérêt de l'organisation de ces séminaires figurait également dans l'assurance donnée aux chercheurs de publier non seulement leurs contributions, mais également de rendre compte des débats auxquels ils ont donné lieu. Ainsi, les trois séminaires organisés, sur plusieurs jours chacun, ont permis la publication de trois ouvrages intégrant les débats et discussions à l'issue des présentations.

Le premier séminaire s'est tenu hors les murs au printemps 1999, à l'abbaye de Royaumont. L'objectif était de clarifier les concepts d'inégalités, d'égalité et de justice sociale à travers des apports disciplinaires différents : philosophie politique, droit, histoire, science politique, sociologie, statistique et économie.

Les exposés et discussions ont d'abord porté sur les inégalités illégitimes et la façon dont la politique publique est fondée à les réduire. L'analyse des théories de l'équité et de la justice sociale a permis d'identifier deux axes principaux d'approche que l'on retrouve peu ou prou dans les discussions sur la mise en œuvre des politiques publiques : l'égalité des résultats sociaux fondamentaux et l'égalité des chances (Fleurbaey, 1995). Au-delà, la question d'Amartya Sen, « Égalité de quoi ? » a permis d'affiner la gamme de réponses pertinentes. Elle a notamment été l'occasion de signaler l'importance qui doit être donnée à la priorisation de certains publics, dans la veine de la discussion du principe de différence issu de la Théorie de la justice de Rawls (1971, 1987). Cette priorisation peut faire écho au ciblage des politiques et à la catégorisation des publics, mise en œuvre dans les

statistiques publiques. Toute politique publique peut néanmoins se heurter à l'acceptation des mesures mises en œuvre. La question de la justice des mesures adoptées doit nécessairement intégrer cette perspective, non pas pour rendre compte de simples opinions, mais de « jugements bien pesés », selon les termes défendus par John Rawls. Il est alors intéressant de penser la façon dont on peut faire émerger de tels jugements instruits, dans le débat public.

Enfin, l'approche juridique a permis de souligner la façon dont le juge pouvait appliquer le principe d'égalité de façon adaptée aux problématiques, mettant en évidence sa marge de manœuvre dans les décisions judiciaires. De même, les notions de discrimination positive et d'*affirmative action* ont été discutées dans un cadre juridique apte à susciter une appropriation par d'autres disciplines.

Il est apparu également qu'une perspective juridique en étroit lien avec la perspective historique était nécessaire pour rendre compte des « forces sociales » ayant conduit à renouveler le débat sur certaines formes d'inégalités et la façon dont celui-ci pouvait infuser les dispositions réglementaires ou les textes de loi. Ainsi en était-il des inégalités entre les sexes, qu'on qualifie, plus franchement aujourd'hui qu'à l'époque, d'inégalités de genre, en montrant comment les rôles sociaux sont à l'origine d'inégalités économiques ou sociales et en étant capables de les mesurer à partir de méthodes de décomposition d'indices des salaires, par exemple. L'approche historique et politique de l'inégalité femmes-hommes a d'ailleurs été longuement débattue lors du premier séminaire. Le terme d'inégalité de genre n'a pas été employé pour rendre compte de la façon dont les temps de travail et temps domestiques pouvaient être alloués entre les hommes et les femmes au détriment des dernières. Ce terme le serait aujourd'hui. Il n'avait pas encore vraiment diffusé dans les sciences sociales françaises alors même que les travaux de Oakley (1970) ou Delphy (1977) en sociologie l'avait installé. On peut aussi penser aux écrits de Robert Stoller (1968, tr. fr. 1989), un psychiatre,

## La notion de genre est ainsi désormais prise en compte dans les politiques publiques dans leur ensemble, en particulier concernant la famille, l'emploi et la santé

précurseur des analyses d'identité de genre et de Judith Butler (1990, tr. fr. 2005), philosophe du langage. La notion de genre est ainsi désormais prise en compte dans les politiques publiques dans leur ensemble, en particulier concernant la famille, l'emploi et la santé.

Déjà, dans ce magnifique lieu qu'est l'abbaye de Royaumont, dans les interstices du programme, les discussions informelles ont permis des échanges chaleureux entre philosophes et historiens ou politistes afin d'instruire le fait que la justice sociale pouvait ou non faire l'impasse sur ces inégalités et si la parité pouvait, seule, être défendue comme catégorie « politique ».

## Deux séminaires sur la mesure et les politiques publiques qui trouvent des prolongements avec des méthodes en partie renouvelées

Les deux autres séminaires, ciblant la mesure et la réduction des inégalités, se sont tenus dans les locaux de la DREES et ont mobilisé l'ensemble des participants aux séminaires. Ceux-ci ont été l'occasion de discuter, parfois âprement, des méthodes de mesures et des limites à la possibilité d'agir sur les inégalités de conditions de vie à travers les transferts en espèces ou en nature et les impôts. Ces méthodes demeurent pertinentes aujourd'hui et n'ont pas connu les mêmes évolutions que les méthodes d'évaluation des politiques publiques (voir *infra*).

●●●

## Il est évident aujourd'hui que des progrès dans la définition et la mesure des inégalités sont encore à venir en lien avec le développement de l'intelligence artificielle, notamment dans le champ de la santé

1. L'approche *One Health* considère que la santé humaine doit être approchée dans un système intégré prenant en compte la santé animale, l'environnement et les risques associés, notamment pandémiques.

Un des substrats de l'efficacité de ces politiques est, en effet, celui de la réduction des inégalités et de l'amélioration du niveau de vie et des conditions de vie des plus vulnérables. À cette période, le thème de l'exclusion est majeur, il l'est sans doute moins aujourd'hui, même si la question du non-recours aux droits sociaux demeure une problématique fondamentale qui s'y rapporte. Les termes de vulnérabilité, d'investissement social, de prévention et de résilience ont pris peu à peu une place prépondérante dans l'analyse des différentes dimensions des politiques sociales, et plus largement sans doute des politiques publiques. En effet, les inégalités traversent l'ensemble des dimensions économiques, sociales, sanitaires, liées au logement, territoriales et environnementales qui sont ciblées par les politiques publiques plus largement. Le rôle de l'emploi y est toujours prépondérant, celui de la santé a pris beaucoup d'ampleur, depuis la tenue de ces séminaires, bien qu'ayant déjà une place importante, à travers la notion d'inégalités sociales de santé. Enfin, la question environnementale est de plus en plus mise en exergue.

Toutefois, de nombreux progrès ont été atteints dans le champ de l'économétrie théorique et appliquée qui se sont traduits par la mise au point de nouvelles méthodes. Ces méthodes d'évaluation des politiques publiques sont ainsi même de renouveler l'« administration de la preuve » des bienfaits des politiques mises en œuvre. Les expérimentations sociales se sont déployées à partir du milieu des années 2000 en France, se calant sur les méthodes de randomisation contrôlée, usuelles dans le champ des essais cliniques. L'avènement d'internet et la révolution numérique ont permis également des progrès phénoménaux dans la possibilité de procéder à des calculs (Atkinson, 2015, tr. fr. 2016). En outre, les données ont été systématiquement numérisées et des analyses

historiques, sociales, démographiques et économiques ont permis à Thomas Piketty (2001, 2013, 2018 2019, 2021) et à ses collègues de fournir des travaux d'ampleur sur les inégalités économiques incluant l'analyse des inégalités de patrimoine et ont en particulier mis en évidence une très forte concentration et augmentation des très hauts patrimoines, depuis les années 1990.

Il est évident aujourd'hui que des progrès dans la définition et la mesure des inégalités sont encore à venir en lien avec le développement de l'intelligence artificielle, notamment dans le champ de la santé, mais pas seulement. Des débats féconds se produisent autour de l'intérêt et des limites ou risques associés. Ces débats sont nécessaires. Autre question légitime, celle de l'acceptabilité des politiques fiscal-sociales qui bénéficient également des avancées des méthodes numériques (par exemple Stancheva, dans un ensemble de travaux).

Enfin, on peut souligner l'impact que les analyses ciblées sur l'investissement social, dont les travaux de Heckman (par exemple 2013), notamment, ont pu inspirer des économistes ou politistes en France (Fougère, Heim, 2020; Carbonnier, Palier, 2022) pour développer des recherches dans le champ de la petite enfance.

Les travaux d'Heckman, débouchent aujourd'hui ainsi sur le programme « 1 000 jours ». Ce programme montre la fenêtre d'opportunité que constitue la période pré-conceptionnelle, de gestation et des deux premières années de l'enfant pour agir sur les inégalités sociales de santé, de façon précoce.

Cette problématique de l'investissement social n'est évidemment pas épuisée par la politique de petite enfance, elle intègre également les politiques éducatives, de la jeunesse, de la formation, de l'environnement approchant aussi la santé dans la perspective *One Health*<sup>1</sup> et de la prévention du suicide notamment, deuxième cause de mortalité chez les 15-25 ans. La MiRe a d'ailleurs été le fer de lance pour l'organisation des débats au sein de l'Observatoire national du suicide créé en 2013. ●

### Références des ouvrages et articles cités

Atkinson, A. B. (2015 ; trad. fr. 2016). *Inequality: What Can Be Done?* Harvard University Press.

Butler, J. (1990, trad. fr. 2005). *Gender Trouble: Feminism and the Subversion of Identity*. Routledge.

Carbonnier, C., Palier, B. (2022). *Les femmes, les jeunes et les enfants d'abord. Investissement social et économie de la qualité*. Paris, France : PUF.

Delphy, C. (1977 ; trad. fr. 1998, 2001). *The Main Enemy*. London, UK:W.R.R.C.P.

Fleurbaey, M. (1995). Equal social outcome or equal opportunity, *Economics & Philosophy*, Volume 11, Issue 1, pp. 25-55.

Fougère, D., Heim, A. (2019). *L'évaluation socio-économique de l'investissement social*. France Stratégie.

Heckman, J. (2013). *Giving Kids a Fair Chance*, Cambridge (Mass.). The MIT Press, Boston Review Books, 137 pages.

Oakley, A. (1972). *Sex, Gender and Society*. London, UK: Temple Smith.

Piketty, T. (2001). *Les Hauts revenus en France au 20<sup>e</sup> siècle. Inégalités et redistribution, 1901-1998*. Paris, France : Grasset.

Piketty, T. (2013). *Le capital au 21<sup>e</sup> siècle*. Paris, France : Seuil.

Piketty, T. (2018). *Top Incomes in France in the 20<sup>th</sup> century. Inequality and redistribution, 1901-1998*. Harvard University Press.

Piketty, T. (2019). *Capital et idéologie*. Paris, France : Seuil, 2019.

Piketty, T. (2021). *Une brève histoire de l'égalité*. Paris, France : Seuil.

Sen, A.K. (1985). *Commodities and Capabilities*. North Holland.

Stancheva, S. (2021). Inequalities in the times of a Pandemic. *WP CPER, NBER*.

Stoller, R. (1968, tr. fr. 1989). *Sex and gender: on the development of masculinity and femininity*. New York City, USA: Science House.

# Statistique publique et recherche : le rôle de la MiRe dans l'enquête Handicap, Incapacités, Dépendance

Vincent BOISSONNAT. Sociologue et médecin-épidémiologiste.  
Chargé de mission à la MiRe de 1997 à 2012.

Parmi la diversité de ses méthodes de travail, la MiRe a depuis longtemps porté une attention particulière aux grandes enquêtes de l'institut national de la statistique et des études économiques (Insee) relevant de son champ de compétence : le social, la protection sociale et la santé. Elle a développé autour de ces enquêtes une politique continue de soutien aux analyses secondaires (i.e. menées par des chercheurs extérieurs à l'enquête) ou complémentaires (i.e. une approche qualitative auprès d'un sous-échantillon).

La première action commune à la MiRe et à l'Insee date de 1987 et entendait compléter, par des approches qualitatives, l'enquête Étude des conditions de vie 1986-1987, qui comprenait un axe santé. Cette action a été prolongée, deux ans plus tard, par un programme d'analyses secondaires à partir de cette même enquête. Puis la

MiRe s'est associée, en 1990, à l'élaboration de l'Enquête décennale sur la santé et les soins médicaux 1991-1992, enquête partenariale (Insee, Centre de recherche, d'études et de documentation en économie de la santé [Credes], Institut national de la santé et de la recherche médicale [Inserm]) régulièrement conduite depuis 1960. Sa contribution a plus particulièrement porté sur l'élargissement du recueil de données à la santé mentale, un champ jusque-là très peu exploré et qu'elle soutiendra dans la durée. À la suite de quoi, la MiRe a lancé un premier appel à recherches qualitatives complémentaires aux données recueillies. En 1994, l'organisation d'un premier colloque autour de l'enquête décennale santé – réunissant acteurs de l'administration et de la recherche – marquait la volonté explicite de la MiRe d'associer davantage la communauté des chercheurs à l'exploitation des données et au partage des connaissances. De nombreux appels à analyses secondaires suivront lors de chacune des réitérations, sous des formes renouvelées, de cette enquête.

C'est notamment par ses actions incitatives en direction des chercheurs à partir des données de la statistique publique que la MiRe a su incarner sa fonction de passerelle entre enjeux sociaux et enjeux scientifiques. Son intégration à la Direction de la recherche, des études, de

**C'est notamment par ses actions incitatives  
en direction des chercheurs à partir  
des données de la statistique publique que la MiRe  
a su incarner sa fonction de passerelle  
entre enjeux sociaux et enjeux scientifiques**

l'évaluation et des statistiques (DREES) – une direction à vocation principalement statistique – lors de la mise en place de celle-ci en 1998, ne pouvait qu'encourager la poursuite de ce rapprochement au travers du savoir-faire acquis. On en trouve un bon exemple dans le rôle joué par la MiRe dès 1994 l'enquête Handicap, Incapacités, Dépendance (HID) conduite sur le terrain en plusieurs vagues par l'Insee (et l'Institut national d'études démographiques [Ined]) entre 1998 et 2001, c'est-à-dire durant une période charnière pour la MiRe en raison de son rattachement à la DREES en 1998.

### En amont de l'enquête HID, convaincre

Plusieurs rapports – issus de l'administration comme de la recherche – avaient souligné l'importance du décalage entre, d'un côté, l'importance du handicap comme sujet central de société et de politiques publiques et, de l'autre côté, l'indigence et l'éparpillement des connaissances sur le sujet. Des réflexions étaient engagées sur ce problème au sein du Conseil national de l'information statistique (CNIS), qui déboucheront sur un rapport plaidant en faveur d'une amélioration du système statistique<sup>1</sup>. En dépit de cela, l'Insee n'était alors pas totalement persuadé de la pertinence et de la faisabilité d'une enquête sur le handicap, forcément complexe et coûteuse<sup>2</sup>.

Pour emporter la conviction de cet opérateur obligé qu'était l'Insee, la MiRe a joué un rôle essentiel en finançant, en 1994, un groupe de travail pluridisciplinaire – coordonné par l'Insee – en charge de dessiner les contours d'une possible enquête sur le sujet à partir de questionnements sociaux, de problématiques de recherche et d'interrogations méthodologiques. Ce groupe – qui associait chercheurs et administrateurs de l'Insee – a finalement su convaincre l'Institut de mettre en œuvre une enquête en population générale centrée sur les incapacités. Les bases de l'enquête Handicap, Incapacités, Dépendance étaient jetées.

## Le défi pour la MiRe était d'interconnecter des milieux scientifiques divers, parfois éloignés de la thématique du handicap

Après avoir ainsi participé à la définition du design général de HID, ce groupe perdurera et suivra la mise en œuvre de l'enquête et de ses ajustements. La suite a montré combien la formation de ce collectif de travail pluridisciplinaire a constitué une étape décisive dans la conception d'une enquête permettant – au-delà des nécessaires données de cadrage – d'ouvrir de riches perspectives d'exploitation aux chercheurs.

### Faciliter les exploitations secondaires

L'appropriation des données HID par les chercheurs était *a priori* d'autant plus aisée que l'enquête permettait, par principe, de s'émanciper des catégories administratives et de reconstituer des catégories appropriées à leurs problématiques (en couvrant notamment tous les âges et tous les lieux de vie), voire de compléter les données par des entretiens approfondis auprès d'un sous-échantillon de personnes. Si le petit nombre de chercheurs participant au groupe de conception et de suivi de l'enquête était d'emblée bien persuadé de l'intérêt d'exploiter ces données, restait à convaincre une communauté scientifique plus large. Le défi pour la MiRe était d'interconnecter autour de ces données des milieux scientifiques divers, parfois éloignés de la thématique du handicap, souvent peu familiers avec le traitement statistique de données issues d'un échantillonnage complexe. Si on peut considérer aujourd'hui que ce défi a bien été relevé, cela a nécessité de nombreuses interventions. ●●●

1. Join-Lambert, M.T., Borrel, C., Deveau, A., Risselin, P. (1997). *Handicap et dépendance. L'amélioration nécessaire du système statistique*. Rapport du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique.

2. L'enquête HID a nécessité *in fine* un effort financier d'environ 10 millions d'euros pour le recueil de données, hors exploitations secondaires.

3. C'est un conservatoire de données que venait de créer un consortium d'institutions de recherche. Reconnu depuis « Très Grande Infrastructure de recherche » sous le nom de Quételet Progodo Diffusion, il est placé sous la tutelle du ministère de la Recherche et du CNRS.

La MiRe a multiplié les contacts avec la communauté scientifique afin de mobiliser de nouvelles équipes et des disciplines peu présentes dans le champ du handicap. Elle a fortement contribué à l'animation scientifique autour de HID en réunissant tous les chercheurs et statisticiens (Insee, DREES) exploitant ses données. En étroite relation avec les sous-directions de la DREES, la MiRe s'est ainsi impliquée, en 2000, à Montpellier, dans l'organisation d'un premier colloque de restitution des tout premiers résultats. Elle a ensuite organisé, en 2001, un séminaire de deux jours à Dourdan : il s'agissait d'abord de mettre en commun et de discuter les premiers résultats issus de l'exploitation de HID, mais avant tout de faire émerger de nombreuses questions méthodologiques complexes qui n'ont pu obtenir de réponses immédiates. À la suite de quoi, des séminaires méthodologiques mensuels ont été organisés à Villejuif en 2001-2002 (grâce à l'appui financier de l'Institut fédératif de recherche santé publique et la participation de la direction de la méthodologie de l'Insee) pour apporter aux chercheurs des réponses concrètes aux calculs d'intervalles de confiance adaptés aux modes complexes d'échantillonnage stratifié de HID : cela aboutira à l'élaboration par l'Insee du logiciel Poulpe (Programme optimal et universel pour la livraison de la précision des enquêtes). À l'issue de ce séminaire, cet Institut fédératif de recherche (structure de recherche sans lien direct avec l'enquête) a dédié à HID sa journée scientifique annuelle de 2001.

Outre ces colloques et séminaires, la MiRe a financé, préalablement au lancement formalisé d'appels à projets, quelques recherches exploratoires à partir de HID pour permettre à certaines équipes non familières du domaine d'élaborer des projets susceptibles de prolongements dans le cadre des futurs appels à projets prévus par la MiRe. Celle-ci et l'Inserm ont ainsi lancé, en 2002, un premier appel à projets commun de recherche pour des analyses secondaires de l'enquête HID, avec l'appui de l'Institut fédératif de recherche sur le handicap. Puis la MiRe a lancé un second appel à projets de recherche pour favoriser l'exploitation de l'enquête complémentaire de HID menée en prison par l'Ined en 2001.

Grâce à ce dispositif d'amont articulant dans la durée différents types d'actions, ce travail de fond de mobilisation de la communauté scientifique semble avoir porté ses fruits si l'on en juge par les résultats de ces appels à projets : d'une part, les projets soumis émanaient majoritairement d'équipes nouvelles ; d'autre part, étaient représentées des disciplines ayant jusque-là peu investi ce domaine (e.g. les sciences juridiques). Pour amplifier sa visibilité de l'enquête et son appropriation par les chercheurs, la MiRe s'est mobilisée de surcroît pour que les données de HID soient versées au Réseau Quételet<sup>3</sup> afin qu'elles soient désormais disponibles pour toute la communauté scientifique.

### Valorisation des résultats

La MiRe s'est attachée à la valorisation de l'ensemble des résultats issus des exploitations de HID (bien au-delà des seules recherches financées dans le cadre de ses appels à projets), persuadée que cela contribuerait à élargir plus encore l'exploitation des données par les chercheurs en même temps que l'appropriation des premiers résultats par les acteurs sociaux.

Pour donner une visibilité d'ensemble à des connaissances produites à partir d'une même enquête, mais restées dispersées jusque-là, un important colloque de présentation des diverses exploitations de HID a été organisé par la MiRe, en 2002, à Paris, en partenariat avec l'Insee et l'Inserm. Il s'adressait à un large public d'acteurs du domaine, militants associatifs, professionnels du champ médicosocial, agents de l'administration, chercheurs... Cet événement a eu un fort retentissement : il a fait notamment la une du journal *Le Monde*, et le numéro double de la *Revue française des affaires sociales*<sup>4</sup> qui lui était dédié, a vite été épuisé.

L'implication de la MiRe dans l'enquête HID trouve des prolongements visibles, notamment dans certains de ses appels à projets de recherche ultérieurs. C'est, par exemple, le cas de l'appel à analyses secondaires de l'enquête de l'Insee Histoires de vie-Construction des identités (2004), qui a permis à des chercheurs engagés dans l'exploitation des données de HID de prolonger certains de leurs travaux sur les situations de handicap. On peut faire le même constat lors de l'appel à analyses secondaires (2006) de l'enquête La santé et les soins médicaux, car un nombre significatif de projets de recherche sélectionnés étaient portés par des équipes déjà impliquées dans des analyses secondaires de HID et non financées jusque-là par la MiRe. Et, dans une certaine mesure, on peut voir dans l'appel à projets de la MiRe « Le Handicap psychique et les troubles psychiatrique » (2005) un croisement de son investissement ancien dans le champ de la santé mentale, mais aussi celui plus récent dans celui du handicap et dans la mobilisation des chercheurs de ce domaine.

### Quel bilan pour la MiRe ?

L'enquête Handicap, Incapacités, Dépendance a été la première enquête nationale sur le handicap. Elle a permis de déchiffrer des domaines jusque-là peu explorés et contribué à développer des liens dynamiques et durables entre l'administration et le monde de la recherche. Elle s'inscrit désormais dans le paysage des grandes enquêtes itératives de l'Insee, avec son prolongement, dès 2008,

## L'implication de la MiRe dans l'enquête HID trouve des prolongements visibles, notamment dans certains de ses appels à projets de recherche ultérieurs

avec l'enquête Handicap-Santé<sup>5</sup>, assemblage tous les cinq ans sous une forme renouvelée des deux enquêtes Handicap, Incapacités, Dépendance, d'une part, et Santé et soins médicaux, de l'autre. L'enquête HID, qui a mobilisé de nombreux acteurs et d'importants moyens, a été jugée comme une opération de grande envergure réussie, notamment par la Cour de comptes<sup>6</sup> qui a considéré, en 2008, comme exemplaire la mobilisation autour de ses exploitations secondaires.

En contribuant à HID, depuis la réflexion d'amont sur sa faisabilité jusqu'à la valorisation des résultats d'aval, la MiRe a joué pleinement son rôle. Elle a ainsi contribué, à sa modeste mesure, à la réussite de cette entreprise partenariale complexe. Et sur un registre plus personnel, je peux ajouter qu'une part de ce succès incombe indubitablement au collectif de travail, pluridisciplinaire et stimulant, qu'a animé avec efficacité Pierre Mormiche (chercheur à l'Insee qui a réalisé l'enquête HID). J'y ai trouvé la même exigence scientifique et la même attention bienveillante que celles qui régnaient alors à la MiRe. J'y ai aussi découvert la question du handicap comme grand enjeu scientifique et grand enjeu social : c'est ce qui m'a amené à poursuivre ma mobilisation en dehors de la MiRe autour de cette thématique, en devenant le représentant de la DREES au sein de l'Observatoire national sur la formation, la recherche et l'innovation sur le handicap, comme rapporteur pour la recherche et l'innovation. Cette structure a depuis disparu, mais c'est une autre histoire... ●

4. *Revue française des affaires sociales*, n° 1-2, janvier-juin, 2003, 57<sup>e</sup> année.

5. La législation européenne imposant désormais aux États membres la réalisation d'une enquête de santé aux questionnaires communs tous les cinq ans.

6. Cour des comptes, Rapport 2008.

# Territoires et santé : la géographie à la MiRe !

**Gérard SALEM. Professeur de géographie de la santé à l'université Paris-Nanterre, et membre du board de l'International Society of Urban Health. Chargé de mission à la MiRe de 1996 à 2003.**

**A** lors chercheur en santé urbaine à l'Institut de recherche pour le développement (IRD), ma collaboration avec la MiRe est née, au milieu des années 1990 d'une conversation à bâtons rompus avec Marianne Berthod, concernant les conditions des recherches en Afrique en l'absence de données fiables, les acceptions possibles du terme de territoire et ses applications à la santé, ainsi que les liens possibles entre chercheurs et décideurs. L'essentiel de ce qui allait nourrir notre collaboration avait été cerné en quelques minutes !

## **De la vérification des données à la collaboration avec les acteurs de terrain**

À ma grande surprise, Marianne m'incita à étudier les données sur la santé des nouveau-nés (certificats du 8<sup>e</sup> jour, etc.) et à analyser le fichier ADELI recensant les professionnels de santé en activité. Circonspect par profession sur la qualité des données officielles, j'ai vérifié la cohérence d'informations de base.

Il apparut rapidement que les données sur les nouveau-nés étaient peu standardisées et donc difficilement comparables, chaque département produisant des statistiques à partir de méthodes différentes. Interrogées, les personnes en charge de ces fichiers dans les directions des affaires sanitaires et sociales (DASS) de l'époque, marquèrent d'abord leur étonnement face à ce premier retour sur des données envoyées au ministère depuis des années, expliquant leur façon de faire par des difficultés locales de recueil des informations. Ces défauts d'informations se révélaient très intéressants, ouvrant la voie à la compréhension de spécificités locales, notamment dans les parts respectives des secteurs public et privé.

Des erreurs de saisie (certains médecins, très précoces, avaient à peine une dizaine d'années) et le non-retrait de praticiens n'exerçant plus (certains avaient largement dépassé le siècle) pouvaient affecter les projections démographiques à la base des *numerus clausus*, ainsi que le calcul des densités médicales – préoccupations majeures du ministère de l'époque parce que l'objectif était de réduire l'offre – et les inégalités de densités médicales en resserrant les densités autour de la moyenne nationale. Choquantes, ces inégalités d'offre ne pouvaient pourtant être évaluées qu'au regard des besoins : n'est-il pas logique d'avoir une offre plus dense si la population a davantage de besoins (petits enfants, femmes en âge d'avoir des enfants, personnes âgées, morbidité spécifique localement) ?

Ces deux exemples, pris parmi de nombreux autres, illustraient la nécessité de se rapprocher du « terrain » et de dresser l'état des lieux des spécificités sanitaires de chaque territoire. Jugée chronophage et non prioritaire par rapport à l'amélioration des données et à leur traitement, la visite proposée de quelques départements emblématiques ne put se faire. Sous l'impulsion de Marianne Berthod, la MiRe entreprit donc un long travail pour dresser cet état des lieux.

### Des atlas de la santé en France

Ce n'est que bien après d'autres pays européens que des épidémiologistes et des sociologues se sont intéressés aux inégalités sociales de santé en France, pays réputé pour la qualité et l'équité de son système de soins. Il apparaissait que, pour la plupart des indicateurs de santé étudiés, les inégalités suivaient un gradient social, invitant à des actions sur ces déterminants de la santé.

En nous inspirant de travaux anciens menés à l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et à l'Institut national d'études démographiques (Ined), nous avons entrepris une analyse des disparités sociogéographiques de santé en France métropolitaine. Cette approche géo-épidémiologique postulait que les inégalités de santé n'étaient pas sociales OU spatiales, mais une combinaison des deux composantes, tant le lieu fait aussi sens dans la construction des états de santé : des pratiques alimentaires régionales aux expositions environnementales, des comportements aux façons de se soigner et d'être soigné... *Space matters*, disent les anglophones !

Il fut ainsi entrepris le premier *Atlas de la santé en France*, en trois volumes :

- **Sur la mortalité**, par l'étude des disparités spatiales, d'espérances de vie, de causes de décès à des échelles très fines, et avec des « zooms » sur les spécificités de chaque région. Entre autres résultats, cet atlas montrait la très forte composante régionale des structures spatiales de mortalité : deux villes d'une même région, quelles que soient leurs taille, fonction et population,

## Ce n'est que bien après d'autres pays européens que des épidémiologistes et des sociologues se sont intéressés aux inégalités sociales de santé en France

présentent généralement des profils plus proches que ceux affichés par deux capitales régionales aux fonctions comparables, alimentant le débat sur ce qui fait région, et l'effet régional. Autre résultat interrogeant les décideurs, le traitement spatialisé simultané de taux comparatifs de mortalité – par exemple de mortalité évitable liée au système de soins – et d'effectifs de décès évitables, a permis de questionner les avantages et inconvénients d'approches basées sur l'égalité, l'équité ou l'efficience.

Cet atlas eut un retentissement médiatique inédit : plus de 200 articles de presse, de très nombreuses émissions de radio et de télévision, sur des chaînes régionales et nationales, la participation à des forums régionaux sur la santé, etc.

- **Comportements et états de santé.** L'originalité de ce second ouvrage résidait dans le fait qu'il ne s'agissait pas de données issues du système de soins (ne renseignant donc que sur la population consultante faisant l'objet d'un enregistrement), mais de données en population générale.

Parmi ces bases de données, fut exploitée pour la première fois depuis Leroy Ladurie, les données de conscription, une extraordinaire base d'informations portant sur tous les jeunes hommes de nationalité française pendant dix ans. Nous pûmes ainsi prouver, dès 2000, l'existence d'une véritable épidémie d'obésité en France, image de la montée de la précarité rurale et urbaine, mais aussi de régimes alimentaires fortement marqués des cultures locales. Cette recherche montrait *a contrario* les faiblesses préoccupantes de nos systèmes d'observation de la population et leur manque de sensibilité à des événements majeurs. ●●●

## Le résultat dépassa nos espérances, journalistes et personnel politique s'emparant largement de ce sujet

Cet ouvrage permit aussi de montrer les nombreux traits régionaux de l'état de santé ainsi que des comportements alimentaires et de consommation d'alcool. Les périmètres géographiques identifiés correspondant à des unités géographiques socio-culturelles connues des géographes.

Il fut décidé, avec Marianne Berthod, de publier les premiers résultats dans la revue française *La Recherche* et non dans une revue scientifique anglophone afin d'avoir plus de visibilité. Le résultat dépassa nos espérances, journalistes et personnel politique s'emparant largement de ce sujet, et même quelques directions du ministère de la Santé (DGS, DHOS).

- Le troisième tome devait analyser la **réponse du système de soins aux besoins présents et futurs** de ces différents espaces, notamment au regard des restructurations hospitalières en cours et de l'émergence de déserts médicaux. Ce dernier volet fut déclaré sans pertinence et abandonné.

À défaut d'avoir eu tous les prolongements opérationnels espérés, cette première recherche en ouvrit d'autres dans différents pays, souvent à des échelles communales, qui constituèrent les bases du premier master de géographie de la santé, assurant ainsi la continuité entre recherche, action et formation. En outre, nombre d'indicateurs construits pour cet atlas à partir de sources trop peu exploitées furent ensuite intégrés dans des tableaux de bord de routine. Ce travail constituera la trame du rapport du Haut Comité à la santé publique en 2000 sur les inégalités de santé en France.

Ces deux séries d'exemples soulignent sans surprise la difficulté très française à articuler approches sociale, spatiale et territoriale. Cause et conséquence d'un jacobinisme connu, chercheurs et décideurs se privent ainsi :

- d'une description fine de l'état des lieux, qui doit être réalisée aux échelles les plus pertinentes pour décrire, et pas seulement à celles de décision et d'action ;
- d'une analyse des combinaisons, à chaque fois spécifique, de facteurs sociaux et d'effets de lieux et de voisinage ;
- d'une compréhension des processus de constructions socio-territoriales de la santé, et ainsi la possibilité de développer des démarches localisées de type « la santé dans toutes les politiques » ; des liens interactifs entre dynamiques territoriales et santé.

Si ce type de démarche s'est développé, il reste beaucoup à faire, notamment dans la meilleure adéquation du système de soins aux besoins, dans la promotion de politiques jouant sur les déterminants de la santé, dans la meilleure prise en compte de la santé dans les politiques d'aménagement du territoire. ●

### Références des ouvrages et articles cités

Salem, G., Rican, S., Jouglu, E. (2000). *Atlas de la santé en France. La mortalité*. Paris, France : John Libbey Eurotext, volume 1.

Salem, G., Rican, S., Kurzinger, M.L. (2000). Obésité : géographie d'une crise française. *La Recherche*, 330, pp. 31-36.

Salem, G., et al. (2002). Les inégalités et disparités de santé en France. Dans *La santé en France. Rapport du Haut Comité de la santé publique*, pp. 163-243. Reprise en anglais : *Health inequalities and disparities in France*. High Committee on Public Health (2003). Paris, France : John Libbey Eurotext, p. 144-220. Version abrégée : *La santé des français* (2003). HCSP, 3<sup>e</sup> bilan. Repère La Découverte, pp. 36-58.

Salem, G., Rican, S., Kurzinger, M.L. (2006). *Atlas de la santé en France. Comportements et maladies*. Paris, France : John Libbey Eurotext, volume 2.

# Une nostalgie revisitée

Vincent VIET. Historien, chercheur au Cermes-3, CNRS.

Chargé de mission à plein temps à la MiRe de janvier 2000 à juin 2010.

Si je suivais mon inclination, je parlerais de la MiRe des années 2000 avec nostalgie, car je crois bien y avoir passé les meilleurs moments de ma vie professionnelle. Mais un tel ressenti risque de rencontrer l'incrédulité : ne renvoie-t-il pas à une expérience révolue et fantasmée, dont les chercheurs en sciences sociales se défient non sans raison ? Mieux vaut, pour s'en abstraire, tenter de l'objectiver en cernant les éléments qui ont pu le nourrir.

La MiRe que j'ai connue formait, du temps où Pierre Strobel en assumait la direction, un collectif à part au sein de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES)... dont elle faisait pourtant partie intégrante ! Sans doute devait-elle cette relative autonomie à son récent passé de mission interministérielle qui l'avait amenée, par-delà les changements de configuration – si nombreux dans l'histoire des ministères sociaux – à développer des approches, transversales ou non, dans le champ multipolaire des ministères sociaux. Elle fonctionnait en tout cas comme une véritable mission, c'est-à-dire une organisation en « peigne », coiffée par un chef de mission (et son adjointe, Sandrine Dauphin) qui coordonnait et catalysait l'activité de chargés de mission, permanents ou à temps partiel, avec un secrétariat au départ très étoffé (quatre secrétaires !) et un documentaliste. Les chargés de mission disposaient d'une grande latitude pour concevoir, animer et valoriser des programmes de recherche dont l'initiative pouvait, soit leur revenir<sup>1</sup>, avec bien sûr l'accord et la validation de la direction de la DREES, soit émaner directement de celle-ci (le conseil scientifique de la MiRe ayant surtout un rôle consultatif). L'organisation et le positionnement de la MiRe reposaient sur le pari d'une innervation réciproque entre les préoccupations à court ou moyen terme d'une

direction de synthèse (études, évaluation et statistiques), et une recherche en sciences humaines et sociales (le « R » de la DREES) de maturation nettement plus lente. Le risque réel de « cloisonnement » MiRe/DREES ou de « bulle » MiRe était, sinon conjuré, du moins tempéré par les relations de confiance, de complicité et d'estime mutuelle entre la directrice de la DREES, Mireille Elbaum et Pierre Strobel ; la participation du chef de la MiRe ou, à titre supplétif, des chargés de mission, aux réunions de direction ; des séminaires de réflexion communs (séminaire général de la DREES ou séminaires organisés par la MiRe) ; et le souci de coupler, autant que faire se peut, recherche quantitative et recherche qualitative.

La MiRe était un creuset interdisciplinaire, certes modeste, mais effectif. La diversité changeante des profils réunis<sup>2</sup>, dont l'exhaustivité eût de toute façons été illusoire<sup>3</sup>, n'est pas seule en cause : les chargés de mission partageaient la certitude, à rebours des prétentions globalisantes de toute science sociale, que leur discipline respective était incapable de répondre, à elle seule, aux questions de recherche abyssales dont ils étaient saisis. Cette conviction tacite n'empêchait pas, paradoxalement, de défendre ses couleurs ou son pré carré, sans qu'il y eût, comme c'est souvent le cas dans le monde

•••

**La MiRe était un creuset interdisciplinaire, certes modeste, mais effectif**

1. C'est notamment le cas du programme « Événements indésirables dans les systèmes de santé », que j'ai copiloté avec Vincent Boissonnat.

2. Au singulier ou au pluriel : juriste(s), sociologue(s), économiste(s), politologue(s), historien(s), sans parler des appartenances possibles à des corps de l'État : MISP (médecins inspecteurs de santé), IGAS (Inspection générale des affaires sociales).

3. Pas de linguistes, d'anthropologues, d'ethnologues, de philosophes, de psychologues...

## Tout était possible, pourvu qu'on eût des idées et la volonté de les traduire en termes recevables et « mutualisables »

de la recherche, des enjeux de pouvoir, de discipline ou encore des rivalités interindividuelles. Ni de traquer avec ironie les « présupposés » ou « contradictions » qui pouvaient sous-tendre certaines prises de position, inspirées par une vision étroite ou orthodoxe de sa propre discipline ou de celle de ses collègues. De là des effets de manche ou des joutes épiques autour des premières moutures des textes d'appels d'offres, qui ne trompaient personne et se terminaient très souvent dans l'hilarité générale, sonnante au passage la déconfiture des auteurs du jour. L'ironie et l'humour dans le respect critique des opinions d'autrui, sans oublier l'autodérision, étaient d'usage courant au sein d'une équipe qui y puisait certainement les raisons de sa cohésion ainsi qu'une grande convivialité. Reste que l'interdisciplinarité était vécue et pratiquée comme une confrontation sans conséquences ni culture douloureuse ; comme un jeu de rôles sur lequel se greffaient des effets de genre (sur-machisme *versus* sur-féminisme), objet de bien des plaisanteries. Mais aussi comme une mutualisation des codes inhérents à chaque discipline. Elle renvoyait, enfin, à une manière proprement « miresque », de syncrétiser ou de conjoindre des approches et des objets différents autour d'une même thématique (transdisciplinarité).

4. Qui, venu de son propre chef, avait été très impressionné par les ouvrages de la MiRe sur la protection sociale, coordonnés par Bruno Palier.

Voir : Palm, H., Viet, V. (dir.), *Les politiques sociales des communes en France et en Allemagne*, La Documentation française, 2004.

5. Programme sur les « circulations migratoires » qui a débouché sur un colloque MiRe-DREES, et programme : « Migrations et protection sociale ».

6. Avec Odile Join-Lambert, conception et lancement, en 2004, du programme, soutenu par la DARE et le CHATEFP : « Élaboration et mises en œuvre des politiques du travail : le ministère du Travail et la société française au XX<sup>e</sup> siècle » ; et appel à propositions de communications sur le même thème.

Organisation d'un colloque international, Paris, mai 2006, qui a donné lieu à plusieurs publications dont : Chatriot, A., Join-Lambert, O., Viet, V. (dir.), *Les politiques du Travail (1906-2006)*, Rennes, PUR, coll. Pour une histoire du travail, 2006.

La MiRe était en outre un lieu de travail à géométrie variable qui permettait aux chargés de mission de diversifier leur mission, sans que leurs activités extérieures (enseignements et projets de recherche personnels) eussent à en souffrir. Avec cette idée, intuitive et répandue, que la pratique de la recherche ou de l'enseignement pouvait aider à concevoir et à formuler des questions de recherche ou même à organiser des séminaires. Le recrutement de chercheurs ou d'universitaires, reconnu par leurs pairs, répondait au souci manifeste d'ouvrir la MiRe sur le monde de la recherche, et d'en faire, corrélativement, un « observatoire » à même de dénicher des approches originales et d'identifier les équipes susceptibles de travailler sur ses thématiques. Ce qui conférait aux chargés de mission ainsi recrutés plus un rôle pivot entre l'administration et le monde de la recherche que celui de passeur ou de percolateur d'idées, de thématiques ou de problématiques, au demeurant très difficile à apprécier. La diversité de leur travail était aussi fonction de la confiance que la MiRe-DREES plaçait dans leurs projets, fussent-ils parfois « atypiques », comme l'organisation avec le professeur émérite Hans Palm<sup>4</sup> d'un colloque à Andernach (Allemagne) sur la comparaison des politiques sanitaires et sociales France/Allemagne ; ou, plus étonnant encore, en marge et même en dehors du champ de compétences de la MiRe ou de la DREES ! Cette confiance reposait sur une intelligence historique, conjonctive, extensive et plastique des domaines de compétences des ministères sociaux, indépendamment de leur configuration. Sans elle, Patrick du Cheyron n'aurait pas pu développer son tropisme pour les questions migratoires<sup>5</sup> et Jean-Noël Chopart n'aurait sans doute pas investi l'économie solidaire. Pas plus que je n'aurais pu m'impliquer dans la préparation du centenaire du ministère du Travail<sup>6</sup> (2006) ou dans le projet de création de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration, ni encore effectuer des missions avec le groupe d'intérêt public (GIP) international Travail en Algérie pour étudier la possibilité de créer un musée du travail, ni même faire partie du comité de lecture, alors pluridisciplinaire et collégial, de la revue *Travail et Emploi*. Cette double liberté fonctionnelle et intellectuelle, alors parfaitement

assumée par la MiRe-DREES, était, à mes yeux, une chose aussi précieuse et gratifiante que l'impression d'être porté par une organisation puissante et réactive dont la MiRe était comme aux avant-postes. J'avais le sentiment, partagé me semble-t-il par d'autres chargés de mission, que tout était possible, pourvu qu'on eût des idées et la volonté de les traduire en termes recevables et « mutualisables » au sein de la MiRe-DREES. Tout le contraire de ce que j'ai connu, avant et après, au sein de laboratoires de recherche, rattachés à de grands organismes de recherche (Centre national de la recherche scientifique [CNRS], Institut national de la santé et de la recherche médicale [Inserm] et universités) dont le mode de fonctionnement, très bureaucratisé et cloisonné, peut brider l'innovation ou stériliser des synergies potentielles. Les chercheurs et universitaires ne s'y trompaient pas, qui considéraient la MiRe comme un commanditaire souple (les procédures de réponse aux appels d'offres étaient d'une grande simplicité) et à l'écoute, assurant, à la différence d'autres structures publiques, un suivi sérieux et, fait alors rarissime dans le paysage de la recherche, la valorisation collective de leurs travaux individuels.

À quoi s'ajoutait la satisfaction de suivre de bout en bout les programmes de recherche de la MiRe dont on avait la coresponsabilité à des degrés d'implication variables, depuis leur conception disputée jusqu'à leur valorisation (colloques, publications) en passant par toutes les étapes intermédiaires : mise sur pied d'un conseil scientifique *ad hoc*, sélection des projets, gestion, animation, évaluation. L'idée d'œuvre, chère à Maurice Hauriou, affleurait dans nos esprits, et rejoignait, me semble-t-il, celle de service public dédié à la recherche ; elle était, dans cet espace d'expérimentation, vierge de tout enjeu de pouvoir ou de carrière, que constituait la MiRe, indissociable du plaisir de contribuer à la structuration de réseaux de recherche appelés à se développer<sup>7</sup>, ou d'aider de jeunes chercheurs à grandir, mûrir et se faire connaître. Soit une fonction d'accompagnement dont nombre de chercheurs pourraient témoigner.

Pour limiter leurs coûts et donner de l'ampleur aux programmes de recherche, la MiRe-DREES encourageait volontiers les chargés de mission à monter des opérations en partenariat avec des structures internes aux ministères sociaux ou avec des organismes extérieurs. Certains partenariats étaient quasiment structurels, comme ceux que Patrick du Cheyron avait naguère noués avec l'ancienne DPM et le FAS<sup>8</sup> ; d'autres étaient occasionnels, c'est-à-dire associés au cours éphémère d'un programme de recherche, comme celui conclu avec La Poste et la Direction de l'animation, de la recherche, des études et des statistiques (Dares), à l'occasion du programme « Santé et travail ». Il en découlait une certaine ingénierie de la recherche appliquée à l'étude des questions sociales, qui offrait la possibilité de diversifier ses horizons, c'est-à-dire de découvrir d'autres univers, tout en mutualisant des expertises venues d'ailleurs. En ayant un pied à l'extérieur, nous étions davantage en dedans, c'est-à-dire plus à même de prendre la mesure de notre spécificité et d'assumer notre véritable nature : on importait tout en essayant. Ce mode de fonctionnement ressemblait de manière frappante à celui de l'association d'inspecteurs et contrôleurs du travail, Villermé<sup>9</sup>, qui faisait, dans les 1980-2000, de l'ingénierie sociale appliquée au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle : en s'ouvrant à la connaissance des autres acteurs institutionnels du travail (magistrature, avocats, conseils de prud'hommes, DRH, etc.), cette association endogène a pu mener une réflexion originale sur le métier d'inspecteur du travail.

Ce portrait *a posteriori* flatteur ne doit pas éclipser la fragilité d'une petite structure comme la MiRe, « instituant » plutôt que « institué » ou « constitué », qui me semble reposer sur un trépied dont la stabilité peut à tout moment être remise en cause : 1° Un positionnement institutionnel : comment éviter qu'elle se transforme

●●●

7. Les programmes de recherche : « Circulations migratoires », « Migrations et protection sociale », « Production et traitement des discriminations : nouvelles approches » en sont une bonne illustration.

8. Direction de la population et des migrations ; Fonds d'action sociale pour les travailleurs migrants.

9. Sur l'histoire de cette association, Viet, V. (2020). *En quête d'une cohésion. Les mues d'un corps au prisme de deux associations d'inspecteurs et contrôleurs du travail, Villermé et L.611-10 (1980-2020)*. Convention DGT-INSERM, 338 p. Rapport consultable au CRDM qui sera publié sous le titre : *Votre travail nous regarde ! Enquête associative et institutionnelle sur l'Inspection du travail (1980-2020)*, Nancy, France : Arbre bleu Éditions, coll. Le corps social, 2022.

en « enclave » si les chargés de mission sont réunis au sein d'une même structure, rattachée à une direction de synthèse ? Ou, à l'inverse, comment conjurer un risque de dilution, préjudiciable à sa dynamique interne, si les chargés de mission sont dispersés dans toute la DREES ? ; 2° Un positionnement thématique qui renvoie à sa place dans le paysage de la recherche : face à des mastodontes, comme l'Agence nationale de la recherche (ANR), ou à de grands organismes de recherche (Centre national de la recherche [CNRS], Institut national de la santé et de la recherche médicale...), de quelles thématiques peut-elle faire sa légitimité ? Je pense, pour ma part, qu'elle a un rôle et une place à tenir à la fois sur des segments particuliers intéressant les ministères sociaux, et sur des angles morts négligés par les grands programmes de recherche de type ANR ; 3° Un management intellectuel d'autant plus délicat à assumer qu'il s'agit de « gouverner » des chargés de mission, pénétrés à tort ou à raison de leur « indépendance » de chercheur ou d'universitaire. Il n'existerait, de ce point de vue, aucune solution administrative ni « configuration humaine » prêtes à l'emploi : l'alchimie peut tantôt très bien fonctionner, tantôt se défaire au risque de fragiliser la structure. C'est évidemment le premier scénario que je garderai en mémoire. ●

# La MiRe, un outil pour réamorcer le dialogue entre administration et recherche en anthropologie sociale

**Florence WEBER. Chercheure à l'INRA de 1983 à 1998, professeure des universités à l'École normale supérieure depuis 1998. Troisième présidente du conseil scientifique de la MiRe.**

Après une carrière purement scientifique, qui m'a menée de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) à l'École normale supérieure, dans une période de fortes restrictions budgétaires, j'ai eu la chance d'enseigner quelques années à l'École nationale de la statistique et de l'administration économique (Ensaé) et d'y renforcer mon goût pour les défis méthodologiques : entre anthropologie exotique et anthropologie « du proche », entre ethnographie et statistiques, entre engagement citoyen et rigueur scientifique.

Je dois ma première rencontre avec la MiRe à l'historien Paul-André Rosental, qui participait au séminaire « Les solidarités familiales en question. Entraide et transmission », publié en 2002, et regrettait l'absence de l'anthropologie de la parenté dans le panel pluridisciplinaire (histoire, économie, science politique, sociologie, droit) réuni par Pierre Strobel et Danielle Debordeaux. J'étais, étonnamment, la seule femme avec Agnès Pitrou, qui en a rédigé la conclusion, dans un domaine de recherche marqué par la présence massive de femmes souvent exceptionnelles (l'anthropologue Annette Weiner, pour n'en citer qu'une). J'étais déjà reconnue dans mon domaine : directrice de recherches à l'INRA, nommée professeure des universités à l'École normale supérieure (ENS) en 1998, j'avais passé une habilitation à diriger des recherches en 2000

devant un jury pluridisciplinaire que j'avais dû convaincre du bien-fondé du dialogue entre ethnographie de la parenté, histoire médiévale et économie de la production domestique. Jusque-là, on ne m'avait jamais sommée de répondre en tant que chercheure à des questions politiques. Après avoir écouté mon exposé sur les acquis de l'anthropologie de la parenté dans les sociétés hypermodernes, André Masson me demanda de prendre une position normative dont je compris rapidement l'enjeu : l'époque était au rappel d'une solidarité familiale fondée, non sur les pratiques et les sentiments, mais sur l'obligation juridique. Comme on le vit avec le débat autour de la canicule de 2005, il se mettait alors en place, en France, une opposition entre une gauche décidée à tout demander à l'État et une droite stigmatisant l'abandon des personnes vulnérables par leurs familles. Grâce à la question d'André Masson, j'ai pu expliciter ma position vis-à-vis des demandes de l'administration publique : le chercheur en sciences humaines et sociales doit mettre entre parenthèses ses convictions citoyennes et politiques, tout en assumant ses convictions en amont, dans le choix de ses

•••

thématiques, et en aval, dans ses prises de position une fois la recherche terminée. Je me suis dès lors autorisée à expliquer sans relâche l'inégalité entre les personnes lourdement dépendantes selon qu'elles disposent de parents en vie ou non, l'inégalité entre les aidants familiaux selon qu'ils sont ou non seuls confrontés à une prise en charge lourde, les stratégies individuelles pour échapper à des obligations morales de moins en moins intériorisées et, surtout, l'aberration de miser sur la prise en charge à domicile et « l'ardente nécessité politique » d'améliorer les conditions de vie et de travail dans les établissements d'hébergement.

Ma deuxième rencontre avec la MiRe s'est faite dans le contexte des débats sur le handicap psychique, après la loi Handicap de 2005. Je participais alors, en tant que coresponsable d'un programme de recherche pluridisciplinaire sur l'économie domestique et les incidences des politiques sociales (Medips), aux rencontres organisées par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) pour élaborer les enquêtes Handicap-Santé, dix ans après l'enquête Handicap, Incapacités, Dépendance. Il me reste un souvenir éblouissant d'une réunion sur le campus de Saclay, en plein été, où j'ai dû marcher pendant 30 minutes sur une route passante en côte, me suis fait piquer à la cheville par une guêpe et ai dû emporter la conviction pour faire passer une enquête complémentaire Handicap, Santé, Aidants avec l'aide d'un financeur assis à côté de moi... J'ai pu participer à la mise au point

**Le chercheur en sciences  
humaines et sociales doit mettre  
entre parenthèses ses convictions  
citoyennes et politiques**

de l'enquête aux côtés de mon homonyme Amandine Weber (qui avait été mon étudiante à l'université de Versailles-Saint-Quentin), avec laquelle nous avons beaucoup ri dans une période pénible pour l'Insee et pour les jeunes chercheurs. C'est à cette période que je fus sollicitée par la MiRe pour aider Jacqueline Delbecq à préparer le numéro « Handicap psychique et vie quotidienne » de la *Revue française des affaires sociales*. Nous souhaitons valoriser les enquêtes issues des deux appels d'offres de la MiRe de 2005 et 2008 sur le handicap psychique et les troubles psychiatriques. J'ai alors rencontré les principaux acteurs du champ du handicap psychique, associations, psychiatres, sociologues, neuropsychologues, et ai eu la chance de pouvoir compléter le dossier avec les travaux de jeunes sociologues articulant sociologie, ethnographie et enquêtes de la statistique publique. Je participai ensuite, brièvement, à la sélection et au suivi de recherches financées par la MiRe : sérieux des évaluations, respect entre des chercheurs aux parcours hétérogènes, émulation intellectuelle furent au rendez-vous.

Je n'avais alors jamais travaillé sur la sociogenèse des troubles psychiques. Une longue recherche sur la prise en charge des personnes souffrant de troubles de type Alzheimer m'avait permis d'étudier, en aval, les conséquences institutionnelles du diagnostic neurologique de démence et du diagnostic psychiatrique de dépression du sujet âgé et, en amont, les stratégies de l'entourage pour chercher une solution de prise en charge qui leur convienne, adossée à un diagnostic acceptable. Je souhaitais poursuivre ces travaux à d'autres âges de la vie, âge adulte en lien avec travail et précarité, mais surtout adolescence et enfance, en lien avec les enjeux de scolarité et de prise en charge au quotidien. Je fus exaucée de la façon la plus extraordinaire. Après une post-enquête ethnographique sur Handicap-Santé (Ménages, Aidants et Institutions), j'obtins une des trois chaires sur le handicap mises en place par l'École des hautes études en santé publique (EHESP) avec le soutien financier de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA). Une tout autre aventure commençait, semée de rencontres et d'embûches.

## Répondre aux questions vives des politiques sanitaires et sociales, c'est accepter le défi du dialogue sans concessions entre disciplines qui partagent le même objet

Répondre aux questions vives des politiques sanitaires et sociales, c'est accepter le défi du dialogue sans concessions entre disciplines qui partagent le même objet, au risque des malentendus épistémologiques et méthodologiques. C'est aussi aider à construire le dialogue nécessaire entre l'enquête de terrain, au plus proche des enjeux et des conflits du quotidien, et l'ambition des grandes enquêtes en population générale qui, seules, permettent de raisonner en termes de prévalence – combien de personnes sont-elles concernées, comment piloter une offre adaptée... – et d'hypothèses scientifiques, construites grâce à l'ethnographie, validées ou infirmées grâce aux techniques statistiques. L'Insee a mis en place depuis longtemps un tel dispositif, nommé « pré-enquêtes », « enquêtes » et « post-enquêtes ». L'Institut national d'études démographiques (Ined) a remarquablement saisi l'opportunité de faire travailler ensemble ethnographes et statisticiens autour des questions démographiques. À nous, collectivement, d'étendre ces deux modèles à l'ensemble des sciences humaines et sociales, pour affermir les capacités de coopération entre des disciplines attachées à des styles différents de recherche sur le passé et l'avenir de l'humanité. ●

# Comment la MiRe m'a ouvert les yeux

**Martine SONNET. Historienne, CNRS. Chargée de mission à la MiRe de 2004 à 2007.**

Dans le *Guide indicateur des rues de Paris* des éditions Lecomte, un peu ancien mais que j'utilise encore, la place des Cinq-Martyrs-du-Lycée- Buffon est dénommée « pont » – entendre au-dessus des voies de chemin de fer – des Cinq-Martyrs-du-Lycée- Buffon. Fin juillet 2003, j'avais consulté ce guide en vue de mon entretien d'embauche, à une adresse qui ne me disait rien : 11 place des Cinq-Martyrs-du-Lycée- Buffon. Je n'avais pas compris que les bureaux de la Mission Recherche s'inscrivaient dans le cercle de verre, évidé par la place, anciennement pont, sous laquelle les trains s'engouffrent quand ils entrent en gare de Paris-Montparnasse. Vue sur voies du côté des numéros pairs, vue sur jardin pour les numéros impairs. Passé la porte à tambour, nantie d'un badge visiteur en échange de ma carte d'identité, j'avais atteint le deuxième étage et, franchissant, le seuil du bureau du chef de la Mission, Pierre Strobel, j'avais immédiatement repéré le casque

de vélo, la lithographie de l'affiche du *Caro Diario* de Nanni Moretti et le tableau au mur représentant les voies vues du pont. Et compris, instantanément, que la rencontre serait de celles qui comptent. L'embauche s'était conclue le temps que nos administrations respectives accordent leurs violons et leurs conventions, puisqu'il s'agissait d'une mise à disposition croisée. Un échange : une sociologue « MiRienne » contre une historienne CNRS, aussi ravies l'une que l'autre de faire un pas de côté.

Mon bureau du dessus des voies, pièce 2071 dont j'aurai la clé de janvier 2004 à décembre 2007, cette dizaine de mètres carrés inscrits à grand renfort de couloirs courbes dans le cercle de verre, jamais je n'aurai habité un bureau aussi intensément, de tout mon être. Je n'y voyais pas le temps passer, régénérée par ce nouvel environnement. Chargés de mission, économistes, juristes, sociologues, politiste, historiens, nous étions bien, là, tous ensemble et nous travaillions bien. Moi qui n'avais jamais eu professionnellement que mes semblables pour interlocuteurs, je découvrais l'interdisciplinarité. Nos différents savoirs et expériences conjugués au service de recherches s'appliquant à résoudre des questions d'aujourd'hui, de politiques sociales ou de santé, cruciales pour rendre les vies plus égales, plus légères. J'arrivais fatiguée d'entendre autour de moi des certitudes dures comme fer et me retrouvais du jour au lendemain entourée de nouveaux collègues auprès desquels il était possible d'exprimer des doutes, d'apprendre les uns des autres, de s'enrichir de nos curiosités réciproques, et d'en nourrir nos travaux. La MiRe, comme un temps suspendu dans nos carrières. Ensemble, unis pour le meilleur, mobilisés à concevoir,

**Il était possible d'exprimer  
des doutes, apprendre  
les uns des autres, de s'enrichir  
de nos curiosités réciproques**

à écrire, à lancer, à suivre puis à restituer les appels à projets et leurs résultats, et enfin à les diffuser via colloques et publications. Chacune de ces étapes à plusieurs mains – jusqu’à la mise sous enveloppe en joyeuse tablée – soumise aux critiques du collectif, avec toujours l’obsession de viser au plus juste, au plus utile. Et comme si tout cela ne suffisait pas à notre soif de cohésion, nous éprouvions encore le besoin, par exemple, d’aller nager ensemble à l’heure du déjeuner ou, aux beaux jours, de descendre pique-niquer, toujours ensemble, au jardin Atlantique.

Si j’ai quitté, en grande tristesse, ce bureau de si bonne compagnie, c’est qu’à l’automne 2006, la maladie qui nous disputait si rudement Pierre depuis plusieurs mois l’a emporté. À la rentrée de septembre, en réunion d’équipe, il nous avait dit simplement que dans trois mois, il ne serait plus là. Et puis, en octobre, dernier séminaire, une journée complète dans une salle louée dans son quartier, qu’il avait tenu à clore par un goûter chez lui. Nous cachions, comme nous pouvions, notre émotion derrière l’exploration des rayons de sa bibliothèque, le décryptage des photos et des tableaux sur ses murs, ou la contemplation de son quartier par les baies vitrées. Nous y repérons les éléments évoqués dans le livre qu’il avait consacré à celui-ci paru quelques mois plus tôt<sup>1</sup>. La difficulté que nous avons eue, ce jour d’octobre, à terminer notre goûter, à nous défaire les uns des autres. Les mois suivants, le long couloir courbe du deuxième étage desservant nos bureaux s’est fait plus silencieux ; nous manquions de souffle. Des pièces se sont vidées, nombre d’entre nous rejoignant leurs institutions d’origine ou suivant d’autres voies. Je retournais chez les historiens, changée, les yeux plus grands ouverts. ●

1. Strobel, P. (2006).  
*À la santé*. Paris,  
France : L’escampette.

# Les passerelles de la MiRe

**Sandrine DAUPHIN. Directrice des relations internationales et des partenariats à l'Ined, adjointe de Pierre Strobel à la MiRe de 2003 à 2007.**

Mon expérience en tant qu'adjointe au chef de la MiRe fut relativement brève au regard de sa longue histoire, puisqu'elle n'occupa qu'un peu plus de trois ans de ma vie, de décembre 2003 à mars 2007. Nonobstant cette courte période, je garde de cette expérience le meilleur souvenir de mon parcours professionnel tant pour l'intérêt du travail accompli que pour l'ambiance exceptionnelle qui y régnait alors. Ce n'est pas sans une certaine émotion que je pense à cette époque, à l'équipe formée autour du regretté Pierre Strobel qui m'accorda sa confiance et marqua ma formation du même fil rouge que la sienne, à savoir apprendre à tisser des liens entre la recherche et l'action publique. Il nous pensait comme des passerelles, et c'est de cette vision dont je voudrais tenter de rendre compte dans ces quelques lignes.

**Pierre Strobel m'accorda sa confiance et marqua ma formation du même fil rouge que la sienne, à savoir apprendre à tisser des liens entre la recherche et l'action publique**

J'ai pris mes fonctions dans un contexte où l'intégration de la MiRe au sein de la DREES était déjà effective, la plupart des tensions apaisées. Le soutien et la confiance de sa directrice, Mireille Elbaum, envers Pierre et l'équipe permettaient encore de préserver une certaine autonomie. La première tâche que l'on m'a confiée fut d'établir davantage de passerelles avec les différentes équipes de la DREES en encourageant la communauté des chercheurs à exploiter les enquêtes statistiques de la direction. La grande enquête Histoires de vie, élaborée avec l'Insee, donna ainsi lieu à la rédaction de mon premier appel à propositions. Si l'enjeu de cette première passerelle pouvait sembler être une meilleure valorisation des enquêtes de la DREES, il était en réalité d'encourager l'articulation en sociologie d'approches qualitatives et quantitatives. Pierre, qui avait une formation d'économiste, regrettait souvent des analyses montant en généralités à partir de quelques entretiens. N'oublions pas que c'était aussi une période de crise de la sociologie et l'Association française de sociologie commençait tout juste à se reformer. Il me semble qu'aujourd'hui, cette articulation éclaire une complémentarité des approches, l'une montre, l'autre explique les processus finement.

C'est pourquoi, assurément, une deuxième passerelle promue par la MiRe se situe encore aujourd'hui dans la pluridisciplinarité, portée par l'équipe elle-même, composée alors d'économistes, d'historiens, de juristes, de sociologues et de politistes. La pluridisciplinarité s'exerçait dans l'écriture des appels à propositions, discutés collectivement, la composition des comités de sélection et de suivi permettant, autour d'un même programme, différentes approches d'une thématique. La MiRe, selon moi, était en avance de ce point de vue-là, alors que la recherche française se caractérise par sa (trop) grande

segmentation. Actuellement, l'Agence nationale de la recherche (ANR) tente d'encourager cette pluridisciplinarité, voire l'interdisciplinarité, devenue un critère de sélection. Néanmoins, au milieu des années 2000, les projets sélectionnés par la MiRe faisaient partie d'un programme pluridisciplinaire mais peu de projets soumis comprenaient plusieurs disciplines, à l'exception de travaux d'économistes et de philosophes ou encore d'anthropologues et de psychologues. Plus généralement, il me semble que la sociologie dominait, suivie de près par l'économie et que nous avions du mal à mobiliser des juristes. Ce sont les discussions dans les comités de suivi des programmes et les colloques de restitution qui assuraient finalement l'interdisciplinarité, mais les échanges n'étaient pas toujours aisés. Le programme qui a eu le plus d'avancées en la matière me semble être celui sur la santé mentale où le dialogue entre les épidémiologistes et les autres disciplines s'est imposé peu à peu. De fait, ces dialogues ont également généré une passerelle entre chercheurs de générations différentes, que ce soit au sein de l'équipe ou des programmes qui pouvaient à cette époque financer des thèses. Pour ma part, j'ai pu suivre les premiers pas de Camille Peugny avec sa thèse qui, depuis, a fait date sur le déclassement.

Difficile d'évoquer les passerelles sans parler du lien avec les autres administrations du ministère de la Santé et des Affaires sociales. L'objectif initial de la MiRe, tel qu'il m'avait été présenté, était d'inciter la recherche à aller travailler sur des objets ou des questions peu explorés et d'intérêt pour le ministère. Il en est de même pour les structures équivalentes à la MiRe avec lesquelles nous collaborions régulièrement dans d'autres ministères, comme celui du Travail ou de la Justice. Le rôle des chargés de mission était d'avoir leur champ d'expertise, de bien connaître les acteurs de ce champ tant au niveau académique que ministériel. L'idée était d'être en capacité de traduire finalement, par cette connaissance des deux mondes, les besoins des uns, les résultats des autres. Jean-Noël Chopart avait, par exemple, contribué à développer des travaux sur le travail social, jusqu'ici oublié de la sociologie. Des travaux sur l'immigration

## Ces dialogues ont également généré une passerelle entre chercheurs de génération différentes

ou encore sur les inégalités sociales ont été produits et ont marqué, je pense, leurs champs respectifs. Les programmes de la MiRe ont permis de familiariser des générations de chercheurs aux administrations, de tisser des liens de confiance alors qu'il existait initialement une certaine méfiance, pour ne pas dire défiance. Ceci dit, cette passerelle était peut-être la plus fragile. Je n'ai pas souvenir de moments formalisés d'échanges avec les autres directions pour faciliter l'identification des sujets à explorer. L'information est restée descendante sans véritablement s'accompagner d'outils d'appropriation. La valorisation des résultats se faisait dans des colloques ou des séminaires qui dépassaient, certes, le seul cadre académique. Il y eut également des efforts de communication avec la création de *La Lettre de la MiRe* pour publier les synthèses des recherches, mais qui n'étaient pas pour autant des réécritures lisibles pour un large public. Les rapports de recherche eux-mêmes, évalués par les pairs, n'avaient certainement pas le format pour être diffusables plus largement. C'est pourquoi, la MiRe que j'ai connue a sans doute été une parenthèse enchantée dans un contexte qui évoluait d'autant qu'elle a perdu son budget en propre avec la création de l'ANR et où de nouvelles attentes se sont exprimées. Après la mort de Pierre, nous sommes rentrés dans une période transitoire d'incertitudes où elle faillit rentrer dans l'ère du temps de l'évaluation, accélérée par la réforme des politiques publiques, et changer radicalement d'objectifs. Elle y aurait assurément perdu tout son sens. ●

# La contribution de la MiRe à la mise en réseaux de la recherche en SHS : acquis et perspectives

**Marielle POUSSOU-PLESSE. Maîtresse de conférences en sociologie (université de Bourgogne - Lir3s).  
Témoignage depuis la participation à trois appels à projets (fin des années 2010-début des années 2020).**

Sociologue, j'ai intégré en 2008, après ma thèse sous la direction d'Anne-Marie Guillemard, le milieu de la recherche sur les politiques sociales et de la santé à partir d'un intérêt pour les questions liées de réformes du système de retraite et de longévité au travail. J'ai trouvé dans ma participation aux cycles de vie de trois appels à projets de la MiRe des apports qui soutiennent, je crois, la vie d'un(e) chercheur(e) dans ce qu'elle peut avoir de plus passionnant et concernée par la chose publique. Ces motivations ont à voir avec la place structurante d'une administration de mission qui fait beaucoup, mais discrètement.

## **Programmer : un sanctuaire salubre**

Une première caractéristique marquante de l'organisation des trois appels est sa continuité avec les standards académiques, « en mieux », si je peux dire. La chose ira de soi, mais elle mérite d'être explicitée : les critères et la procédure de sélection des projets sont animés par un sens aigu de la qualité, de l'impartialité et de l'équité. Un sens qu'en tant que chercheur(e), on peut tenir à s'efforcer de garder vivant face aux sirènes d'une « excellence » au singulier. Concrètement, dans le cadre des conseils scientifiques de l'appel « Économie collaborative et protection sociale » et de l'appel « Santé mentale et

expériences du travail, du chômage et de la précarité », il s'est agi d'assurer des équilibres : équilibre entre différentes options méthodologiques, équilibre entre sensibilités disciplinaires, équilibre entre laboratoires franciliens et d'autres régions, entre équipes plutôt « jeunes » versus « confirmées » (au double sens de leur composition et/ou de leur maturité sur les thématiques). Ces équilibres sont toujours discutables, le point essentiel est qu'ils sont scrupuleusement discutés.

« En mieux » ? Force est de reconnaître que dans nos activités ordinaires (séminaires, appel à communications, montages de projets...), nous n'avons le plus souvent ni la latitude, ni le cadre pour structurer nos initiatives en programmes de recherche multi-équipes. Si, à mon sens, les trois appels auxquels j'ai participé feront date, c'est parce qu'ils se donnent (et offrent à leurs protagonistes) les moyens d'en réfléchir les tenants et les aboutissants : un séminaire préparatoire, des rencontres régulières et des débouchés en termes de valorisation. Cet aspect de programmation est tout à fait essentiel si l'on veut bien considérer que, depuis la crise de 2008, le mouvement des Gilets jaunes en France et les brèches historiques mondiales que représentent la crise pandémique et la guerre en Ukraine, bref que « de crise en crise », la question de l'expertise dans les politiques sociales et de santé, et plus largement pour l'action publique, est devenue celle de la décision dans un monde qui n'est plus simplement incertain, mais aléatoire (Giraud, Warin, 2020).

## Les critères et la procédure de sélection des projets sont animés par un sens aigu de la qualité, de l'impartialité et de l'équité

De ce point de vue, l'appel « Économie collaborative et protection sociale » a produit une richesse de contributions de nature à former un véritable corpus de référence, comme le dessinent les premiers éléments de synthèse (Outin, 2022). En termes de méthodologies et de typologies éclairant les différentes facettes de ce qui s'apparente à un fait social total, la socialisation réciproque des perspectives des différents projets a été extrêmement heuristique.

### Mailler : de nombreux *spillovers*

Une deuxième caractéristique de la mise en réseau catalysée par la MiRe tient évidemment aux médiations qu'elle assure au cours du cycle de vie d'un programme. Ces mises en relation doivent beaucoup à « l'attractivité » et à la visibilité de chaque appel. Dans le cadre du programme « Santé mentale et expériences du travail, du chômage et de la précarité » (39 dossiers reçus !), j'ai été frappée par deux éléments dans l'évaluation des dossiers : d'une part, un moment assez exaltant de vision panoramique sur « ce qui se faisait », se réfléchissait, s'initiait, s'approfondissait à partir de cadres souvent multidisciplinaires, d'entrées et de méthodologies variées sur les axes de problématisation proposés ; d'autre part, chez les équipes candidates, une motivation non feinte, mais au contraire souvent très élaborée, à éclairer l'action publique, voire à l'orienter. J'espère vraiment que le numéro de la *Revue française des affaires sociales* qui valorisera ce programme rendra compte, pour un public le plus large possible, des enjeux majeurs de diagnostics, d'expertises, de prévention, d'accompagnement et de compensation attachés aujourd'hui aux dimensions psychosociales des mondes et trajectoires de travail.

En attendant, de nombreux *spillovers*<sup>1</sup> sont déjà notables : des candidatures non retenues, mais qui ont bénéficié de la recommandation du conseil scientifique pour décrocher des financements de l'ANR ; des séminaires et manifestations organisés par des équipes-projets auxquels ont participé des membres d'autres équipes-projets ; des échanges entre deux équipes positionnées sur des explorations quantitatives des liens entre santé mentale et situations ou parcours professionnels sur les traitements de leurs bases de données respectives ou communes ; des collaborations internes aux équipes particulièrement originales, qu'elles associent par exemple des sociologues et des ergonomes pour renouveler la compréhension des conditions de travail des médecins généralistes ou qu'elles mobilisent des masterant(e)s au service d'une appréhension multi-sites du risque de suicide chez les agriculteurs. À ce compte, la transversalité stimulée par le coportage de l'appel avec la Direction de l'animation, de la recherche, des études et des statistiques (Dares)<sup>2</sup> bien sûr, mais aussi dans le cas présent, avec la Direction de la recherche du ministère de l'Agriculture, a été le ferment de diagnostics porteurs, sinon de décloisonnements interinstitutionnels du moins de jalons pour des déconfinements importants de thématiques et de problématiques. Au regard des chemins de plus en plus proches que prennent les questions « sociales » et celles de la santé au travail ou la santé environnement (von Lennep, 2015), on peut estimer que la recherche aura plus que jamais besoin de cadres non seulement incitatifs, mais permettant aussi cette agilité, une agilité non pas associée à une forme d'économie, mais au contraire à la densité d'éclairages (juridique, sociologique, économiste...) sur des questions polymorphes et controversées. ●●●

1. Le concept de *spillover* provient de la théorie néofunctionnaliste (Haas, 1958 ; Lindberg, 1963) et postule des effets d'entraînement qui naissent à la suite d'une action.

2. Il est de ce point de vue et entre autres intérêts de ce texte, très instructif de relire la contribution de Michel Chauvière à l'histoire de la première décennie de la MiRe : on y entend des préoccupations dès le départ pour les questions de travail, emploi et formation professionnelle. Les synergies DREES-Dares sur deux des trois appels évoqués ici sont un aspect essentiel de celles observées entre équipes-projets.

3. Une enquête sénatoriale et une enquête du quotidien *Le Monde*.

4. En soi, ce n'est pas une révélation. Après d'autres (Benamouzig, et al., 2011), nous avons eu l'occasion de réfléchir spécifiquement à cette vaste et ancienne problématique du savant et du politique (Barbier, Poussou-Plesse, 2017). Si les coordonnées de cette problématique présentent un certain nombre d'invariants, les nouveaux rythmes – ou l'arythmie – de l'action politique dans un monde aléatoire en renouellent l'acuité.

### Arbitrer : de la multitude numérique aux multiplicités situées

Sans entrer ici dans la controverse sur la « consultocratie » – mais il est difficile de ne pas l'avoir en tête tant les deux enquêtes qui l'ont instruite<sup>3</sup> montrent le type de savoir privilégié par un quinquennat de réformes et de gestions de crise –, il me semble intéressant d'en relever un point : un des avantages comparatifs des consultants par rapport aux chercheurs pour le politique est de proposer des scénarios « arbitrables<sup>4</sup> ». Nombre de ces scénarios ont concerné une infrastructuration numérique de l'État social et sanitaire qui, tout en ayant été clairement annoncée, s'est menée et continue de se mener à une échelle systémique et à un rythme inédit. En partenariat avec d'autres institutions du social et du médicosocial, la MiRe a lancé un appel à projets dont le calendrier permettra de prendre le pouls, en termes d'usages, de ce virage numérique. Le lancement du projet lauréat dans ce cadre sur la plateformes du Dossier médical partagé (DMP réimbriqué dans Mon espace santé), que je coordonne, me conforte à ce stade dans une double idée. Non seulement la mise en réseau

**Un des avantages comparatifs  
des consultants par rapport  
aux chercheurs pour le politique  
est de proposer des scénarios  
« arbitrables »**

des équipes fera tout particulièrement sens, mais elle soutiendra cette portée propre à la contribution des enquêtes en sciences humaines et sociales à la vie démocratique : faire jouer aux usages et aux usagers – placés officiellement au cœur des dispositifs et systèmes – un rôle de révélateur de la pertinence d'arbitrages accélérés dans « les labyrinthes du politique » (Macron, 2011). ●

#### Références des ouvrages et articles cités

Barbier, J., Poussou-Plesse, M. (2017). *Protection sociale : le savant et la politique*. Paris, France : La Découverte.

Benamouzig, D., Barbier, J., Geoffard, P., Duvoux, N. (2011). Les sciences sociales à l'épreuve de l'expertise. *Sociologie*, 2, pp. 91-105.

Chauvière, M. (2005). L'enracinement de la recherche au ministère des Affaires sociales. Dans *L'État à l'épreuve des sciences sociales : La fonction recherche dans les administrations sous la V<sup>e</sup> République*. Philippe Bezes éditions, pp. 143-176. La Découverte, pp. 143-176.

Giraud, O. Warin, P. (2020). Avant-propos. L'expertise dans les domaines d'action publique du sanitaire et du social : de crise en crise. *Revue française des affaires sociales*, pp. 7-33.

Haas, E.B. (1958). *The uniting of Europe: political, social, and economic forces: 1950-1957*. Stanford (Calif.), Stanford University Press.

Lindberg, L. (1963). *The political dynamics of european economic integration*. Stanford (Calif.), Stanford University Press.

Macron, E. (2011). Les labyrinthes du politique. Que peut-on attendre pour 2012 et après ? *Esprit*.

Outin, J.-L. (2022). Formes d'économie collaborative et protection sociale : premiers éléments d'analyse et de synthèse. *Revue française des affaires sociales*, 1.

von Lennepe, F. (2015). La question environnementale est une question sociale. *Revue française des affaires sociales*, pp. 221-228.

# Mieux connaître pour mieux prévenir À quoi sert l'Observatoire national du suicide ?

**Christian BAUDELLOT. Professeur émérite de sociologie, membre de l'Observatoire national du suicide.**

Le suicide est un phénomène trop complexe pour s'expliquer par un lien de causalité unique et linéaire. La causalité d'un suicide est toujours multifactorielle : s'y enchevêtrent des composantes organiques, psychiques et sociales. Comment expliquer sinon que l'immense majorité des personnes soumises aux mêmes conditions de vie ou de travail ne passent pas à l'acte ? L'approche pluridisciplinaire est ici nécessaire. C'est seulement en croisant les regards de plusieurs disciplines qu'on peut analyser les relations entre les facteurs individuels et collectifs, psychologiques et sociaux, dans le travail, la famille et les autres sphères de la vie dans toute leur complexité.

L'Observatoire national du suicide (ONS)<sup>1</sup> stimule activement cette pluridisciplinarité en la rendant humaine ! Il réunit en effet de nombreux acteurs concernés de près ou de loin par le suicide : professionnels de santé, chercheurs en sciences sociales, associations d'écoute et de prévention, producteurs des statistiques de décès, directions ministérielles. L'observatoire a été créé en septembre 2013 par un décret co-signé par le Premier ministre et les ministres des Solidarités et de la Santé, de l'Intérieur, de la Justice, du Travail et de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de l'Agriculture et a été renouvelé en août 2018. Ses missions consistent à coordonner les différents producteurs de données ; à identifier des sujets de recherche, à les

prioriser et à les promouvoir auprès des chercheurs ; à favoriser l'appropriation des travaux de recherche par les politiques publiques, et le public de façon plus générale ; à produire des recommandations sur l'amélioration des systèmes d'information et en matière de recherches et d'études ; et à définir des indicateurs de suivi de la politique de prévention du suicide.

Le risque de devenir une « usine à gaz » a été dès le départ évité par le fort engagement des participants dans ces missions et la mise en place, à la tête de cet observatoire, d'une équipe très compétente et dynamique animée par la cheffe de la Mission Recherche de la DREES. L'observatoire se réunit en assemblée plénière deux fois par an et s'appuie sur deux groupes de travail. Le premier traite des données statistiques et le second des axes de recherche. Sont versés au pot commun un ensemble de travaux récents et anciens réalisés sur le suicide et sa prévention, français et étrangers, produits par des disciplines très différentes. Tous les niveaux d'analyse y sont représentés : données statistiques et qualitatives, épidémiologie, *macro* et *micro*, témoignages vécus recueillis par des associations, suivi hebdomadaire des suicides et tentatives depuis le début de la pandémie de Covid-19, recours à des algorithmes pour identifier les suicides dans les bulletins des déclarations de décès au cours de la pandémie...

<sup>1</sup> L'Observatoire national du suicide (ONS) est une structure transversale au sein de la DREES dans laquelle sont impliqués le bureau de l'état de santé de la population, le bureau des établissements de santé et la MiRe.

La Veille stratégique de l'ONS édite chaque mois l'essentiel de l'actualité documentaire consacrée au suicide dans le monde entier. Tous les deux ans, un rapport est publié, consacré à un thème particulier : état des lieux des connaissances et des perspectives de recherche, dimensions locales et associatives de la prévention, singularités du suicide à l'adolescence, liens du suicide avec le travail et le chômage, effets de la pandémie sur les conduites suicidaires. Dans chaque rapport, figurent également des fiches très précises et documentées présentant les dernières données disponibles sur le thème principal du volume, l'évolution du suicide et des tentatives, l'évolution des hospitalisations pour tentative de suicide, les pensées suicidaires et les risques psychosociaux, les pathologies psychiques en lien avec le travail par exemple. La rédaction de ces rapports mobilise un nombre important de participants dans un climat stimulant d'échanges constructifs.

En élaborant des projets de recherche et en finançant des appels d'offres, l'observatoire contribue, pour sa part, à l'avancée des connaissances du suicide et des moyens les plus efficaces pour les prévenir. Longtemps, les connaissances accumulées sur le suicide par les psychiatres et les sociologues se sont complétées sans réellement communiquer. Une divergence d'échelle l'explique. Les pys collationnent des données fines et nombreuses sur un nombre de cas limité, tandis que statisticiens et sociologues ont affaire à des effectifs de portée nationale sur lesquels ils disposent de très peu d'informations : sexe, âge, statut matrimonial, lieu de résidence, année, jour, heure du décès, moyen utilisé, parfois la profession.

**Longtemps, les connaissances  
accumulées sur le suicide par les psychiatres  
et les sociologues se sont complétées  
sans réellement communiquer**

Difficile alors de connecter le télescope du sociologue au microscope du psychiatre. Longtemps aussi, leurs savoirs se sont complétés sans réellement communiquer. D'où souvent l'impression qu'il ne s'agit pas, ici et là, du même phénomène.

Cette scission des savoirs n'est pas une fatalité. Il existe, entre le *macro* des sociologues et le *micro* des pys, un niveau intermédiaire, celui du *méso* qui permet de recueillir beaucoup de données sur les contextes historique, familial, professionnel et psychologique au sein desquels vivait la personne avant son passage à l'acte. C'est le cas lorsque l'enquête, renonçant à une ambition nationale, se concentre sur les suicides intervenus au sein d'une profession (les agriculteurs), d'une entreprise (France Télécom), ou d'une classe d'âge (les adolescents). Des enquêtes empiriques deviennent possibles ; leurs questionnaires, leurs entretiens, leurs observations permettent alors de mieux comprendre comment s'enchevêtrent les composantes organiques, psychologiques et sociales.

Reconstituer les parcours d'adolescents et de jeunes adultes souffrant de mal-être psychique et/ou ayant fait une ou plusieurs tentatives de suicide, telle était l'orientation de l'appel d'offres organisé par l'ONS en 2018 ; programme original, il délaissait l'étude classique des facteurs de risques pour explorer les parcours, les interactions dynamiques des jeunes avec leurs relations familiales, leurs amis, leurs camarades, réels ou virtuels, aux moments de l'émergence des idées et conduites suicidaires.

Quatre projets ont été retenus, deux étaient menés par des psychiatres, les deux autres par des sociologues, offrant ainsi l'occasion de rapprocher ces deux disciplines et de croiser méthodologies déployées et résultats obtenus, constituant un apport d'un type nouveau commun aux sociologues et aux psychiatres. Parcours, trajectoires, itinéraires, ces recherches confirment que la vision chronologique et dynamique des histoires de vie contribue pour beaucoup à l'explication du phénomène.

Les résultats de l'enquête conduite par les sociologues associés à la Fédération nationale des observatoires régionaux de la santé (Fnors) sont très précieux<sup>1</sup>. Ils ont réussi à établir, avec une trentaine de garçons et de filles ayant traversé des épreuves psychiques très lourdes, une relation de confiance, assez forte pour reconstituer leur parcours, identifier les causes probables de leur mal-être, recenser l'ensemble des personnes ressources qui ont pu ou auraient pu les aider, détecter les failles de l'accompagnement, la cécité des proches, la surdité de certains professionnels, l'invisibilité pour les jeunes d'aides pourtant disponibles, leur propension à masquer les souffrances vécues, leurs représentations désenchantées d'aides possibles à leur mal-être, les grands risques d'un retour à domicile après une hospitalisation. Les filles se sont révélées dans l'ensemble plus loquaces que les garçons.

Au cœur de ces drames, le lien social. Son déficit ou sa rupture est à l'origine de la plupart des souffrances psychiques observées, sa reconstruction, la clé de tous les traitements efficaces. On le savait depuis Durkheim. Mais le lien social cesse ici de constituer une abstraction générale pour être saisi dans ses dimensions personnelles, affectives et psychologiques. Il faut, pour aller mieux, que le jeune puisse à la fois « compter sur » l'aide matérielle et psychologique de ses proches (parents, amis...) et de professionnels (enseignants, soignants divers...), mais aussi être assuré qu'il « compte pour eux » ; le besoin de savoir qu'il a de la valeur et que sa valeur est reconnue doit impérativement être satisfait. Bienveillance, écoute et compréhension sont les conditions nécessaires pour assurer toute son efficacité à la dialectique subtile entre le « compter sur » et le « compter pour » chers à Serge Paugam.

En écoutant, eux aussi, avec bienveillance les propos tenus par ces filles et ces garçons, en enregistrant les ratés et les réussites des différentes façons dont les jeunes ont été accompagnés tout au long de leur parcours, les auteur(e)s parviennent à dégager les modalités idéales d'un accompagnement optimal.

## Au cœur de ces drames, le lien social. Son déficit ou sa rupture est à l'origine de la plupart des souffrances psychiques observées, sa reconstruction, la clé de tous les traitements efficaces

C'est dans une articulation cohérente des différentes interventions de soutien et de traitement que les différentes actions doivent être pensées. Nombreuses sont, en effet, les personnes auxquelles peut avoir affaire un jeune en difficulté au cours de son parcours : parents, amis, camarades, enseignants, infirmière d'établissement scolaire, conseiller d'éducation, médecin généraliste, psychologue, éducateur, psychiatre... Sans compter toutes les rencontres sur internet et les réseaux sociaux qui jouent souvent un rôle très positif. Chacun de ces contacts peut exercer une action bénéfique – des liens faibles peuvent devenir des liens forts – ou négative selon la façon dont il réagit aux difficultés que rencontre le jeune. La métaphore du filet développée par Norbert Elias est très éclairante : chaque intervenant est un fil dont l'efficacité sera d'autant plus forte qu'il sera l'élément d'un maillage collectif et cohérent.

La solution est là, c'est sûr, il suffisait d'y penser ! Mais nos auteur(e)s ne sont pas naïfs. Un tel cumul de ressources est plutôt rare dans les expériences qu'ils relatent. Chacun ne devient pas « la bonne personne » d'un coup. Tentatives de suicide et idées suicidaires suscitent des réactions de blocage multiples, de la part des proches ; beaucoup des personnes potentiellement ressources ne réalisent pas l'ampleur du mal-être ; elles ne s'entendent pas entre elles pour décider quoi faire ; la circulation des informations entre ces personnes et avec les personnels de santé mentale est difficile ; les médecins généralistes ne sont pas toujours assez formés pour écouter la souffrance mentale et orienter au mieux les jeunes qui vont les trouver.

•••

1. Morgny, C. (dir.), Chalmenton, P., Lambat, B., Leclerc, C. *Derrière les masques, la souffrance mentale des jeunes*. Presses de l'EHESP Recherche Santé Social. À paraître.

## L'ONS est devenu un carrefour, riche de tous les réseaux de relations auxquels participent les membres de ce collectif

2. À titre d'information, la thèse de doctorat de Florian Pisu va faire l'objet cette année d'une publication aux PUR.

Il est bon de le savoir. Il faut alors sensibiliser et former un maximum d'intervenants potentiels à répondre au besoin d'une écoute bienveillante que ressentent sans toujours pouvoir le dire, ni même le savoir, tous ces jeunes. Des parents tentés de surprotéger leur enfant doivent comprendre que des amis, réels ou virtuels, peuvent être de précieux relais. Chacun, de sa place, peut avoir un rôle efficace à jouer face à un jeune en grande souffrance. En libérant leurs paroles, cette enquête a l'immense mérite de briser un silence. L'état des lieux qu'il établit rend la violence des souffrances psychiques endurées plus compréhensible tout en indiquant des voies permettant de les alléger. Ces résultats méritent d'être connus d'un public le plus large possible. C'est pourquoi, dans le cadre de ses missions, l'observatoire a cherché (et trouvé) un éditeur intéressé pour publier ce travail sous la forme d'un livre. D'autres suivront chez d'autres éditeurs<sup>2</sup> !

Au fil des ans, l'ONS a inventé un mode de fonctionnement original et fécond. Il est devenu, grâce à la diversité des institutions qui le composent (dont la MiRe), à la fois un lieu d'échanges entre des personnes et des professions qui se rencontraient peu ou pas, mais aussi un carrefour, une plaque tournante, riche de tous les réseaux de relations auxquels participent les membres de ce collectif. C'est ainsi que les effets du Covid-19 sur les comportements suicidaires ont pu être mesurés et analysés quasiment en temps réel, grâce aux observations recueillies par des soignants dans les différents services de psychiatrie. Les liens professionnels de certains avec le monde de l'édition et des sciences sociales ont pu contribuer à la diffusion des résultats d'enquêtes impulsées et financées par l'ONS à de larges publics. Les conceptions à l'origine très éloignées du sens des tentatives de suicide, considérées comme un facteur de risque élevé par les psys, et plutôt comme un appel à la vie par les sociologues en raison des forts contrastes entre les caractéristiques démographiques des deux populations (des femmes, jeunes pendant le week-end, d'un côté, des hommes, âgés un jour de semaine), ont été revues. La réalité est plus complexe et les deux cas de figure cohabitent sans toujours se confondre. Les demandes exprimées par beaucoup de parties prenantes d'une réduction des délais de publication des statistiques de décès ont été entendues et le recours à des algorithmes identifiant les décès par suicide va permettre de disposer d'estimations crédibles dans des temps beaucoup plus courts. Le rôle fondamental assuré par les associations de prévention du suicide a été reconnu d'utilité publique puisque, ne l'oublions pas, l'ONS a été créé à la suite des demandes formulées par l'Union nationale de prévention du suicide qui fédère toutes ces associations. Bref, l'ONS a su inventer, pour accomplir ses missions, des formes d'organisation efficaces et originales. Continuons ! ●

# Belle expérience en trois temps

**Jean-Luc OUTIN. Chercheur en économie et chargé de mission à la MiRe.**

Ma première relation avec la MiRe a eu lieu dans le cadre du programme lancé en collaboration avec le Plan urbain pour analyser la mise en œuvre du revenu minimum d'insertion (RMI) dans les départements. Il s'agissait d'une contribution originale aux travaux d'évaluation de la loi de 1988, fondée sur des approches monographiques. Celles-ci avaient pour objet d'appréhender le fonctionnement des systèmes locaux d'acteurs et les dynamiques sociospatiales en matière d'insertion des bénéficiaires, compte tenu des ressources mobilisables et des profils des bénéficiaires. Ayant suivi, depuis le début des années 1980, avec Rachel Silvera, la reconversion des bassins industriels du Creusot et de Montceau-les-Mines, en Saône-et-Loire, j'étais particulièrement intéressé d'analyser les conséquences sociales à plus long terme de deux crises sidérurgiques et charbonnières majeures bouleversant les formes de régulation locales antérieures. Le projet présenté ayant été retenu, j'ai intégré un collectif composé de douze équipes et constitué de géographes, de politistes, d'économistes et de sociologues ayant chacun des cadres d'analyse propres et conduit à confronter leurs observations sous l'impulsion du cabinet TEN (Hugues Sibille, Philippe Estèbe et Nadia Haydadi) et des coordinateurs institutionnels du programme (Jean-Noël Chopart, Dominique Vuillaume, Patrice Aubertel, Claire Gillot). Belle expérience de pluridisciplinarité en acte, donnant aussi tout son sens à la recherche appliquée pour éclairer des processus sociaux inscrits dans la longue durée : l'aide garde-vestiaire des anciennes usines Schneider, salarié, reclassé en interne au nom de la sécurité d'emploi à vie, n'avait plus sa place dans un tissu industriel morcelé ; l'État social ne pouvait lui offrir que l'allocation adulte handicapée (AAH) ou le

RMI. L'ouvrage collectif qui a découlé de ce programme, «Le RMI à l'épreuve des faits», soulignait toute l'importance à donner à l'insertion sociale et à son articulation avec l'insertion professionnelle, malgré les nombreuses difficultés rencontrées pour le faire. Il n'est pas sûr que le message ait été entendu ou alors il s'est perdu au fil du temps, puisque la mise en place du revenu de solidarité active (RSA) s'est traduite par la volonté d'envisager ces deux volets de l'insertion de manière séquentielle, l'insertion sociale étant principalement destinée « à lever les freins à l'emploi ». Était également esquissée la notion de régime local d'insertion pour montrer comment, inscrits dans la durée, contexte économique et mobilisation des acteurs infléchissaient les trajectoires individuelles des bénéficiaires dans un sens plus ou moins favorable selon les territoires. Plus largement, la réflexion entamée autour du contrat d'insertion, a débouché, en 1996, sur la coordination d'un numéro de la *Revue française des affaires sociales (RFAS)* portant sur « la contrepartie, entre droits et créances » avec les contributions de Robert Lafore, Madeleine Rebérioux, Bernard Friot et Jean-Louis Laville. ●●●

## Aventure passionnante qui a permis de croiser les regards d'historiens, de juristes, de sociologues et d'économistes

Après une quinzaine d'années d'immersion au sein du premier laboratoire d'économie de l'université Paris-1 Panthéon-Sorbonne labélisé par le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et fondé par Henri Bartoli, la deuxième étape de ma collaboration avec la MiRe s'est nouée de manière fortuite. Ayant rencontré Marianne Berthod-Wurmser, au début des années 1990, lors de la définition d'un programme CNRS-Agence nationale pour l'emploi (ANPE) portant sur le recrutement, je lui avais fait part de mon intérêt particulier pour les questions touchant à la fois à l'emploi et à la protection sociale. Autant les analyses relatives au marché du travail suscitaient un intérêt grandissant depuis le milieu des années 1970 du fait des mutations en cours, autant celles relatives à la protection sociale restaient dans une demi-ombre aux yeux des préoccupations académiques. Ainsi, lors des Journées annuelles d'économie et de sociologie du travail, on discutait longuement des formes particulières d'emploi pour en caractériser les diverses déclinaisons et les stratégies que déployaient les entreprises dans leur usage; de même, les Journées du Céreq (Centre d'études et de recherches sur les qualifications) s'intéressaient à la question de la relation formation/emploi examinée sous toutes ses formes pour la qualifier d'introuvable. Sans doute, Bernard Friot, alors chercheur au GREE (chimie verte et technologies innovantes) CNRS à Nancy, analysait déjà la cotisation sociale comme finançant des formes de « travail » qui ne sont pas de l'emploi, mais qu'il rattachait au salariat dans une perspective très englobante du fait des prestations sociales afférentes.

La création de la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares), en 1993, impliquait une évolution du champ d'intérêt de la MiRe. Les programmes sur l'emploi, conduits au cours des années 1980 et pilotés notamment par Margaret Maruani et Emmanuelle Reynaud, ne pouvaient plus y avoir la même place. En prenant ses nouvelles fonctions, Marianne Berthod-Wurmser a eu l'idée d'aborder ces questions en les reliant à celles de la protection sociale : l'évolution du financement de la protection sociale et le développement des politiques de l'emploi pour lutter contre le chômage en fournissaient le fondement. Le programme « Interactions emploi-travail-protection sociale » était en germe. Il fallait lui donner un contenu et le faire vivre. J'ai eu le plaisir de remplir cette première mission avec Martine Burdillat, sociologue au groupement d'intérêt public Mutations industrielles. Nous nous sommes appuyés sur le conseil scientifique de la MiRe, présidé alors par Robert Castel et auquel participaient également Alain Supiot et Bernard Gazier. Aventure passionnante qui a permis de croiser les regards d'historiens, de juristes, de sociologues et d'économistes afin de mieux caractériser la multiplicité de ces relations près d'un demi-siècle après la mise en place du système de sécurité sociale, pivot central, mais non exclusif de la protection sociale française. Le numéro de décembre 2000 de la *RFAS*, introduit par Jean-Louis Dayan, a permis de présenter en dix articles les principaux résultats du programme. On y trouve l'analyse des fondements et des évolutions de piliers essentiels de la protection sociale (les retraites entre 1947 et 1999 par Jean-Marc Dupuis et Claire El Moudden, l'indemnisation du chômage après 1974 par Christine Daniel, la notion de garantie de ressources par Jean-Pierre Laborde), mais aussi l'examen des schémas émergents, qu'ils concernent des groupes professionnels (les intermittents du spectacle avec Isabelle Daugareilh et Philippe Martin), des dispositifs (l'insertion par l'économique avec Maryse Bresson et Michel Autès) ou encore des catégories d'intervention (l'insertion avec Robert Lafore). Y figuraient aussi les acteurs avec l'examen de la régulation paritaire à la française avec Catherine Vincent, Christine Daniel et Udo Rehfeldt. Tous ces travaux ouvraient sur des interrogations multiples encore largement présentes

aujourd'hui : des dispositifs de financement de la protection sociale plus appropriés aux nouvelles conditions de la croissance et de l'emploi peuvent-ils faire l'impasse sur leurs liens avec le statut des personnes à protéger ? Quel équilibre entre flexibilité interne et flexibilité externe les politiques d'emploi doivent-elles rechercher pour concilier souplesse productive et protection des risques encourus par les travailleurs ? Comment l'objectif de cohésion sociale poursuivi à travers le retour à l'emploi bute-t-il en partie sur la qualité de ses formes concrètes faute d'envisager des formes juridiques de statuts souples et unifiés ?

Par la suite, c'est à travers le programme «Produire les solidarités, la part des associations» défini avec Jean-Noël Chopart, aujourd'hui disparu, et Bruno Palier que j'ai apporté mon regard d'économiste. Centré sur les associations qui s'attribuent ou se voient attribuer un label « solidaire », ce nouveau chantier, conduit en lien avec la Fondation de France et le Crédit coopératif visait à saisir les interactions multiples qu'elles entretenaient avec l'État, les collectivités locales, mais aussi la famille, les syndicats, d'autres acteurs de la solidarité, etc. pour mieux identifier la reconfiguration du *mixed economy of welfare*. Après un séminaire en résidence et une publication offrant un état des lieux, l'appel à projets a débouché sur une large moisson. Une trentaine de projets ont été financés, allant de la mesure de la contribution économique des associations à l'analyse de la crise des formes d'engagement chez les sauveteurs en mer face au développement des navigateurs de plaisance. Ces travaux ont débouché sur de nombreuses publications dans des revues académiques de différentes disciplines. Sans outrecuidance excessive, ils ont peut-être apporté leur contribution à une visibilité plus grande des associations en tant qu'acteur économique, social et politique contribuant à la richesse collective, aux liens sociaux et aux formes d'expression collective. Ayant moi-même, depuis le début des années 1970, une implication associative dans le champ de l'action sociale, j'ai été d'autant plus heureux de participer à ce programme très interdisciplinaire qu'il m'apportait des éléments de réflexion sur la gouvernance et l'engagement au quotidien.

Pendant la même période, j'ai été associé, en tant que rapporteur, à l'évaluation de l'un des contrats de progrès de l'ANPE dont le comité était présidé par Marie-Thérèse Join-Lambert. La Direction de l'action sociale avait aussi sollicité la MiRe pour contribuer à un groupe de travail visant à examiner la porosité entre le RMI et l'AAH, dont les effectifs augmentaient sensiblement. Bien sûr, pour le chercheur, cette immersion plus directe dans le monde de l'action publique était l'occasion de découvrir les tensions et compromis entre les acteurs en présence pour mesurer, expliciter et juger de l'adéquation des objectifs, des moyens et des résultats particuliers. Là encore, malgré les difficultés à se plier à un rythme de production plus court, l'expérience a été précieuse afin d'alimenter le séminaire que j'animais à l'université Paris-1 sur l'évaluation des politiques sociales. Au-delà des indicateurs de mesure et des méthodes plus ou moins sophistiquées pour les construire, l'élaboration du jugement impliquait des analyses plus qualitatives pour comprendre les processus, les enjeux et les contradictions inhérentes aux interventions sociales. ●●●

**Cette immersion plus directe dans le monde de l'action publique était l'occasion de découvrir les tensions et compromis entre les acteurs en présence pour mesurer, expliciter et juger de l'adéquation des objectifs, des moyens et des résultats particuliers**

Cette deuxième période de participation aux activités de la MiRe s'est achevée un peu après la création de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES). Je serais volontiers resté pour développer le programme qu'initiait Antoine Parent sur l'apport de la protection sociale au développement économique, tant j'avais apprécié l'ambiance de travail, jamais compromise malgré les tensions pour l'accès aux ressources (« Tu as vu, il a encore obtenu de l'argent pour son programme, alors que moi, je rame pour faire publier cette recherche originale... ») et la confrontation des disciplines (sourires ironiques des sociologues face à la candeur péremptoire des économistes...). J'ai repris un plein-temps à Paris-1 pour assurer la direction du laboratoire devenu l'UMR-Matisse, très bel acronyme qu'il vaut mieux ne pas décliner pour ne pas effrayer dans les chaudières. Nouvelle aventure d'une petite dizaine d'années, riche en tensions scientifiques et institutionnelles, maîtrisées sans doute en partie grâce à l'expérience du collectif MiRe. Les liens avec la DREES se sont maintenus à travers ma nomination à l'Observatoire national de la pauvreté de l'exclusion sociale et l'exploitation de ses enquêtes sur les contrats d'insertion du RMI puis auprès des bénéficiaires de minima sociaux.

**Valérie Ulrich en était devenue la cheffe de la MiRe depuis quelques mois et était soucieuse de lui redonner un véritable élan après une période d'incertitude**

En septembre 2013, à l'approche de l'heure de la « radiation des cadres », j'ai eu l'heureuse surprise d'une proposition de la MiRe. Valérie Ulrich en était devenue la cheffe depuis quelques mois et était soucieuse de lui redonner un véritable élan après une période d'incertitude. Nous nous étions croisés à la Maison des sciences économiques, sans nous être vraiment rencontrés... différences d'étagage et d'approches sans doute ! Pour ma part, je ne souhaitais pas rester au Centre d'économie de la Sorbonne, issu de la fusion des cinq UMR d'économie de Paris-1, et qui semblait devoir se scinder à nouveau avec la création de l'École d'économie de Paris.

Cette fois-ci, il s'agissait de reprendre un programme en jachère sur « les politiques sociales locales » après le départ vers d'autres horizons de Sandra Thomas qui l'avait initié. L'équipe était réduite par rapport aux temps antérieurs, mais l'énergie était là. Séminaires de préparation, rédaction du texte d'appel à projets, constitution d'un comité scientifique présidé par Robert Lafore, expertise et sélection des projets financés, séminaires d'accompagnement, le pli fut vite repris, deux jours par semaine, dans une ambiance stimulante. Là encore, un numéro hors-série de la *RFAS*, en 2019, a permis de valoriser une partie des travaux réalisés. Ces travaux apportent un éclairage sur le territoire, participe au renouvellement des fondements des politiques sociales en devenant une catégorie centrale des actions destinées à accompagner les populations « interstitielles » mal prises en compte dans les formes d'intervention antérieures. En même temps, cette promotion du territoire interroge les inégalités de traitement des populations. Les différences de ressources économiques et institutionnelles influent sur la conception même des dispositifs locaux et des partenariats mobilisables. Il faut donc trouver un équilibre entre les principes d'égalité et de solidarité nationale, d'une part, et les libertés locales, d'autre part. Par ailleurs, les travaux montrent une recomposition cognitive qui touche les prestations, les équipements et les services de manière variable selon les champs d'intervention. L'approche globale et transversale cherche à prendre sa place pour mieux répondre aux besoins de chaque

personne. En réalité, l'impact de ce nouveau modèle qualifié d'« inclusif » est encore limité : les principes qui le commandent constituent difficilement un ensemble cohérent et bien identifié par les acteurs de terrain. De plus, des différences d'interprétation apparaissent selon les champs d'intervention et les cultures professionnelles, ce qui n'est pas sans conséquences en termes de droits et d'obligations respectifs des bénéficiaires et de la collectivité. Enfin, les systèmes d'acteurs composites qui se mettent en place rendent complexes les coordinations qu'ils requièrent. La logique de projet ne peut se résumer à une dimension procédurale. Elle implique l'explicitation du sens que chacun des partenaires donne au social entre l'accès à des droits fondamentaux et la levée des freins à l'emploi, ou encore sur les normes de justice qu'il faut utiliser pour allouer des ressources rares entre des bénéficiaires nombreux.

Durant le déroulement de ce programme, j'ai eu le plaisir de collaborer avec Yara Makdessi, alors au bureau handicap et dépendance de la DREES, pour coordonner numéro de la *RFAS* et avec Sarah Abdouni, du bureau des collectivités locales, qui avait lancé un programme d'étude afin d'améliorer l'une des enquêtes régulières. Expérience intéressante d'un rapprochement entre études et recherche pour enrichir les travaux respectifs. Dans le même temps, ayant conservé une collaboration souple avec mon ancien laboratoire, j'ai proposé à Stéphanie Laguérodié qui y est maîtresse de conférences de poser quelques jalons de réflexion sur les enjeux de protection sociale de l'économie collaborative. Le numéro de la *RFAS* qui en a découlé (n° 2, avril 2018) n'a pas été un franc succès : trois articles ont pu être publiés, complétés par deux points de vue et une synthèse. Cependant, cela a contribué à faire germer l'idée qu'il y avait là un champ de recherche à explorer. Laura Nirello, arrivée à la MiRe pour un post-doctorat, a pris ce chantier en charge avec énergie. Neuf recherches ont été financées dans le cadre d'un partenariat avec la MAR (Mission animation de la recherche) de la Dares. Une fois achevée, Laura ayant eu un poste à l'école des Mines de Douai, j'ai proposé de faire une première synthèse de ces travaux,

en préalable au colloque de valorisation qui aura lieu en octobre 2022. Travail un peu ardu vu l'ampleur des investigations combinant, pour certains projets, des approches de différentes disciplines (droit, économie, sociologie) et des comparaisons entre plusieurs systèmes juridiques nationaux.

Trois axes sont proposés pour cette approche transversale des formes d'économie collaborative et des enjeux de protection sociale. Dans un premier temps, la question des modèles d'affaires développés dans le cadre de cette économie des plateformes offre un détournement nécessaire pour mieux contextualiser la diversité des relations qui se nouent entre les acteurs en présence et les besoins qui en résultent. Dans un deuxième temps, la caractérisation plus précise des formes d'activités professionnelles développées dans le cadre des plateformes montre la diversité des situations de travail, même si le statut d'indépendant est particulièrement présent. La variété s'observe aussi à travers l'hétérogénéité des populations impliquées et de leurs trajectoires. Le renouvellement des conditions d'exercice de l'activité interroge non seulement la manière dont les qualités professionnelles sont appréciées, mais aussi la transformation des identités. Dans un troisième temps, enfin, ces travaux apportent des éclairages sur les conséquences multiples que ces formes d'activité induisent en matière de protection sociale des individus, tant du point de vue des représentations qu'ils en ont que des usages effectifs de leurs droits ou des attentes exprimées. L'aspiration à l'autonomie de ces travailleurs, fréquemment mise en valeur, n'exclut pas des besoins et des revendications en matière de sécurisation des situations vécues. ●●●

Avec l'arrivée de Valentin Berthou, sociologue des technologies numériques et de leurs usages, un nouveau chantier s'est ouvert, attestant l'attention de la MiRe de la génération actuelle à offrir un cadre de réflexion approfondi à des questions nouvelles et en évolution permanente. Ma contribution a été ici modeste : des discussions, un peu d'écriture pour l'appel à projets et l'expertise de plusieurs projets. Elle a surtout tenu à la proposition d'un champ large (la santé, l'autonomie, l'accès aux droits) pour aborder les questions d'usage des outils numériques. L'intuition est de disposer d'une certaine hauteur de vue permettant d'envisager la portée générale des changements induits (nature des droits, rapport aux soins, perception de la dépendance) au-delà des ressources offertes par ces outils et des difficultés pratiques rencontrées dans leurs usages. Longue vie à ce beau programme dont l'animateur scientifique est maintenant intégré dans le noyau dur (enfin, à la mode durée limitée !) de l'équipe MiRe.

**Pour la MiRe, des entrées, des sorties,  
mais toujours une grande curiosité  
et un même souci d'animer  
le milieu de la recherche sur un mode  
original, loin des grosses machines  
dispensatrices de fonds et ayant  
pignon sur rue**

Il y a une tâche pour laquelle le chantier reste ouvert : le bilan des recherches portant sur le handicap et la dépendance lancées par la DREES entre 2007 et 2014, en collaboration avec l'Institut pour la recherche en santé publique (IReSP). Pour la DREES, cela a signifié une centaine de recherches. Outre un bilan quantitatif décrivant les disciplines, les champs, les équipes, etc., une première étape de synthèse qualitative portant sur les objets, les cadres d'analyse et les méthodes utilisées a été réalisée et transmise à Claude Martin, maintenant président du Programme prioritaire de recherche sur l'autonomie.

Déjà presque neuf années de participation à la MiRe, au cours desquelles j'ai eu la chance rare de côtoyer à la DREES d'anciens étudiants passés par le Matisse lorsque j'en étais le responsable : Céline Marc, Catherine Pollak, Mickaël Portela, Marie-Cécile Cazenave. Heureux de voir que leur enthousiasme d'alors ne s'est pas tari, qu'ils sont engagés dans des projets ambitieux et exercent des responsabilités non négligeables pour contribuer à la décision publique. Pour la MiRe, des entrées, des sorties, mais toujours une grande curiosité et un même souci d'animer le milieu de la recherche sur un mode original, loin des grosses machines dispensatrices de fonds et ayant pignon sur rue. Cela tient beaucoup aux qualités de chef d'orchestre qu'il faut déployer, même lorsqu'il s'agit d'un ensemble de musique de chambre. Merci Valérie. ●

# La MiRe : la haute couture de la recherche... L'ONS : une aventure palpitante !

**Monique CARRIÈRE. Collaboratrice pour la MiRe. Chargée de mission depuis 2012, puis adjointe à la cheffe de la MiRe de 2014 à 2021.**

J e suis arrivée à la MiRe en décembre 2012, tout d'abord comme chargée de mission puis comme adjointe, jusqu'en décembre 2021. Aujourd'hui, j'interviens en qualité de collaboratrice scientifique pour la Veille stratégique de l'Observatoire national du suicide (ONS) et en appui pour le 5<sup>e</sup> rapport de l'ONS.

Ces dix années passées à la MiRe, où nous avons travaillé de concert avec Valérie Ulrich, actuelle cheffe de la mission, ont été passionnantes ! Nous avons été sur tous les fronts pour reconquérir les lettres de noblesse de la MiRe au sein de la DREES. Outre les fonctions afférentes à une mission de la recherche, s'est adjoint le pilotage de l'ONS, dont le directeur de la DREES est le délégué adjoint et le ministre des Solidarités et de la Santé le délégué.

À notre arrivée, la MiRe était une belle endormie que nous nous sommes attaché à réveiller ! Ce challenge fut possible grâce à une équipe modeste mais vaillante. Dès le départ, pour souder notre groupe, nous avons créé le site collaboratif Mirza, le nom traditionnel donné à plusieurs étoiles. Avec cette image, nous voulions aussi porter l'idée de la diffusion d'une myriade d'informations et de connaissances au sein d'un réseau d'échanges avec l'ensemble des agents de la DREES.

Nous avons également utilisé Mirza pour y cataloguer la mine d'or d'études réalisées par la MiRe, depuis sa création, et laissées jusque-là en vrac dans une salle d'archives. Je me suis aussi spécifiquement occupée de motiver l'équipe de la MiRe dans le but de concevoir ensemble un système d'archivage cohérent, pour recenser toutes ces perles rares aux multiples thématiques novatrices, datant de 1982 pour les premières. La totalité de ces études ont donc été recensées, cataloguées et classées par thématique, puis transmises aux archives nationales, pour qu'elles deviennent consultables par le plus grand nombre, très facilement. ●●●

**Nous avons ainsi pu avancer vers un objectif commun, en faisant preuve d'une belle intelligence collective, grâce à l'excellente qualité des interactions avec les membres de l'ONS**

## J'ai proposé de lancer la « Veille stratégique de l'ONS » afin de leur transmettre les informations scientifiques en temps réel, tout en assurant une interactivité sur la thématique

Ensuite, nous sommes allées démarcher nos collègues des autres bureaux de la direction pour leur proposer notre savoir-faire en matière de recherche, afin d'offrir une meilleure visibilité du panel de services que la MiRe pouvait proposer à la DREES.

Dès février 2013, nous avons participé, avec nos collègues de la sous-direction santé de la DREES, à l'élaboration de l'ONS. Ce fut une nouvelle aventure palpitante ! L'observatoire a été installé le 10 septembre 2013, journée mondiale de prévention du suicide, par Marisol Touraine, alors ministre de la Santé. Au départ, il nous a fallu conquérir la confiance des partenaires de l'Observatoire (associations, professionnels de la psychiatrie...). Au fil du temps et de notre travail acharné, nous avons su transcender les difficultés et tisser des liens de confiance avec nos membres, qui se sont révélés être des partenaires exceptionnels, tant par la transmission de leur savoir que par leur bienveillance et leur participation active. Nous avons ainsi pu avancer vers un objectif commun, en faisant preuve d'une belle intelligence collective, grâce à l'excellente qualité des interactions avec les membres de l'ONS.

En novembre 2014, dès la parution du premier rapport de l'ONS, auquel j'ai activement collaboré, je me suis occupée du management de l'information sur le suicide, par la création d'un premier recueil sur « la thématique du suicide ». Sa sélection bibliographique a permis de dégager cinq thématiques phares (prévention, effet de la crise et inégalités sociales, groupes à risque, psychiatrie et santé mentale, facteurs psychosociaux) illustrées par une carte mentale offrant une vision systémique du suicide de 2008 à 2014. À ce premier recueil, se sont ajoutés quatre autres tomes, couvrant les années 2015 à 2021. Un recueil numérique « surendettement et suicide » et un autre sur « les enjeux éthiques associés à la prévention du suicide » se sont adjoints par la suite.

Pour le renouvellement de l'observatoire, le 1<sup>er</sup> août 2018, j'ai proposé de lancer la « Veille stratégique de l'ONS », portant sur l'essentiel de l'actualité documentaire consacrée au suicide. Elle est diffusée régulièrement aux membres et aux autres destinataires extérieurs, afin de leur transmettre les informations scientifiques en temps réel, tout en assurant une interactivité sur la thématique. Grâce à une vision systémique du suicide, appliquée à la traque ciblée d'information et de recherches sur internet, le contenu de cette veille propose une sélection bibliographique de références nationales et internationales (articles scientifiques, littérature grise, ouvrages, rapports, textes législatifs, sites internet institutionnels et associatifs, colloques, formation...). Les données collectées sont classées par ordre antéchronologique, dans chaque champ sémantique présenté sous la forme d'une carte mentale. Ce miroir des concepts, apparu au fur et à mesure du processus de recherche bibliographique depuis la création de l'Observatoire national du suicide, permet d'avoir un aperçu rapide des champs sémantiques relatifs au suicide (prévention, Covid-19, effet de la crise et inégalités sociales, groupes à risque, psychiatrie et santé mentale, facteurs psychosociaux, colloques/formation/sites internet), jugés prioritaires par les membres. La première veille est sortie le 1<sup>er</sup> octobre 2018 et nous en sommes aujourd'hui au n° 38, avec un succès toujours renouvelé. Cette veille est consultable

sur le site internet de l'ONS, avec les recueils numériques et les rapports.

Pendant le confinement lié à la pandémie de Covid-19, la MiRe, grâce à la pluralité de ses missions, a aussi participé à la cellule de crise de la DREES. Face à une inquiétude croissante quant aux effets néfastes que pourrait avoir cette crise sur les conduites suicidaires, j'ai ajouté un focus sur ce thème dans la veille stratégique de l'ONS.

J'ai eu la chance, dans ma longue et palpitante carrière professionnelle, de travailler pour de nombreux employeurs, parfois particulièrement étonnants comme Balenciaga, et je pense pouvoir dire en comparaison de cette expérience dans le secteur des vêtements de luxe, que la MiRe est la « haute couture de la recherche ».

Au fil du temps, l'équipe de la MiRe s'est magnifiquement façonnée : nous avons eu des départs, des arrivées et... des retours.

Notre mission sait particulièrement attirer les jeunes (et moins jeunes) grands talents, pour preuve, nos collègues fraîchement recrutés venus étoffés la mission.

Aujourd'hui, vous l'aurez compris, je suis partie prenante dans ce tourbillon innovant de la MiRe et de l'ONS. En effet, après avoir pris ma retraite le 1<sup>er</sup> décembre 2021, je suis revenue en qualité de collaboratrice scientifique, à la fois pour continuer d'assurer la Veille stratégique de l'ONS et également pour participer à l'élaboration du 5<sup>e</sup> rapport de l'ONS.

Pour terminer, je dirais simplement que la MiRe, à la DREES, on la quitte pour encore mieux y revenir et avec un plaisir sans cesse renouvelé.

Alors bon vent et longue vie à la MiRe ! Et mille bravos à Valérie et toute son équipe ! ●

# Une mission à l'interface de la recherche et de l'administration

**Diane DESPRAT. Cheffe de projet innovations de terrain, études et évaluation à la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA).  
Chargée de mission à la MiRe de 2017 à 2021.**

**A**vant même la fin de mon doctorat, j'ai intégré la Mission Recherche (MiRe) en 2017 en tant que chargée de mission «Soutien et valorisation de la recherche». La Mire, composée alors de cinq personnes, était rattachée depuis plusieurs années à la sous-direction synthèse, études économiques et évaluation (SEEE) au sein de la DREES. Dans cet univers de chiffres, de pourcentages et de microsimulations, nous avons pour mission de soutenir et de valoriser la recherche dans le champ de la santé et de la protection sociale. De fait, nous semblions pour ainsi dire un objet non identifié dans une galaxie de statisticiens. Je découvris assez vite que nous y étions néanmoins bien intégrés.

**Cette richesse des thématiques  
abordées a été pour moi  
une bouffée d'oxygène**

Ce positionnement au sein de la statistique publique, auquel s'ajoutent l'ouverture de la MiRe sur le monde de la recherche, une forte pluridisciplinarité inscrite dans son ADN ainsi que sa préoccupation à faire lien avec les administrations du ministère des Solidarités et de la Santé m'a permis d'acquérir une vision fine des enjeux de la recherche appliquée aux politiques publiques. Plus particulièrement, cette fonction exige à la fois une connaissance des enquêtes menées par la DREES, une compréhension du réseau des scientifiques et de leurs multiples ramifications, une capacité à appréhender des problématiques et des sujets de recherche divers et, enfin, une bonne connaissance, acquise dans le temps, du fonctionnement de l'administration. Cette richesse des thématiques abordées a été pour moi une bouffée d'oxygène après une rédaction de thèse intense.

Mais la MiRe ne se définit pas seulement par cette fonction d'animation de la recherche. Une partie de ses missions consiste à piloter l'Observatoire national du suicide (ONS), la MiRe ayant en charge son secrétariat. Cet observatoire, créé en septembre 2013 et renouvelé en août 2018, a pour but d'améliorer les connaissances sur le suicide et les tentatives de suicide. Interface entre experts, psychiatres, chercheurs, associations de prévention et administrations centrales, l'ONS est un espace qui fait se côtoyer des membres venus d'univers différents, mais ayant tous un objectif commun, celui de faire

## J'en retiens une rigueur au travail, une bienveillance envers les chercheurs et un grand souci de l'autre entre les membres de la MiRe

avancer les connaissances sur le sujet et d'améliorer les remontées de données sur le suicide. Vaste et nécessaire programme que nous avons tous à cœur de faire avancer et qui donnait lieu, tous les deux ans, à des rapports de restitution des travaux. J'eus également la chance de travailler au côté de Christian Baudelot. Cela a été un grand honneur pour la jeune sociologue que j'étais.

Cette période à la MiRe a été pour moi extrêmement riche tant intellectuellement qu'humainement. Valérie Ulrich, cheffe de la MiRe, et Monique Carrière, son adjointe, m'ont accompagnée avec beaucoup de bienveillance, de pédagogie et de professionnalisme dans ma prise de fonction. Toutes deux ont su trouver le juste équilibre pour me guider dans l'apprentissage de mes nouvelles tâches, tout en me laissant l'opportunité d'investir de nouveaux projets qui me tenaient à cœur. J'ai pu notamment publier un article statistique sous la forme d'un *Études et Résultats* à partir du Baromètre d'opinion de la DREES, ce qui a constitué un petit succès pour la sociologue qualitative que je suis, et également participer à l'évaluation de dispositifs innovants dans le cadre de l'article 51.

Ces quatre années à la MiRe ont été déterminantes dans ma manière de travailler, de penser la recherche et de concevoir ses modalités de soutien. J'en retiens une rigueur au travail, une bienveillance envers les chercheurs et un grand souci de l'autre entre les membres de la MiRe. ●

# Bifurcation de recherche et recherche de bifurcations

Valentin BERTHOU. Sociologue, chargé de Mission à la MiRe depuis septembre 2021

1. Pour être tout à fait précis, c'est plutôt la MiRe qui m'a repéré et est venue me chercher.

Par ce texte, je souhaite brièvement aborder ma trajectoire professionnelle récente, en décrivant le passage du monde académique à celui de l'administration. Il s'agit également de brosser le portrait d'une fonction complémentaire à l'activité académique et de faire partager ma découverte enthousiasmante d'une singularité institutionnelle nommée MiRe.

Il y a trois ans, je soutenais mon doctorat de sociologie. La suite était assez limpide : continuer le travail de recherche en post-doc pour accumuler expérience et publications afin de défendre mes chances de devenir — consécration académique ! — maître de conférences à l'université. Mais la thèse que j'avais réalisée sur des environnements innovants de recherche technologique à l'interface de différentes institutions me conditionnait, peut-être déjà, à une autre trajectoire que la voie de la recherche pure et dure. À l'issue de la thèse, j'ai pourtant continué mes recherches grâce à des contrats en post-doc et j'ai découvert la Mission Recherche<sup>1</sup> que j'ai rejointe, d'abord en tant que collaborateur externe, ensuite en qualité de chargé de mission à temps plein.

**Une découverte excitée par la curiosité initiale tant le fonctionnement des administrations peut constituer une forme de « boîte noire » pour les chercheurs**

Cette bifurcation imprévue (mais par définition les bifurcations sont des variations difficiles à anticiper) entre monde de la recherche académique et administration publique m'a donné l'occasion de me confronter à un univers qu'en tant que jeune chercheur plus habitué aux laboratoires universitaires, je ne connaissais pas. Une position en retrait de la production directe de connaissances, puisque le cœur de métier de la MiRe est davantage dédié à l'« animation et la valorisation » de la recherche. Il s'agit là d'un ensemble d'activités qui me paraissait au départ à la fois difficile à cerner, car particulièrement vaste et ambitieux, mais par ailleurs qui semble nécessaire tant la recherche, notamment en sciences humaines et sociales (SHS), manque de soutiens institutionnels. Les fonctions d'animation et de valorisation reposent pourtant sur des compétences dont les jeunes chercheurs en SHS disposent en grande partie grâce à leur cursus. Et franchir le Rubicon de l'administration ne s'avère ni intangible ni dévalorisant. Je le considérerais même à présent comme une voie logique, initialement insoupçonnée et peu visible, mais pourtant stimulante.

À l'occasion de ce tournant, j'ai découvert – et continue d'en faire l'expérience quotidienne – la DREES et ses bataillons de statisticiens. Une découverte excitée par la curiosité initiale tant le fonctionnement des administrations peut constituer une forme de « boîte noire » pour les chercheurs, et même les citoyens de manière plus générale. Il s'est donc agi, dans un premier temps, d'un objet d'intérêt pour (un peu) mieux prendre la mesure du fonctionnement d'une direction de l'administration. Ainsi, la DREES agrège des données et révèle de fait un rôle (de plus en plus ?) important dans l'orientation des

politiques publiques de santé et de protection sociale. Mais ce rôle ne se réduit pas à un travail de *data scientist* et j'ai été amené progressivement à constater qu'il existe un autre monde de la recherche – celui des administrations – maillé par de nombreuses études que lancent les équipes respectives de la direction. Cette position en coulisses a été très éclairante pour, modestement mais concrètement, mieux comprendre les rouages d'un ministère et décentrer ma vision de la recherche.

La Mission Recherche, pas plus que la DREES, ne m'était connue avant d'en faire partie. Mon engagement préalable, en tant que collaborateur externe, était centré sur la coordination, avec mon collègue Jean-Luc Outin, d'un programme de recherche sur les technologies numériques dans les champs de la santé, de l'autonomie et de l'accès aux droits. Cet appel s'appuyait d'ailleurs fortement sur les connaissances accumulées dans mon travail de recherche, en particulier dans le large domaine des sciences et techniques en société (STS). Après mon intégration pleine et entière dans la MiRe, je me suis socialisé à son fonctionnement très collaboratif et interdisciplinaire où, compte tenu de la petite taille de l'équipe et de l'étendue des thématiques abordées, chacun se doit de devenir un peu un « couteau suisse ». La morphologie de la MiRe oblige en effet à une forme d'« agilité<sup>2</sup> » organisationnelle, pour utiliser un terme à la mode. Là encore, il ne semble pas que cette optique soit rédhibitoire étant donné l'*ethos* professionnel des chercheurs qui sont excellents pour jongler entre différentes tâches (recherches, cours, organisation d'événements académiques, etc.) et deviennent aussi des professionnels des tâches administratives...

La découverte de la MiRe a été pour moi accélérée, peu après mon arrivée, par un intense travail sur les archives, en préparation de ses 40 ans. Parfaite séance de rattrapage des épisodes précédents et occasion unique de découvrir l'historicité de la mission, grâce à des archives abondantes et parfaitement méconnues pour ma part. La possibilité aussi de se saisir d'une histoire étendue, discontinue, et pourtant cohérente tant les objectifs,

les fonctions, les difficultés, les thématiques traitées, les débats suscités par la MiRe se sont inscrits dans un temps long ! Le plaisir, enfin, de découvrir une « anomalie institutionnelle », comme je la décrivais au départ, tant cette petite excroissance de recherche à la peau dure paraissait singulière dans la grande administration.

Après quelques mois de travail à plein temps, et grâce à l'aide précieuse de mes collègues<sup>3</sup>, les missions variées de mon poste s'affichent plus distinctement. J'entrevois aussi avec plus d'acuité les limites et les difficultés de l'exercice d'« animation et de valorisation de la recherche » – intitulé sûrement trop large et trop flou pour bien rendre compte des spécificités du métier. À ce titre, les textes des « pairs » passés par la MiRe se révèlent particulièrement éclairants pour mettre en relief les enjeux avec distance et critique. Il m'apparaît aujourd'hui le déplacement que j'ai opéré sur mes représentations quant à la manière de produire des recherches. Ainsi, la MiRe ne peut pas être réduite à une simple fonction support de la recherche dans la mesure où elle participe pleinement au processus d'émergence de la connaissance. Son rôle se réalise simplement à des niveaux différents par rapport aux équipes de recherche qu'elle contribue à activer *via* ses programmes de recherche. Un niveau d'action décalé, en amont et en aval, et un rôle sans doute indispensable. ●

2. Comble de la coquetterie et clin d'œil à ma vie antérieure de chercheur, se citer soi-même dans ses écrits : Berthou, V. (2022). *Les deux racines conceptuelles de l'agilité*. Cahiers Costech, à paraître.

3. Que je souhaite remercier ici tant l'accueil a été formidable : merci beaucoup Valérie, Monique, Diane (ex-MiRe maintenant, mais bien présente à mes débuts) et Jean-Luc !

# Programme des 40 ans

10 mai 2022

**10h00 Introduction de la journée, Fabrice Lengart, directeur de la DREES**

**10h10 - 10h30 Retour sur l'histoire de la MiRe : entre continuités et transformations, Valérie Ulrich, cheffe de la MiRe**

Présentation des activités contemporaines de la mission, des programmes de recherche qu'elle porte et du rôle qu'elle joue dans l'animation de l'Observatoire national du suicide. Il s'agira également de retracer les continuités et les ruptures qui ont jalonné ses 40 ans d'existence, sans jamais remettre en question sa mission historique de construction de programmes de recherche incitative. Enfin, seront soulignés les « marques de fabrique » de la MiRe et ce qui en fait le « style » !

**10h30 - 12h00 Table ronde sur le rôle de « passeur »**

Cette table ronde rassemblera trois structures jumelles à la MiRe : l'Institut des études et de la recherche sur le droit et la justice, le Plan urbanisme construction architecture et la Mission animation de la recherche de la Dares. Comme la MiRe, elles jouent un rôle d'interface entre l'administration et la recherche au sein d'ensembles ministériels. Elles partageront leurs pratiques, les instruments d'animation de la recherche qu'elles utilisent, et évoqueront les spécificités et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de leurs missions. En écho, deux anciens chargés de mission de la MiRe reviendront sur le positionnement hybride et la recherche d'équilibre qu'exige la fonction de « passeur » entre l'administration et la recherche.

**Animation** : **Sandrine Dauphin** (directrice des relations internationales et des partenariats à l'Ined, ancienne adjointe de la MiRe).

**Intervenants** : **Valérie Sagant** (directrice de l'Institut des études et de la recherche sur le droit et la justice)

**Hélène Peskine** (secrétaire permanente du Plan urbanisme construction architecture)

**Véronique Simonnet** (cheffe de la Mission animation de la recherche, Dares)

**Regards croisés de Claude Martin** (CNRS, EHESP, directeur scientifique du PPR autonomie)

et **Vincent Viet** (Cermes-3, ministère des Solidarités et de la Santé)

**12h00 - 12h30 Hommage aux trois premiers chefs de la MiRe**

**Lucien Brams**, **Marianne Berthod-Wurmser** et **Pierre Strobel**, respectivement par **Michel Chauvière** (CNRS, ancien chargé de mission à la MiRe), **Jean-Luc Outin** (économiste, MiRe), **Mireille Elbaum** (IGAS, présidente de l'ASP, ancienne directrice de la DREES)

# de la journée de la MiRe

---

## 14h00 - 15h15 Table ronde sur la structuration de la recherche en santé mentale par la MiRe

Cette table ronde donnera un aperçu d'une thématique très investie par les appels à recherches de la MiRe dès les années 1980. Une dizaine d'appels ont été lancés sur les pratiques et l'organisation des soins en psychiatrie et la santé mentale en 40 ans. Les textes de ces appels et les projets sélectionnés sont le miroir de la montée en puissance de la notion de santé mentale, de l'apparition de celle de handicap psychique et plus largement de l'évolution de la manière dont les troubles psychiques sont soignés, représentés, reconnus, mesurés et analysés. Il s'agira aussi de montrer comment l'Observatoire national du suicide, en stimulant l'analyse pluridisciplinaire et la confrontation de travaux quantitatifs et qualitatifs, permet de faire avancer les connaissances sur les conduites suicidaires.

**Animation :** **Jean-Baptiste Hazo** (DREES, chargé d'études sur la santé mentale)

**Intervenants :** **Marielle Poussou-Plesse** (Maîtresse de conférences en sociologie à l'université de Bourgogne)

**Florence Weber** (professeur des universités en sociologie-anthropologie à l'École normale supérieure)

**Fabrice Jollant** (professeur de psychiatrie au centre hospitalier Sainte-Anne à Paris, membre de l'Observatoire national du suicide)

**Christian Baudelot** (professeur émérite de sociologie, membre de l'Observatoire national du suicide)

## 15h30 - 16h45 Table ronde sur la recherche et la décision publique

Cette table ronde abordera la question des rapports entre recherche et décision publique, examinés à travers trois thématiques traitées par les programmes de recherche de la MiRe : les politiques de lutte contre la pauvreté, les politiques locales de l'autonomie, les débats autour de l'universalisation de la protection sociale. Elle cherchera à cerner la façon dont les travaux de recherche influencent de multiples manières les décideurs et comment ceux-ci utilisent les apports des travaux de recherche.

**Animation :** **Jean-Luc Outin** (économiste, MiRe)

**Intervenants :** **Bertrand Fragonard** (président du Haut Conseil de l'âge)

**Philippe Martin** (CNRS, Comptasec, Bordeaux)

**Bruno Palier** (CNRS, Sciences-Po)

## 16h45 - 17h15 Session finale sur les perspectives de la MiRe en 2050

Animation par **Adrien Papuchon**, adjoint, et **Valentin Berthou**, chargé de mission à la MiRe

Regard de **Marie Gaille** (CNRS, directrice de l'INSHS)

